

LISTE DES ABREVIATIONS

- AFD** : Agence Française de Développement
- AGERAS** : Appui à la Gestion Rationalisée des Ressources Naturelles et à l'Approche Spatiale
- ANAE** : Association Nationale des Actions Environnementales
- ANGAP** : Association Nationale pour la Gestion des Aires Protégées
- BEPC** : Brevet d'Etude du Premier Cycle
- BIT** : Bureau International du Travail
- CGT** : Comité des Gestions des Terroirs
- CEPE** : Certificat d'Etude Primaire Elémentaire
- CHD II** : Centre Hospitalier de District niveau II
- CISCO** : Circonscription SCOLAIRE
- CPP** : Comité Paritaire de Pilotage
- CSB I** : Centre de Santé de Base niveau I
- CSB II** : Centre de Santé de Base niveau II
- DRDR** : Direction Régionale pour le Développement Rural
- DSRP** : Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté
- EPM** : Enquête auprès des Ménages
- EPP** : Equipe Permanente de Pilotage
- ERP** : Evaluation Rurale Participative
- ESFUM** : Ecosystèmes Forestiers à Usages Multiples
- FCRA** : Fonds Compétitifs pour la Recherche Appliquée
- FDC** : Fonds de Développement Communautaire
- FID** : Fonds d'Intervention pour le Développement
- FIDA** : Fonds International de Développement Agricole
- FIFAMANOR** : FIompiana FAmbolena Malagasy-NORveziana
- FIT** : Fampivoarana Iraisan'ny Tantsaha
- FLaM** : Fikambanana Lasipika Maintinandry
- FMI** : Fonds Monétaire International
- FOFIFA** : FOibe FIkarohana momba ny FAmbolena
- FORAGE** : Fonds Régionalisé pour la Gestion de l'Environnement
- FTF** : Fampivoarana Tontolo iainana Fambolena

FTM : Fikambanan'ny Tantsaha Miray
FTMM : Fikambanan'ny Tantsaha Maintinandry Miezaka
GELOSE : GEstion LOcale SEcurisée
GTDR : Groupement de Travail pour le Développement Rural
GTZ : Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (Coopération Technique Allemande)
IDE: Indice de Dépendance Economique
IMF: Institution de Micro Finance
INSTAT: Institut National des STATistiques
MAEP : Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MAP : Madagascar Action Plan
ONE : Office National pour l'Environnement
ONG : Organisation Non Gouvernementale
ONU : Organisation des Nations Unies
OP : Organisation Paysanne
OTIV : Ombon-Tahiry Ifampisamborana Vola
PADR : Plan d'Action de Développement Rural
PAM : Politique d'Aide Alimentaire Mondiale
PCD : Plan Communal de Développement
PDV : Plan de Développement Villageois
PIB : Produit Intérieur Brut
PNB : Produit National Brut
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
PNVA : Projet National de Vulgarisation Agricole
PRDR : Programme Régional de Développement Rural
PS : Partenaire Stratégique
PSDR : Projet de Soutien pour le Développement Rural
SAF/FJKM: Sampan'Asa momba ny Fampandrosoana
SSD : Service Sanitaire du District
TIAVA : Tahiry Ifamonjena Amin'ny fahasalamana VAtomandry
TRI : Taux de Rentabilité Interne
UNEP : Unité Nationale d'Exécution du Projet
UNOPS: United Nations Office for Project Services
UPEP : Unité Provinciale d'Exécution du Projet

INTRODUCTION GENERALE

D'abord, en tenant compte de la définition de la pauvreté comme étant un état de privation matérielle caractérisé par une consommation calorifique au-dessous de 2133 calories par personne, équivalent adulte, par jour, la plupart des malgaches sont considérées comme pauvres : 86,4% des ruraux et 61,6% en milieu urbain. Madagascar s'engage, alors, à lutter contre la pauvreté d'une manière substantielle. En effet, plusieurs actions ont été mises en œuvre par le Gouvernement malgache dans le domaine socio-économique.

Ensuite, conscient du poids économique que représente le monde rural, occupant plus de 76% des ménages et de la population malgasy et que la pauvreté elle-même y est plus préoccupante, le Gouvernement a élaboré le Plan d'Action de Développement Rural (PADR) dès 1997 (approuvé en 1999) pour créer un environnement politique qui favorise le développement d'un système de production agricole en menant des réformes dans le cadre institutionnel, réglementaire et autres mesures incitatives pour lutter contre la pauvreté en milieu rural.

Le Projet de Soutien pour le Développement Rural (PSDR), étant un projet ayant des objectifs en accord avec le PADR, recherche à influencer le comportement des agriculteurs et autres opérateurs économiques impliqués dans le milieu rural. D'ailleurs, le développement rural constitue l'un des moyens permettant d'atteindre le deuxième axe stratégique du Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) : Susciter et promouvoir une croissance économique à base sociale très élargie. Le développement rural constitue aussi le 4^{ème} engagement du Madagascar Action Plan (MAP).

Sur le plan économique, le sujet permettra à la fois d'apprécier l'efficacité du projet (évaluation des résultats par rapport aux objectifs fixés ou analyse coût /efficacité) et son efficience (évaluation des résultats par rapport aux fonds injectés ou analyse coût/bénéfice). En plus, plusieurs microprojets ont été déjà financés depuis le lancement du PSDR en septembre 2001 dans le district du Vatomandry.

Mais la pauvreté persiste malgré les interventions des différents projets. C'est la raison pour laquelle le PSDR cible les paysans à bas revenus en vue d'améliorer leurs conditions de vie. Et bien que le district de Vatomandry dispose des organisations paysannes parmi les 179 premières financées par le PSDR, on y trouve encore des sous-projets échoués qui provoquent la non évolution des conditions de vie de leurs membres. En plus, même si le

projet n'est pas encore arrivé à terme, il est prudent d'évaluer les réalisations, de savoir où est-ce qu'on en est et quelles sont les défaillances et/ou les éventuels dysfonctionnements qui méritent d'être corrigés, car toute stratégie, aussi perfectionnée soit-elle nécessite toujours une adaptation au cours de la réalisation. C'est le suivi-évaluation qui est l'outil de décision et de direction pour l'avancement du projet. Toutes ces préoccupations sont au centre de ce mémoire intitulé « **Essai d'analyse des impacts socio-économiques des activités du PSDR face au développement rural, cas du district de Vatomandry** ».

Pour réaliser cet ouvrage, des travaux de documentation auprès de la bibliothèque ont été effectués, suivi de la préparation des fiches d'enquête. Ensuite, des descentes sur terrains ont été organisées à plusieurs reprises.

Le sujet concerne les impacts du PSDR. Or, les impacts en développement rural résultent de plusieurs années de mise en œuvre. Le district de Vatomandry dispose des sous-projets qui datent depuis plus de trois ans. C'est la raison du choix de la zone d'étude, pour identifier et analyser ces impacts.

Le développement du thème comportera deux grandes parties :

La première partie intitulée « le contexte et les modalités d'intervention du PSDR en milieu rural » se divise en deux chapitres dont le premier présentera le PSDR et la zone d'étude et le deuxième montrera la mise en œuvre des activités du PSDR.

La deuxième partie, parlera des impacts socio-économiques des activités du PSDR, elle comprend aussi deux chapitres. Le premier présentera les analyses économiques et socio-organisationnelles par type de sous-projets et le dernier chapitre va nous exposer les impacts des activités pour le développement de la zone d'étude.

PREMIERE PARTIE :

**LE CONTEXTE ET LES MODALITES
D'INTERVENTION DU PROJET DE SOUTIEN AU
DEVELOPPEMENT RURAL (PSDR) EN MILIEU
RURAL**

Le Projet de Soutien au Développement Rural (PSDR) constitue le projet d'appui de la Banque Mondiale à la mise en œuvre du Plan d' Action de Développement Rural (PADR) élaboré par le Gouvernement de Madagascar. Il s'inscrit dans le cadre de la stratégie fixée pour le développement rural visant en particulier à lutter contre la pauvreté en milieu rural tout en prenant en compte la mise en œuvre de la politique engagée en matière de décentralisation (avec la constitution de Provinces autonomes). Sa mise en œuvre sera menée en étroite collaboration avec l'Equipe Permanente de Pilotage (EPP) du Plan d'Action de Développement Rural (PADR) et en concertation avec le Groupe de Bailleurs de Fonds (Développement Rural, Sécurité Alimentaire, Environnement).

Le Projet de Soutien au Développement Rural (PSDR) reste le programme le plus étendu finançant des investissements productifs dans le milieu rural à Madagascar. Il est actif dans 60% des communes rurales de Madagascar (1042 sur 1504). C'est un accomplissement qu'aucun autre programme rural ne peut égaler sauf le Fonds d'Intervention pour le Développement (FID), qui s'occupe des infrastructures sociales.

CHAPITRE I :

***LE PROJET DE SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT RURAL
(PSDR) FACE AU DEVELOPPEMENT DU MONDE RURAL***

Section 1 : Historique et description du Projet de Soutien au Développement Rural (PSDR)

I. Historique du Projet de Soutien au Développement Rural ¹

Beaucoup de projets de développement rural ont été financés par l'Etat avant le Projet de Soutien au Développement Rural (PSDR). Le message était le transfert de technologie. Le plus récent et le plus grand de ces projets est le Projet National de Vulgarisation Agricole (PNVA) qui était spécialisé dans l'opération café. Malgré la richesse de ce projet en paquets techniques, la pauvreté persiste encore. Les décideurs ont constaté le problème de l'insuffisance de fonds de démarrage d'où la création du Projet de Soutien au Développement Rural (PSDR). Ce Projet est conçu pour assister le Plan d'Action pour le Développement Rural (PADR), approuvé en 1999 par le Gouvernement de Madagascar. Il est couvert par l'Accord de Crédit 3524-MAG en date du 22 juin 2001, entre la République de Madagascar et l'Association Internationale de Développement. L'atelier du lancement du Projet de Soutien au Développement Rural (PSDR) à Tamatave s'est déroulé en 16 Octobre 2001 à Miou-Miou Club. En Novembre 2001, il y avait dix (10) sous-projets catalyseurs financés par le Projet de Soutien au Développement Rural, en voici les détails :

Tableau n°1: Les dix sous projets catalyseurs financés par le Projet de Soutien au Développement Rural (PSDR)

NUMERO ACCORD DE DON	INTITULE DU PROJET	NOM DU BENEFICIAIRE	LIEU
0001A01	Pêche continentale	VIVY	Alaotra
0002A01	Elevage de poules pondeuses	AINGA VAO	Fénerive-Est
0003A01	Elevage de poules pondeuses	MIKOLO	Tsarakofafa
0004A01	Pépinière	MAHAZO	Brickaville
0005A01	Pépinière	TSARAJORO	Fénerive-Est

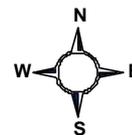
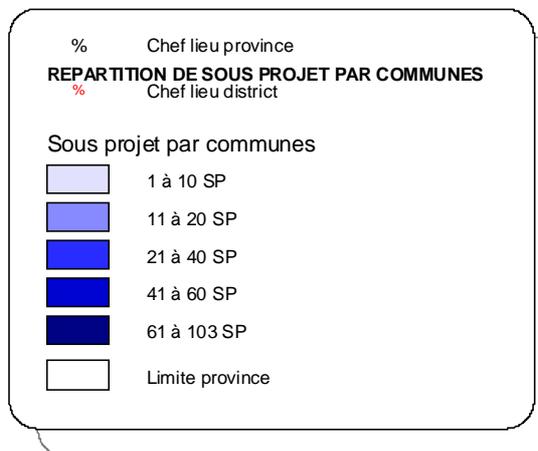
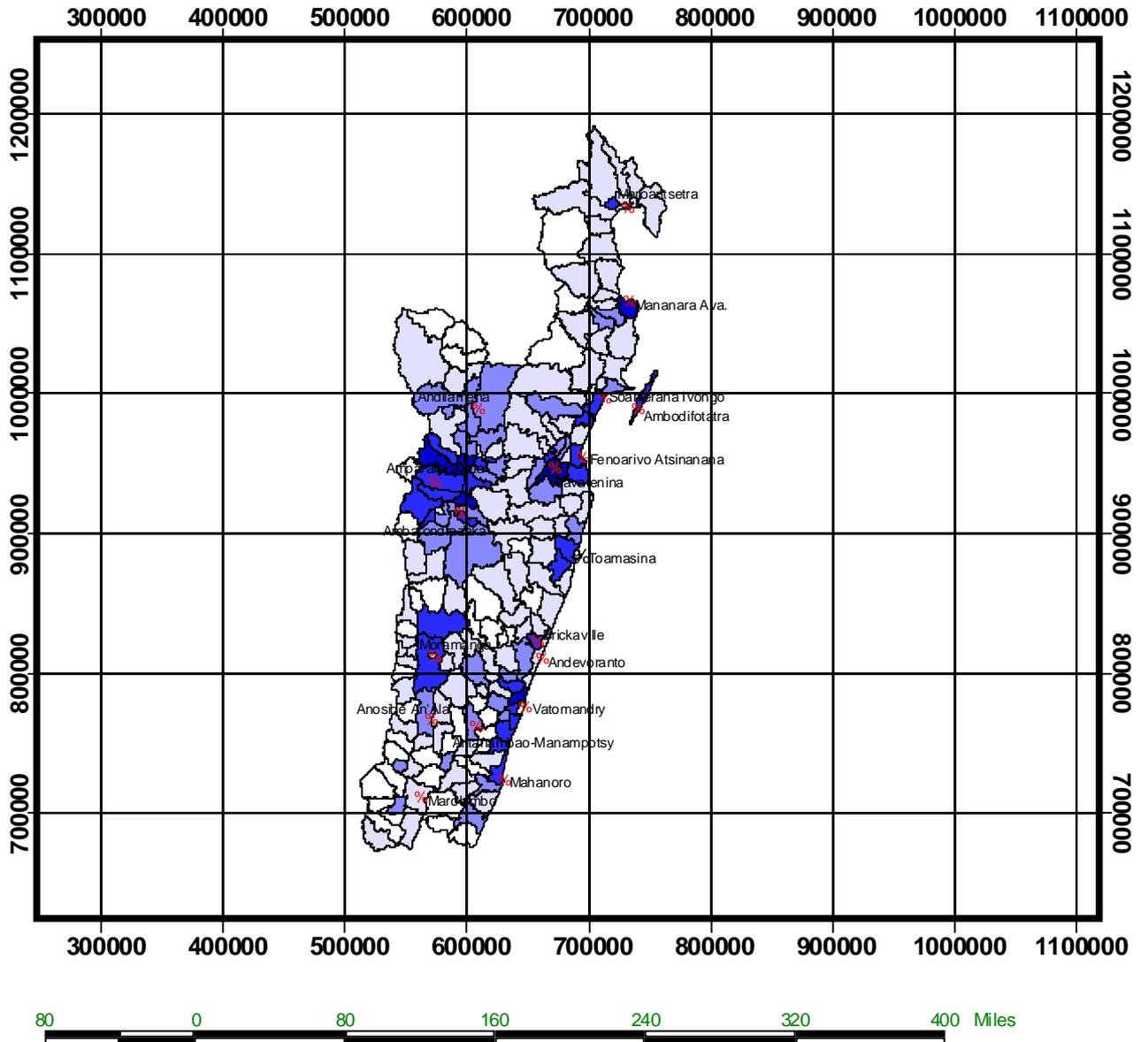
¹ Enquête personnelle au sein de l'UPEP Toamasina

0006A01	Pépinière	FANILO SCAM	Vavatenina
0007A01	Pépinière	TSY ANJARA	VERY Soanierana-Ivongo
0008A01	Pépinière	ACP	Ambodisaina
0009A01	Aviculture de palmipède	FITAFI	Ranomafana Brickaville
0010A01	Elevage de poules pondeuses	SANDRATRA	Mahambo

Source : Enquête personnelle au sein de l'UPEP Toamasina

Ces dix premiers sous-projets financés par le PSDR sont basés sur la pêche, l'aviculture et la pépinière. Cela dépend des expériences des paysans et les besoins de leur localité. Puisque le but pour le don est de le distribuer le plus rapidement possible après sensibilisation, ces sous-projets sont les premiers envoyés leurs requêtes et disposent les critères exigés pour avoir le financement du PSDR. En plus, la plupart de ces lieux sont les plus proches de l'UPEP Toamasina.

REPARTITION DE SOUS PROJET PAR COMMUNES



Source PSDR Toamasina
Assistant Suivi Evaluation
Janvier 2007

Actuellement, il y a deux mille cent quatre vingt huit (2188) sous-projets financés par le Projet de Soutien au Développement Rural (PSDR) dans le province de Toamasina dont deux cent cinquante neuf (259) à Vatomandry. Parmi ces deux cent cinquante neuf (259), les cent quatre vingt treize (193) sont des sous-projets d'intensification rizicole. Tous ces sous-projets devraient être réceptionnés avant la fin du PSDR. (Il était prévu pour cinq (5) ans). Et après avoir bénéficié les fonds et les différentes techniques de production, les paysans peuvent être indépendants. L'achèvement du Projet de Soutien au Développement Rural est prévu pour la fin Juin 2007. Mais, une année et demie d'extension a été accordée pour la qualité et la pérennisation des sous projets financés.

II. Le contexte de mise en place

La lutte contre la pauvreté est au centre des préoccupations du gouvernement actuel. Mais, en ce qui concerne l'intensité de la pauvreté, les urbains ont en moyenne un besoin de 29,3% du seuil contre 53,0% en milieu rural. Cela veut dire que malgré la relative simplicité du mode de vie en milieu rural, il y sera plus difficile de réduire la pauvreté par rapport au milieu urbain. Ce constat fait abstraction du coté positif de la possible différence de méthode de lutte contre la pauvreté selon les milieux et du coté négatif de la difficulté d'accès et d'investissement social en milieu rural. C'est pour cela que le Projet de Soutien au Développement Rural (PSDR) intervient uniquement en milieu rural pour atténuer les effets de la pauvreté à Madagascar.

En plus, le secteur agricole malgache dominé par l'irrigation avec une estimation d'un million d'hectares irrigués souffre des problèmes, qui résultent de l'effet combiné d'une détérioration des infrastructures rurales, la détérioration de la fertilité des sols, le statut juridique des périmètres irrigués, et un secteur financier rural inopérant :

- augmentation de l'intensité de la main d'œuvre agricole accompagnée d'une stagnation de la productivité ;
- faiblesses structurelles des marchés de produits et de la main d'œuvre ;
- niveau très faible de l'emploi et des salaires non agricoles ;
- usage limité d'une technologie adaptée au secteur agricole.

Ces problèmes se renforcent mutuellement puisque le manque d'orientation vers une production croissante de qualité ne favorise pas les innovations technologiques nécessaires pour augmenter les revenus et rentabiliser la main d'œuvre.

Le document de politique sectorielle élaboré par le Ministère de l'Agriculture montre clairement la nouvelle stratégie que le Gouvernement entend mettre en place dans le moyen terme et établir aussi le cadre pour un plan d'action exhaustif en vue de développer le secteur agricole. Le Gouvernement s'est engagé à créer un environnement politique qui favorise le développement d'un système de production agricole en menant des réformes dans le cadre institutionnel, réglementaire et autres mesures incitatives pour lutter contre la pauvreté en milieu rural. C'est dans cette optique de formulation d'une nouvelle stratégie de développement rural que le Gouvernement a lancé le Plan d' Action de Développement Rural (PADR).

Le Projet de Soutien au Développement Rural (PSDR) appuie trois des cinq priorités énoncées dans le Plan d'Action au Développement Rural (PADR) :

- Réformer les institutions et les politiques agricoles
- Promouvoir un partenariat durable pour le développement rural
- Stimuler la croissance de la production agricole.

III. Les objectifs

Les objectifs généraux du Projet de Soutien au Développement Rural sont :

- Réduire la pauvreté dans les zones rurales, tout en préservant les ressources naturelles de base.
- Accroître la productivité et les revenus des petits agriculteurs de manière durable par l'introduction de nouvelles techniques culturales innovatrices et des moyens de production modernes.
- Appuyer le développement des organisations paysannes et des groupes communautaires.

Le PSDR constitue ainsi un instrument d'accompagnement des axes stratégiques du PADR, en particulier, la promotion de l'intervention des groupements de producteurs et organisations paysannes et l'accroissement durable de la production agricole. Ces objectifs font partie intégrante de l'engagement N°4 « Développement Rural » du MAP.

Le Projet de Soutien au Développement Rural (PSDR) recherche donc à influencer le comportement des agriculteurs et autres opérateurs économiques impliqués dans le milieu rural. Il financera les activités de production agricole et de transfert technologique impulsées par la demande, d'une part, et renforcera les capacités aux niveaux national, régional et communautaire, d'autre part.

IV. Description du Projet

Le Projet possède trois composantes d'exécution et une composante de gestion qui sont :

Composante A : Appui aux investissements productifs

Cette composante est divisée en quatre catégories :

- A1 : petites infrastructures productives
- A2 : activités agricoles
- A3 : activités extra-agricoles
- A4 : appui aux organisations paysannes

Appui à des investissements productifs collectifs réalisés en fonction de la demande des organisations paysannes et groupements de producteurs avec participation des bénéficiaires.

Composante B : Recherche agricole

1) Sous-composante B1 : Recherche thématique

Exercée par FOFIFA et FIFAMANOR qui sont les prestataires spécifiques de l'exécution des recherches sur les systèmes de production. Il s'agit de trouver des solutions à des problèmes thématiques à moyen ou à long terme pour l'intensification, la diversification et/ou la viabilité des systèmes de production.

2) Sous composante B2 : Fonds Compétitif de Recherche Appliquée (FCRA)

- Géré par un Comité Directeur Autonome assisté d'un Secrétariat Exécutif, permettant de répondre aux besoins en matière de Recherches Appliquées liées aux projets d'investissements productifs

Composante C : Appui institutionnel

1) Sous composante C1 : Appui au PADR et PRDR

Permet un renforcement de la démarche PADR, en particulier, au niveau des GTDR

2) Sous composante C2 : Appui à la mise en place de système d'informations statistiques du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.

Permet de faire une enquête de base et mettre en place un système de collecte de traitement et de diffusion périodique des données statistiques telles que les prix des produits de marchés.

3) Sous composante C3 : Appui aux politiques de développement rural

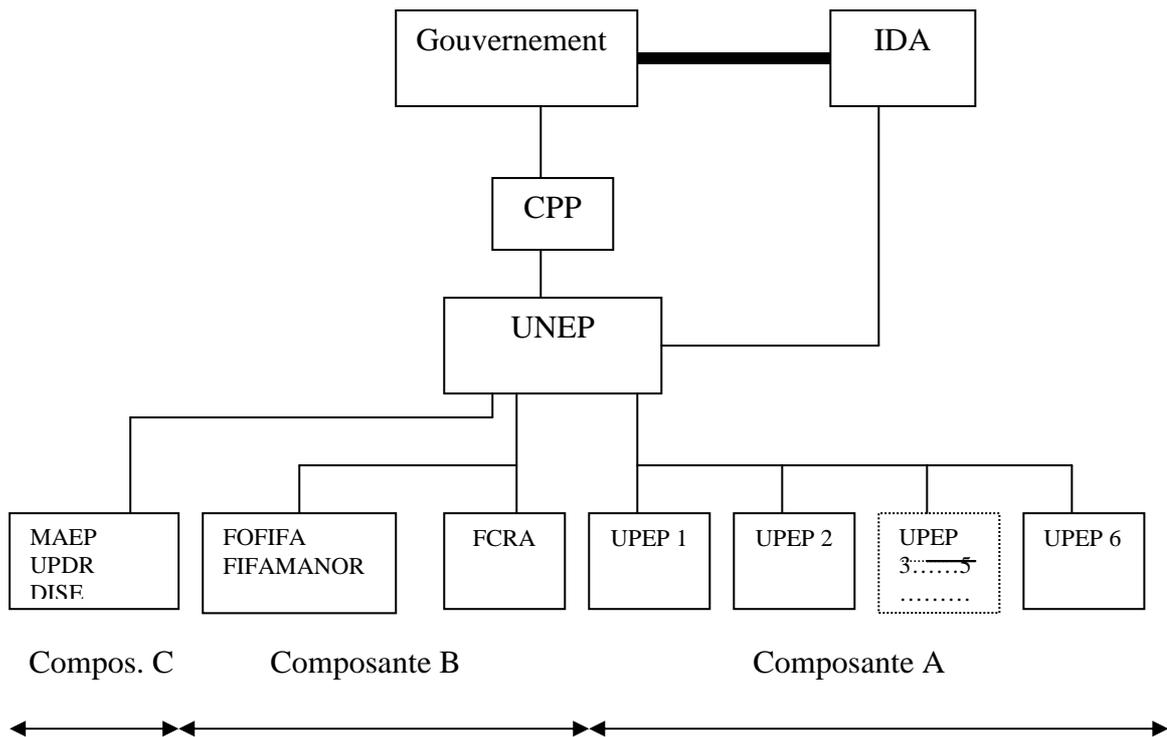
Où s’effectuent des études et actions concrètes destinées à analyser l’impact du cadre macro-économique, réglementaire et fiscal du secteur rural.

Composante D : Administration et gestion du projet

La composante **D** couvre les frais d'administration du Projet aux niveaux national et provincial, y inclus les services d'assistance technique, de suivi et d'évaluation et de contrôle externe.

Section 2 : Structure générale du Projet de Soutien au Développement Rural (PSDR)

I. Structure de Gestion du Projet



Légendes :

IDA : International Development Association

CPP : Comité Paritaire de Pilotage

UNEP : Unité Nationale d’Exécution du Projet

MAEP : Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche

UPDR : Unité de Programmation pour le Développement Rural

DISE : Direction Information et Suivi-Evaluation

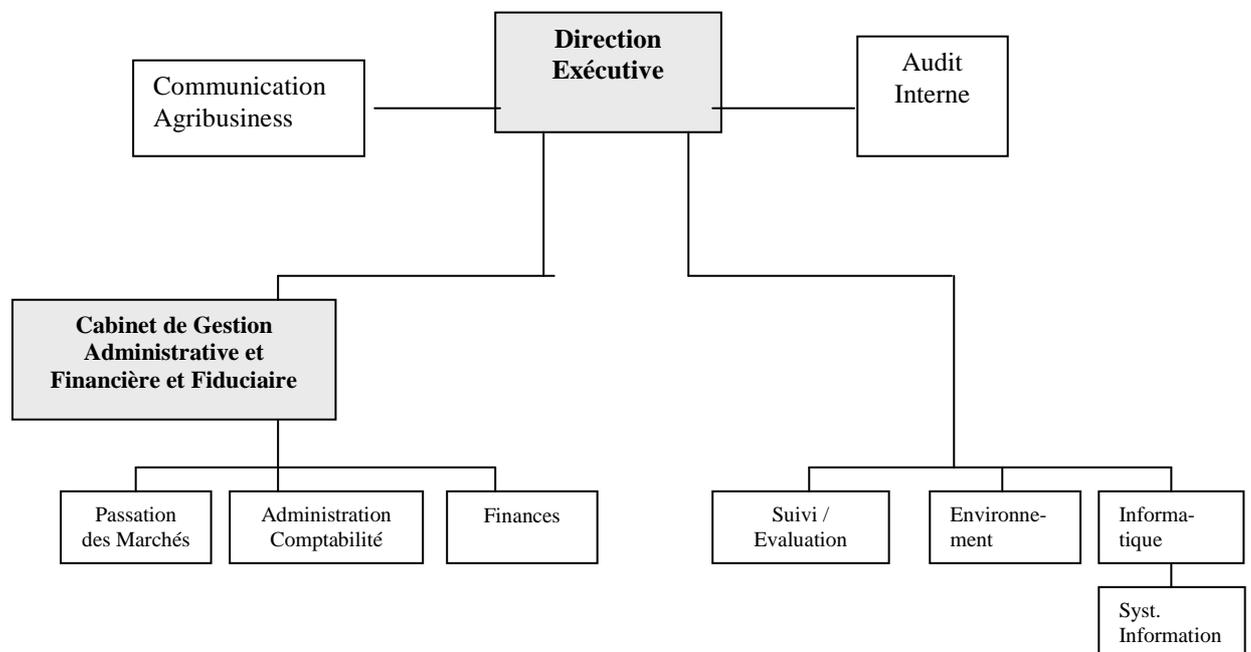
FOFIFA : FOibe Fikarohana FAmbolena

FIFAMANOR : FIompiana FAmbolena Malagasy -NORveziana

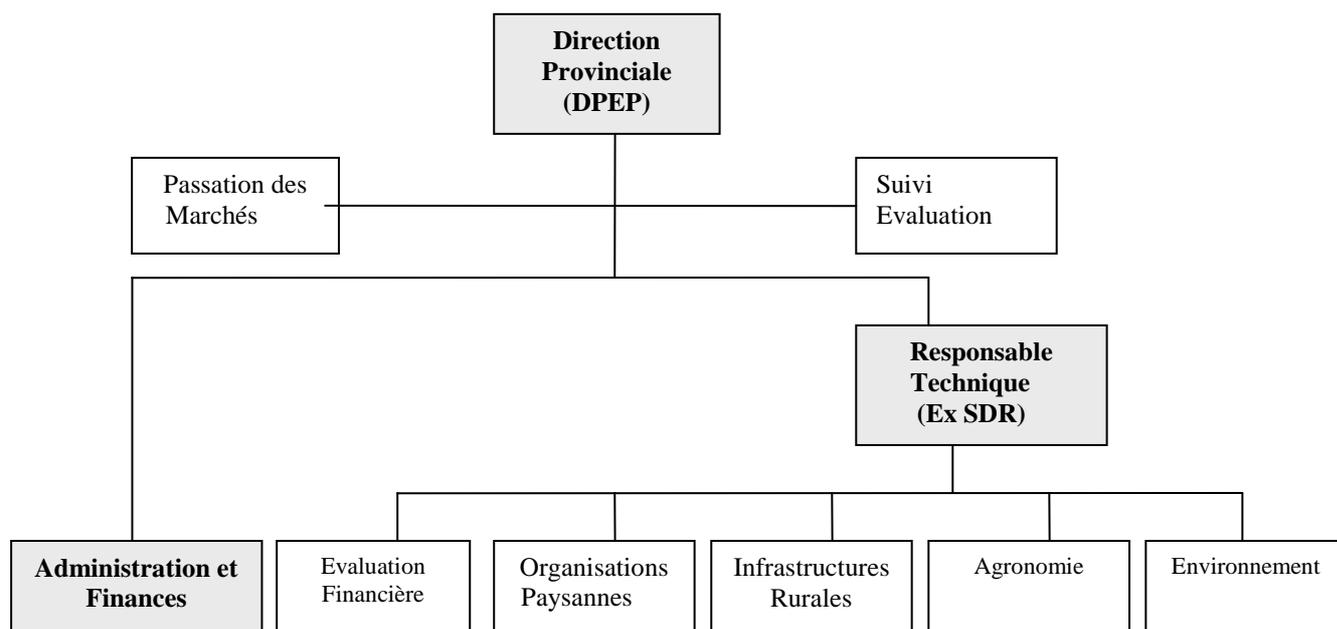
FCRA : Fonds Compétitif pour la Recherche Appliquée

UPEP : Unité Provincial d'Exécution du Projet

II. Structure de l'Unité Nationale d'Exécution du Projet (UNEP)



III. Structure-Type d'une Unité Provinciale d'Exécution (UPEP)



Section 3 : Généralité et contexte naturel de la zone d'étude

I. La typologie régionale

A. Présentation globale

Situé sur le littoral Est de Madagascar, le District de Vatomandry se trouve dans la partie sud de la province autonome de Toamasina inclus dans la Région Atsinanana. Il est limité comme suit :

- à l'Est, l'Océan Indien
- au Nord par le District de Brickaville (Vohibahiny)
- au Nord Ouest, par le District de Moramanga (commune rurale Beforona)
- au Sud par le District de Mahanoro ; et
- à l'Ouest par le District d'Antanambao Manampontsy

En prenant la RN2, puis la bifurcation à Antsapanana –Ampitambe par la RN11-A, il se trouve à 265 km d'Antananarivo. A cet effet, elle représente la côte la plus proche du capital de Madagascar.

La distance qui sépare le chef lieu de Faritany de Toamasina et le chef lieu du District de Vatomandry est de 182 km.

Au début, Vatomandry était une Préfecture, administrant les Sous-préfectures de Mahanoro, Antanambao Manampontsy et Marolambo. A partir de 1975, repartie en Fivondronampokontany était constitué des treize Firaisampokontany ou Communes.

Depuis 1995, trois nouvelles communes ont été créées dont :

- Niherenana au Nord, inclus dans la commune d' Amboditavolo.
- Tanambao Vahatrakaka, dans la commune de Maintinandry, et,
- Ampasimazava, dans la commune de Tsivangiana.

A partir de l'année 2003, trois autres nouvelles communes ont été créées dont :

- La Commune de Tsarasambo (prenant une partie de Maintinandry et de Tanambao Vahatrakaka).
- La Commune d'Iamborano (constituée par une partie des Communes d'Antanambao Mahatsara, Ifasina I, et Tanambao Vahatrakaka).
- La Commune de Niarovana Caroline (constituée par une partie des Communes Ilaka-Est et Tsivangiana).

Actuellement le District de Vatomandry est divisé en dix neuf Communes réparties comme suit :

Tableau n°2 : Les Communes de Vatondry

NUMERO	COMMUNES	SUPERFICIE (km ²)	NOMBRE DE FOKONTANY	DISTANCES/ CHEF LIEU DISTRICT
01	Ambalabe	110	05	72
02	Ambalavolo	161	10	25
03	Amboditavolo	350	10	27
04	Ambodivoananto	119	06	09,5
05	Ampasimadinika	115	14	54
06	Ampasimazava	120	04	62
07	Antanambao Mahatsara	200	14	30
08	Ilaka-Est	152	13	34
09	Ifasina I	201	14	64
10	Ifasina II	180	11	75
11	Iamborano	55	07	45
12	Maintinandry	25	03	12
13	Niarovana-Caroline	135	10	39
14	Niherenana	125	06	44
15	Sahamatevina	150	13	12
16	Tanambao Vahatrankaka	44	05	30
17	Tsarasambo	60	07	18
18	Tsivangiana	310	11	50
19	Vatondry	65	12	00
	TOTAL	2732	175	

Source : Service régional du plan Vatondry



Ayant une superficie globale de 2732 km², le District de Vatomandry constitue le 1 /26^{ème} de la surface du Faritany de Toamasina, il est constitué de dix-neuf (19) communes et de cent soixante quinze (175) Fokontany ou quartiers.

B. Morphologie, pédologie

1. Les Reliefs

En ce qui concerne les reliefs, le District de Vatomandry peut être subdivisé en trois principales zones :

- La bande côtière Est : Une Zone très mince d'environ 2,5 km de largeur qui s'étend du Nord au Sud. Elle est composée d'un cordon lagunaire important, sableux et marécageux dont la végétation principale est composée des plantes aquatiques telles que : le Viha, les Niaoulis, les Penja et les Fandrana. Les parties sableuses sont souvent couvertes des Anjavidy, et des Famafa.
- La zone intermédiaire composée des basses collines couvertes de Grévilias et des maigres prairies dégradées annuellement par des feux sauvages. Celles-ci sont alternées par des vallons marécageux peuplés des Raphia, des Fandrana et des Herana.
- La zone à relief très accidenté vers l'intérieur du District succède des vallées couvertes des forêts secondaires. Un peu plus à l'Ouest des forêts primaires sont visibles sur certains sommets des collines.

2. Le climat

a) Humidité

Dans le District de Vatomandry, on constate la présence d'un climat subéquatorial, d'une humidité importante et chaude pendant toute l'année. En général, il n'y a presque pas de saison sèche, cependant le mois d'Octobre est souvent le plus chaud et sec. La pluviosité moyenne est sensiblement égale ou supérieure à 2000 mm /an d'où une humidité relative de l'air assez élevée. Les inondations sont fréquentes en saison de pluies.

b) Température

On constate cependant une faible variation de température à force de pénétrer dans la partie Ouest du District. Aussi, trois zones d'une spécificité particulière peuvent être distinguées :

- La Zone côtière plus chaude, englobant les communes de Vatomandry, Sahamatevina, Maintinandry, Ilaka-Est, Niarovana II et Tsivangiana.
- La Zone à basse altitude avec une température moyenne constituée par les Communes de Tsarasambo, Ampasimazava, Ambodivoananto, Tanambao Vahatrakaka, Amboditavolo, Niherenana.
- La Zone de haute altitude un peu plus fraîche composée par des communes d'Ambalavolo, Ambalabe, Antanambao Mahatsara, Ifasina I, Ifasina II, Ampasimadinika et Iamborano.

La température moyenne maximale est de l'ordre de 32°8 au mois de Février tandis que la température moyenne minimale est d'environ 18°5 en mois d'Août

c) Catastrophes naturelles

Des cyclones et dépressions tropicales frappent souvent le District de Vatomandry. Ces phénomènes arrivent parfois entre le mois de Janvier et Mai. Ils dévastent tout sur leur passage des maisons, infrastructures et plus principalement les cultures. Les cyclones très puissants de plus de 100-km/heures ravagent les habitations à coup de vent, tandis que ceux moins faibles apportent souvent des inondations très dangereuses.

Tableau n°3 : Les cyclones qui ravagent le district de Vatomandry depuis 1986

DENOMINATION	DATE DE PASSAGE	PUISSANCE
Cyclone tropical Honorine	17.03.86	226 km/heure
Cyclone tropical Calidera	20.01.88	61 km/heure
Cyclone tropical Alibera	05.01.90	85 km/heure
Cyclone tropical Daisy	16.01.94	105 km/heure
Intense Géralda	07.02.94	90 km/heure
Dépression tropicale Kelvina	10.03.94	63 km/heure
Cyclone tropical Litane	18.03.94	80 km/heure
Cyclone tropical Edwige	29.02.96	97 km/heure
Cyclone tropical Eline	17.02.00	200 km/heure
Cyclone tropical Gloria	-	-
Cyclone tropical Manou	08.05.03	250 km/heure
Tornade (Rambondanitra)	06.03.04	-

Source : Service régional du plan Vatomandry

d) Pluviométrie

La pluviométrie annuelle de la zone économique Atsinanana est la suivante :

STATION	PLUIES (mm)	NOMBRES DE JOURS DE PLUIES
Vatomandry	2970	207

Source : Direction inter régionale de la statistique Toamasina

3) Pédologie

Une grande partie du District est constituée par le sol cristallin. Cependant sur les zones de collines vers l'intérieur du District, les sols sont ferralitiques. En outre, les sols hydromorphes d'apport fluvial et sableux sont accumulés sur la zone littorale et des basses collines.

L'alternance des feux de brousse et de fortes pluies engendrent une formation de sols stériles et indures. Ces sols sont évidés dans la zone de basses collines ou Tanety, avec une végétation un peu rabougrie.

Le long de la côte, les sols sont sableux, de couleur blanche et intensément lessivés. Cependant, cette bande côtière sableuse est alternée par des sols hydromorphes et marécageux.

La zone occidentale est généralement constituée de sols granitiques et ferralitiques.

C. La situation socio-économique du secteur agricole

1) L'agriculture

D'une manière générale, l'agriculture est encore au stade traditionnel dans la région. Les paysans ne sont pas encore habitués à l'utilisation des matériels agricoles. Depuis la compétition de 2004 et 2005 sur la production agricole à haut rendement, quelques paysans rizicoles commencent à avoir un rendement de plus de 8 à 10 tonnes/ha

2) Dominances culturelles

Évaluée à 25872 Ha en 2003 et 26538 en 2004, la superficie totale cultivée est de 28728 Ha en 2005. Cependant, on constate que la riziculture est la principale activité de la population. Elle occupe une superficie de 20710 Ha pour l'année 2005, soient 72,1% des superficies cultivées.

Viennent ensuite les cultures des rentes qui occupent une superficie de 4080 Ha et qui représentent les 14,2% des surfaces cultivées.

Les cultures vivrières et fruitières sont presque identiques avec une superficie de 1960 Ha soit 6,8 % de superficie cultivée et de 1913 Ha soit les 6,7%.

Les cultures maraîchères ne représentent que les 9,2% de la superficie totale cultivée.

3) Production agricole

L'évolution de la production agricole ainsi que la superficie cultivée depuis l'année 2003 est donnée dans le tableau suivant :

Tableau n°4: Evolution de la production agricole dans le district de Vatohary

SPECULATION	SUPERFICIE (Ha)			PRODUCTION (T)			RENDEMENT (T/Ha)		
	2 003	2004	2005	2003	2004	2005	2003	2004	2005
RIZICULTURE									
Riz irrigué	8 190	9 258	11 294	21 294	21 294	29 320	2,6	2,3	2,5
Riz pluvial (tavy)	9 450	9 450	8 982	12 285	12 285	10 778	1,3	1,3	1,2
Total	17 640	18 708	20 710	33 579	33 579	40 098	1,95	1,8	1,85
CULTURE VIVRIERE									
Manioc	947	945	1 100	14 175	14 175	16 500	15	15	15
Maïs	472	472	610	378	377	549	0,8	0,8	0,9
Patates douces	210	210	250	2 100	2 100	2 500	10	10	10
Total vivrière	1 629	1 627	1 960	16 643	16 652	19 652	-	-	-
CULTURE FRUITIERE									
Agrume	474	474	370	3 792	3 792	2 960	8	8	8
Banane	215	215	230	1 720	1 720	1 840	8	8	8
Letchis	430	430	470	2 150	2 150	5 170	5	5	11
Ananas	173	173	215	3 460	3 460	4 300	20	20	20
Avocat	27	27	28	185	135	140	6,8	5	5
Total fruitière	1 319	1 319	1 913	11 307	11 257	14 410	-	-	-
CULTURE DE RENTE									
Café	3 900	3 500	3 400	975	875	975	0,25	0,25	0,28
Poivre	15	15	15	3	3	3	0,2	0,2	0,2
Girofle	850	850	175	340	340	70	0,4	0,4	0,4
Canne à sucre	450	450	480	9 000	9 000	9 600	20	20	20
Vanille	-	-	10	-	-	-	-	-	0,2
Total rente	5 215	4 815	4 080	10 318	10 218	10 648	-	-	-
CULTURE MARAICHERE									
Legumes feuilles	27	27	20	945	145	720	35	15	36
Legumes secs	42	42	45	126	420	450	3	10	10
Total GUMA	69	69	65	1 071	565	1 170	-	-	-

Source : service régional du plan Vatomandry

A partir du tableau ci-dessus, on constate que la plupart des paysans pratiquent la riziculture. Et en général, on voit que la production annuelle est à peu près stable même si la surface cultivée augmente. Cela est causée par les catastrophes naturelles.

D. ELEVAGE

L'élevage se pratique en général d'une façon traditionnelle dans le District de Vatomandry. On fait surtout de l'élevage bovin, porcin et l'aviculture.

L'intervention du Projet de Soutien au Développement Rural (PSDR) dans le District pourrait favoriser l'amélioration de la situation. En effet, quelques Organisations Paysannes (OP) financées par le Projet de Soutien au Développement Rural (PSDR) pratiquent actuellement l'élevage intensif de pisciculture, l'aviculture et de l'apiculture. L'élevage des poules pondeuses et des poulets de chair financés par ce projet aurait dû présenter du résultat positif, mais le passage du cyclone Manou en 2003 avait détruit la plupart des sites d'élevage.

1. Statistique d'élevage

Dans le domaine de l'élevage, le recensement estimatif est le suivant depuis les trois dernières années dans le district de Vatomandry.

Tableau n°5: Recensement estimatif années 2003, 2004 et 2005

CHEPTELS	2003	2004	2005
Bovin	11500	19750	11600
Porcin	2400	13950	2500
Volaille	461300	968600	461000
Apiculture	–	–	297 sites
Pisciculture	–	–	50

Source : Division élevage Vatomandry

En 2004, le nombre de cheptels augmente à cause de l'intervention du Projet de Soutien au Développement Rural. Mais pour des problèmes de débouchés, ce nombre diminue

en 2005 durant laquelle la population rurale commence à pratiquer l'apiculture et la pisciculture.

2. Abattage inspecté et commercialisation

Durant les trois dernières années, les abattages inspectés sont les suivants :

Tableau n°6 : Abattage inspecté années 2003-2004-2005 dans le district :

CHEPTELS	2003	2004	2005
Bovin	687	462	291
Porcin	978	1029	606
Volaille	-	-	-

Source : Division de l'élevage Vatomandry

Il est à noter que le seul abattoir dans le district se trouve au chef lieu de Vatomandry ; aucune autre commune n'en possède. Les porcs sont les plus abattus car ils sont plus faciles à vendre. Et les bœufs sont utilisés pour la riziculture et destinés pour les rites.

En outre, le district de Vatomandry n'a aucun marché contrôlé des bovidés, les ventes s'effectuent entre les éleveurs et bouchers ou collecteurs, car il existe en effet des collecteurs des bovidés et des cochons qui font la transaction vers Toamasina, Brickaville, ou Antsampanana Ampitambe.

E. Pêches et ressources halieutiques

Situé en bordure de la mer, traversé par de grands cours d'eau et du canal des pangalanes, parsemé surtout par d'importants plans d'eau (lacs et étangs), le district de Vatomandry possède une importante potentialité de zone de pêche continentale que maritime. Cependant l'exploitation se fait de façon purement traditionnelle. Certaines associations des pêcheurs ont pu quand même bénéficier des aides et dons en matériels ou financières pour pouvoir améliorer leur exploitation.

1) La pêche continentale

On peut dire que le district de Vatomandry dispose encore d'une grande diversité d'espèces halieutiques d'eau douce en qualité et en quantité :

- Fiampontsy, Fiambato, jebojebo, Masovoatoaka, cabot, Barahoa, Atona,

- Les espèces marécageuses telles que les tilapia, Dialava, Saroy, Fony, Toho, Amalona, Vily, Pirina,...
- Il y a d'abord les espèces rares de haute qualité telle que : les Zompona, Tsindrano. Enfin, les crustacés tels que les crabes et les différentes sortes d'écrevisses (orambotrika, oran-dava, Menasomotra, Kosia, Patsa,...)

2) La pêche maritime

Toutes les espèces existantes de l'Océan Indien (poissons, requins, raies, anguilles, crevettes, crabes,...) sont généralement produites à Vatomandry. Cependant, les langoustes, les concombres de mer et les pieuvres sont un peu rares.

Durant l'année 2005, plus de cent cinquante et huit (158) tonnes de produits marins ont été exploités par les pêcheurs de la région. Cependant, presque chaque année, il existe toujours un conflit ou des litiges de zone maritime entre les pêcheurs traditionnels locaux et ceux de la pêche industrielle venant de l'extérieur du district. Aussi, la mécanisation ou l'amélioration de la production locale pourrait être envisagée.

En 2004, le projet Assistance au développement de la pêche traditionnelle a doté des matériels des pêches, l'association FIMPAMA de Marofototra. De plus, la section pêche et des ressources halieutiques encadre et appuie techniquement les associations des pêcheurs officiels tels que : Ambilakely, Andakatrambana, Marofototra, Ambodisakoana. Cependant, la production est loin d'être suffisante pour pouvoir améliorer leur niveau de vie.

La production marine dans le district est donnée dans le tableau suivant durant l'année 2005 :

Tableau n°7: Production marine dans le district de Vatondry

DESIGNATION DES PIECES	VENTE LOCALE		EXPEDIES		TOTAL
	Frais	Traité	Frais	Traité	
Poissons assortis	77 160	8 120	28 585	-	113 865
Requins	15 430	-	-	1400	16 830
Crevettes	7 410	470	3 830	-	11 710
Crabes	1 070	-	-	-	1 070
Langoustes	640	-	-	-	640
Raie	8 260	-	-	-	8 260
Huîtres/Moules	5 790	-	-	-	5 790

Source : Section de la pêche et des ressources halieutiques Vatondry

Le développement de la filière pêche maritime nécessite la création des G.E.L.O.S.E, l'amélioration des matériels et surtout des embarcations pour les pêcheurs du littoral entre Antsiramihanana et Marosiky.

II. Structure de la population

A. Densité

Le district de Vatondry qui a pour code postal 517 a une superficie de 2732 km² et estimé à 178877 habitants en 2005.

La répartition de la population par commune permet de dégager le degré d'occupation de chaque localité. Cette répartition est donnée dans le tableau ci-dessous :

Tableau n°8 : Répartition spatiale de la population en 2005

COMMUNES	SUPERFICIE	POPULATION	DENSITE (habitants/km ²)	REPARTITION SPATIALE
Ambalabe	118	7 607	64	4,2
Ambalavolo	161	12 551	78	7,0
Amboditavolo	350	9 951	28	5,5
Ambodivoananto	119	5 812	49	3,2
Ampasimadinika	112	9 021	80	5,0
Ampasimazava	120	4 420	37	2,4
Antanambao Mahatsara	200	21 307	106	11,9
Iamborano	55	7 577	137	4,2
Ilaka-Est	152	13 891	91	7,7
Ifasina I	201	7 225	36	4,0
Ifasina II	180	9 423	52	5,3
Maintinandry	25	4 589	183	2,6
Niarovana Caroline	135	10 820	80	6,0
Niherenana	175	3 940	23	2,2
Sahamatevina	150	11 851	49	6,6
Tanambao Vahatrankaka	44	4 950	112	2,7
Tsarasambo	60	6 157	102	3,4
Tsivangiana	310	13 971	45	7,8
Vatomandry	65	13 814	212	7,7
	2 732	178 877	65	100,0

Source : Commune Vatomandry

Le taux d'urbanisation s'élève à 7,7% avec une densité de 212 habitants par km². La densité démographique est de 65 habitants par km². Toutefois, la commune de Maintinandry a une densité assez élevée de 183 habitants par km². C'est une commune de plus en plus réduite avec trois grands fokontany seulement.

B. Diversité ethnique

Le peuplement de la région de Vatomandry était plus ou moins métissé à partir de la période coloniale et jusqu'à maintenant. En effet, il y avait une importante immigration de certaines races, favorisée par l'existence du port de Vatomandry depuis 1880 jusqu'à 1950.

Eparpillé un peu partout à l'intérieur du district, on peut trouver des descendants européens, mauriciens, comoriens, sénégalais, indiens (chinois du Canton)

Quant aux immigrants nationaux, les plus importants sont :

- Les Antaimoro, Antaisaka et ou Antaifasy en quête des rizières et des terrains fertiles se groupant un peu partout, surtout à Ilaka-Est, à Tsarasambo, Antanambao Vahatrakaka et Sahamatevina.
- (Vatomandry), Ambodimanga et Ambalatenina d'Antanambao Mahatsara. Ceux qui arrivaient actuellement ne sont que des marchands ambulants, qui se groupaient un peu partout auprès des marchés des communes ou des villages plus ou moins importants.
- Autrefois, les Antandroy venaient massivement dans la région, dans le but d'assurer le gardiennage des colons ou des concessionnaires plus ou moins importants.

La population dans le district de Vatomandry est donc caractérisée par diverses ethnies, mais les Betsimisaraka, originaires de la région sont majoritaires.

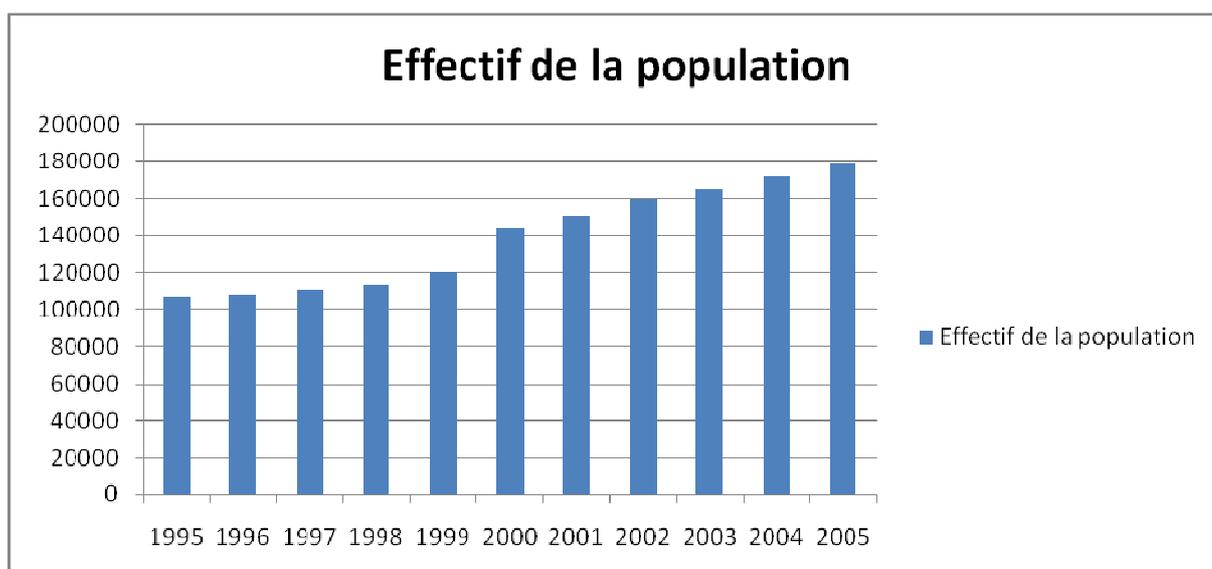
C. Caractéristique socio-démographique

1) Evolution de la population de la zone d'étude

Il est intéressant d'analyser l'évolution de la population. En voici celle du district de Vatomandry :

Tableau n° 9 : Evolution de la population du district de Vatomandry de 1995-2005

ANNEES	EFFECTIF DE LA POPULATION	INDICE D'EVOLUTION ANNEE 1995=BASE 100
1995	106506	100
1996	108311	102
1997	110900	104
1998	113353	106
1999	120098	113
2000	143882	135
2001	150775	142
2002	159934	150
2003	165602	155
2004	172207	162
2005	178877	168



De 1995 à 1998, la population évolue avec un rythme assez lent de (+2). Après 1998, la situation a évolué et l'indice montre un accroissement similaire de (+7) ou en moyenne (+6,6).

2) Effectif de la population par sexe

Dans l'ensemble, la population féminine est dominante dans le district de Vatomandry. Elle représente environ les 50,05% de la population totale. En 2005, la population totale de Vatomandry est estimée à 178877 habitants. La population masculine est au nombre de 89349 habitants tandis que la population féminine est de 89528.

3) La population active

La population active dans le district de Vatomandry représente actuellement les 26,2% de la population totale. L'indice de dépendance économique (IDE) est assez élevé pouvant atteindre 281 % .Ce qui implique une lourde charge pour 100 personnes valides qui doivent subvenir 281 personnes à charges.

Il est nécessaire de donner le nombre de la population par groupe d'âge pour connaître l'effectif de la population active.

Tableau n°10 : Répartition de la population par groupe d'âge (Année 2005)

GROUPE D'AGE	EFFECTIF DE LA POPULATION	POURCENTAGE
00-05 ans	89260	49,9%
06-17 ans	40783	22,8%
18-59 ans	46866	26,2%
60 ans et plus	1968	01,1%
ENSEMBLE	178877	100%

Source : Commune Vatomandry

La population est en majorité très jeune. Les enfants en âge d'étudier sont au nombre de 40783, mais il n'y a que 32844 qui étudient durant cette année scolaire. Le taux de scolarisation est donc de 80,5% dans le district.

Section 4 : Les principales causes des problèmes socio-économiques du district

Les objectifs de développement du millénaire ¹ sont basés sur les conclusions et résolutions de conférences mondiales organisées par les Nations Unies. Ces objectifs ont été approuvés, en Septembre 2000, par l'ensemble des 189 Etats membres des Nations Unies. Les objectifs du millénaire mettent l'accent sur les résultats. Ils consacrent le rôle de la réduction de la pauvreté comme but principal du développement. La suppression de la famine,

¹ Les Etats membres de l'ONU se sont engagés à réaliser, d'ici 2015, les objectifs suivants : Réduire l'extrême pauvreté et la faim ; assurer l'éducation primaire pour tous ; promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; réduire la mortalité infantile ; améliorer la santé maternelle ; combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies ; assurer un environnement durable ; mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

l'importance accordée les droits de la femme, les progrès de la santé maternelle et infantile, la prévention et la guérison des maladies contagieuses et la promotion d'un développement environnementalement durable sont des objectifs complémentaires que les populations de tous les pays, riches et pauvres, n'auront aucun mal à comprendre.

Malheureusement, un grand nombre de pays pauvres dont Madagascar paraissent encore incapables d'atteindre ces objectifs. Le monde rural est le plus touché par ces différents signes de la pauvreté. Pour le cas du district de Vatovavy, en voici les différents problèmes qui sont les causes de non atteinte de ces objectifs.

I. Les problèmes environnementaux

L'un des objectifs de développement du millénaire est de promouvoir un développement environnementalement durable c'est-à-dire intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes des pays et renverser la tendance à la dégradation de l'environnement ; ensuite diminuer de moitié, dès 2015, le pourcentage de ceux n'ayant pas accès à l'eau potable de façon permanente ; et enfin, améliorer de façon notable, dès 2020, les conditions de vie d'au moins cent millions d'habitants de taudis.

Mais ces objectifs sont loin d'être atteints dans le district de Vatovavy même si le Cantonnement des Eaux et Forêts, qui ont pour attributions principales la lutte contre les feux sauvages et la déforestation ; la protection des forêts primaires classées ; la vulgarisation des nouveaux plants plus performants pour les reboisements, assure la surveillance et la sauvegarde de l'environnement.

La première cause de la dégradation de l'environnement est la déforestation qui est provoquée par la pratique de « tavy » ; le trafic des bois précieux ; et l'utilisation irrationnelle des bois pour satisfaire les besoins en bois de chauffe, construction,...

A l'instar, durant l'année 2005, les délits relevés par le Cantonnement des Eaux et Forêts sont les suivants :

Tableau n°11: Délits forestiers/permis d'exploiter

ANNEES	SUPERFICIES BRULEES (hectares) (1)	SUPERFICIES DEBOISEES (hectares) (2)	NOMBRE DE PERMIS DE COUPE
2003	71,45	0,50	01
2004	Néant	100,00	16
2005	115,00	30,00	01

(1) : Feux sauvages ; (2) : Eucalyptus et grevilléas

Source : Cantonnement des Eaux et Forêts de Vatomandry

On observe un faible taux de reboisement dans le district alors que les superficies brûlées sont très vastes, c'est pourquoi, la production forestière annuelle diminue. Ainsi, prenons le cas des années 2004 et 2005.

Tableau n°12: Production forestière années 2004 et 2005 dans le district de Vatomandry

DESIGNATION DES PRODUITS	QUANTITES PRODUITES	
	2004	2005
Charbon de bois.....	8660 sacs	4420 sacs
Bois de chauffe.....	2850 stères	2800 stères
Bois d'œuvre.....	07 pieds	405,680 m ³
Bois ronds.....	3157 unités	-
Rapaka.....	419 pieds	-
Fontsy.....	279 paquets	-
Falafa.....	334 paquets	-
Bambou.....	284 tiges	-

Source : Cantonnement des eaux et forêts Vatomandry

D'après le tableau, on constate que les quantités de produits forestiers produites diminuent brusquement. Ainsi, le charbon de bois est réduit de moitié et les bois de construction qui sont les plus utilisés comme les bois ronds, les « rapaka », « fontsy », « falafa », « bambou » disparaissent.

Dans le district de Vatmandry, l'inondation persiste, elle est liée à la déforestation au niveau des bassins versants et occasionnée par une forte pluviométrie de la côte orientale de Madagascar (Vatmandry a une pluviométrie annuelle de 2970 mm et le nombre de jours de pluies est de 207 par an). Ensuite, l'érosion qui est la principale cause de la dégradation des sols provient de l'instabilité des sols suite à la disparition des couvertures végétales. En plus, le changement climatique provoqué par le réchauffement planétaire, le retard de la saison des pluies et la diminution de la pluviométrie ont des conséquences néfastes sur l'environnement. Enfin, les feux de brousses (« tavy ») constituent un grand problème de l'environnement actuel. Ils sont occasionnés par l'habitude, le défaut de la mise en place d'une sécurisation foncière, la pratique d'une agriculture traditionnelle et l'inaccessibilité des intrants agricoles.

Alors, même s'il y a les efforts du Cantonnement des Eaux et Forêts de Vatmandry pour protéger l'environnement, les dégâts environnementaux persisteront encore si la mentalité de la population ne change pas.

En effet, pour aider les organisations paysannes rurales à atteindre leur but, réaliser des études de projets ne suffit plus, mais c'est l'appui à l'amélioration de l'environnement paysan qui doit être une mesure d'accompagnement pratique par les financeurs tels que le reboisement, la disponibilité des plantules à reboiser et des terrains.

II. Les facteurs socio-économiques

1) Les problèmes liés aux activités agricoles

La production agricole est loin d'être satisfaisante, les causes sont multiples :

- la non utilisation des semences à haut rendement et sélectionnées (parmi les principaux éléments de la révolution verte)¹, pour avoir des bonnes qualités et quantités de production.
- les méthodes agricoles restent archaïques à l'Angady et Antsy pour le défrichage, le labour et piétinage à bœuf, le Karima pour la récolte.

¹ Pour la Révolution Verte, les piliers sont : semences améliorées ; matériels et équipements agricoles ; engrais ; techniques améliorées ; maîtrise de l'eau. Les leviers sont : sécurisation foncière ; conseil aux producteurs ; accès au financement ; augmentation des superficies exploitées ; formation technique des jeunes ruraux ; développement des marchés ; développement de l'agrobusiness ; mode de développement durable.

- La protection phytosanitaire n'est plus assurée efficacement pour l'effet du coût onéreux des produits et matériels de traitement
- La méconnaissance de l'utilisation des engrais et matériels végétaux sélectionnés.
- Les maladies fréquentes sont : l'altérariose, la fusariose et la piriculariose du riz
- Il y a également des insectes et animaux nuisibles tels que les rats, les bores blancs, les insectes terricoles (Beatoka), les fody et les moineaux, etc...
- D'une part, la pratique des Tavy (culture sur brûlis) persiste sur les bassins versants déjà dégradée et non productifs. D'autre part, la maîtrise de l'eau est très difficile sur les plaines côtières très marécageuses.

Les plaines rizicultivables sont nombreuses dans le district de Vatomandry, mais leur aménagement demande encore beaucoup de travail. En effet, la non maîtrise de l'eau est l'une des principales causes de l'insuffisance de la production et constitue un handicap majeur du développement rizicole dans la région.

2) L'insuffisance des incitations touchant la sphère de production

Un des facteurs déterminant du refus passif du développement par les paysans est la méconnaissance du milieu par les techniciens. L'étude des mentalités des paysans ainsi que le diagnostic du milieu rural ne sont pas suffisants pour découvrir la réalité paysanne face à l'innovation. La bonne connaissance des mentalités des paysans est indispensable pour la transmission des messages et la bonne connaissance du milieu est indispensable pour faire des propositions d'amélioration nécessaires au développement.

Dans les pays à faible revenu disposant d'un secteur agricole impliquant une majorité de la population (comme Madagascar), les données démontrent que c'est la croissance agricole qui réduit la pauvreté. Même si on fait tout effort pour augmenter la production, le problème persiste à cause des débouchés incertains ou inexistants. Une surproduction existe d'où une diminution du prix à un niveau très bas. La production est destinée uniquement à l'autoconsommation.

L'exploitation des paysans par les opérateurs économiques ou commerçants à cause de leur ignorance les déçoit et diminue leur motivation à produire davantage. En effet, le fait d'être analphabètes et de ne pas savoir compter empêche un grand nombre d'individus de tirer le meilleur parti de leur potentiel productif et d'exploiter des opportunités. Ils sont particulièrement défavorisés dans les domaines liés à l'information et à la négociation

lorsqu'il s'agit de vendre leur production auprès des commerçants ou opérateurs économiques qui disposent à la fois d'un grand nombre d'informations, connaissances et savoir-faire. Quels que soient leur richesse ou leurs biens, tous les habitants de la zone du projet qui sont analphabètes ou savent à peine compter sont vulnérables et souffrent d'une forme de pauvreté humaine qui les dévalorise socialement et limite leur potentiel d'épanouissement et de développement personnel.

En outre, on sait que la précarité du ménage, l'insécurité, le degré d'éloignement, l'accès au crédit, l'accès au marché et le degré d'enclavement (distance des routes) sont parmi les facteurs générateurs ou réducteurs de la production. Ainsi, en l'absence de formes organisées pour mettre en sécurité son épargne et pour des raisons sociologiques spécifiques, les ménages ont tendance à épargner une partie de leur accroissement de revenu en nature. Mais ce type d'épargne a beaucoup de risques à cause de l'insécurité et des catastrophes imprévus. En plus, la recrudescence des vols est un des phénomènes vécus par la population dans la zone du projet. Ce problème a un effet préjudiciable dans cette zone. Il crée une instabilité sociale et économique freinant ou entravant des importants progrès escomptables. Enfin, l'enclavement de certains lieux à cause des problèmes d'infrastructure routière occasionne des problèmes du circuit de production d'où le cercle vicieux des problèmes des incitations touchant la sphère de production.

III. Les problèmes de la santé

La santé est la pierre angulaire de la croissance économique et constitue l'un des principaux moyens d'améliorer le bien-être des individus. Elle augmente la capacité de production d'un pays, et contribue à réduire la pauvreté en améliorant l'efficacité de la main d'œuvre fournie par la population. Elle a une influence sur l'offre de travail, non seulement en agissant sur le nombre de travailleurs, mais encore, en modifiant la durée de leur travail.

L'absentéisme pour raison de santé est parfois important dans les économies sous-développées, et la prise en compte d'une mesure sanitaire correspondante peut engendrer une efficacité de la production.

Le district est constitué de 26 (vingt-six) formations sanitaires : un (1) Centre Hospitalier de District niveau II (CHD II) ; dix-neuf (19) Centres de Santé de Base niveau II (CSB II) publics fonctionnels ; cinq (5) Centres de Santé de Base niveau I publics dont un (1) non fonctionnel à cause de manque de personnel et un (1) Centre de Santé de Base niveau II privé. Voici les détails des formations sanitaires publiques existantes dans ce district :

Tableau n°13: Les formations sanitaires publiques existantes par commune dans le district de Vatondry (Année 2005)

COMMUNES	Types de formations sanitaires	EFFECTIFS DES PERSONNELS SANTE					MATERIELS		Dépôt de médicament
		M.E	INF.	S.F	A.S	AUTRES	LITS	TABLES Acc.	
VATOMANDRY	CHD II	4	10	7	2	-	-	-	3
	DU	1	1	1	-	2	1	4	-
	CSM I	1	1	1	-	1	3	2	-
ILAKA-EST	CSB II	1	1	1	-	1	13	2	1
Marosiky	CSB I	-	-	-	-	-	4	1	-
TSIVANGIANA	CSB II	-	-	-	1	1	16	1	-
Tanambao I	CSB I	-	-	-	1	-	7	1	-
AMPASIMADINIKA	CSB II	-	1	-	-	-	9	2	-
Ambodinonoka	CSB I	-	-	-	1	-	3	4	-
AMPASIMAZAVA	CSB II	1	-	-	1	-	5	4	-
MAINTINANDRY	CSB II	-	1	-	-	-	4	1	-
TSARASAMBO	CSB I	-	-	-	1	-	5	1	-
TANAMBAO									
VAHATRAKAKA	CSB II	-	-	-	1	-	3	1	-
IFASINA I	CSB II	-	-	-	1	1	3	1	-
IFASINA II	CSB II	-	1	-	-	-	4	4	-
Marovato	CSB I	-	-	-	1	-	4	4	-
ANT/MAHATSARA	CSB II	-	1	-	-	-	8	4	-
AMBODIVOANANTO	CSB II	-	1	-	-	-	8	1	-
NIHERENANA	CSB II	-	1	-	-	-	7	3	-
AMBODITAVOLO	CSB II	-	2	-	-	-	8	5	-
AMBALAVOLO	CSB II	1	1	-	-	-	8	1	-
SAHAMATEVINA	CSB I	-	-	-	1	-	4	1	-
Nosimanasa	CSB II	1	-	-	-	1	4	5	-
AMBALABE	CSB II	-	-	-	1	-	4	5	-
TOTAL		10	22	10	12	7	135	58	4

Source : SSD Vatondry

Pour toute la consultation externe, il y avait 70700 patients du janvier à décembre 2005 et 29131 du janvier à juin 2006 aux Centres de Santé Base (CSB) Vatondry ; pour le Centre Hospitalier de District (CHD), il y avait 3135 patients du Janvier à Décembre 2005 et 1080 le Janvier à Juin 2006.

Dans le district de Vatondry, les pathologies dominantes sont :

Tableau n°14: Les dix (10) premières pathologies dominantes aux CSB Vatondry du janvier au décembre 2005

INTITULE DE LA MALADIE	NOMBRE DES PATIENTS	POURCENTAGE
Suspicion palu	18415	26,9%
IRA : Infection Respiratoire Aigue	14336	21%
Maladie diarrhéique	5144	7,5%
Infection cutanée	3463	5,1%
IST : Infection Sexuellement Transmissible	2739	4%
Affection Bucco-dentaire	1921	2,8%
Infection de l'œil et ses annexes	1536	2,2%
Accident traumatisme	1302	1,9%
Hypertension	751	1,1%
Toux plus de trois semaines	666	1%

Source : Hôpital Toamasina

Tableau n°15 : Les dix (10) premières pathologies dominantes aux CSB Vatomandry du Janvier au Juin 2006

INTITULE DE LA MALADIE	NOMBRE DE PATIENTS	POURCENTAGE
IRA : Infection Respiratoire Aigue	7805	29%
Suspicion palu	6230	23,2%
Maladie diarréique	1562	5,8%
Infection cutanée	1386	5,2%
IST : Infection Sexuellement Transmissible	934	3,5%
Affection Bucco-Dentaire	718	2,7%
Accident Traumatisme	642	2,4%
Infection de l'œil et ses annexes	367	1,4%
Hypertension	240	0,9%
Malnutrition	159	0,6%

Source : Rapport de SSD Vatomandry à l'hôpital Toamasina

Les tableaux montrent que le paludisme est une maladie endémique dans la région. Le nombre de cas touche plus de 25% de la population totale de la région. En effet, le type de climat chaud et humide ambiant favorise la propagation de moustiques et fait de la région une zone paludéenne. Par ailleurs, les infections respiratoires aiguës, les diarrhées, les infections cutanées ainsi que les infections sexuellement transmissibles sont courantes et sont parmi les pathologies principales. La majorité de la population n'a pas accès à l'eau potable qui est, pourtant, une source potentielle de différentes maladies.

Pour le personnel de santé, le SSD de Vatomandry dispose 8 médecins diplômés d'Etat, un chirurgien dentiste, 13 infirmiers d'Etat, 6 infirmiers Assistants Médicales, 10 sage-femmes diplômés d'Etat, 5 réalisateurs adjoints, 14 aide-sanitaires .Par rapport au nombre de la population, il n'y a qu'un seul médecin pour 22359 habitants à peu près. On ne peut pas

donc assurer la responsabilisation normale de ces habitants. Cette insuffisance du personnel occasionne également un fort taux de mortalité dans le district de Vatomandry.

Les principales causes de mortalité hospitalière en 2006 dans le Centre Hospitalier de District niveau II à Vatomandry sont :

En Médecine : - Dysenterie avec déshydratation

- Diarrhée avec déshydratation

En Chirurgie : - Traumatisme

- Autres pathologies médicales

A la Maternité :- Rupture utérine

- Accouchements dystociques

Les hôpitaux malgaches sont critiqués d'un triple point de vue : leurs conditions de fonctionnement défectueuses ne permettent pas d'assurer la fiabilité des services, de garantir un accès équitable aux patients et de motiver le personnel ; ils présentent des coûts de financement trop élevés, à la fois pour le budget des ministères et pour les patients ; leur inefficience est aussi manifeste, si l'on en juge par les indicateurs de santé et les études de la Banque Mondiale.

Parallèlement, les hôpitaux sont toujours dans l'incapacité de fonctionner de façon autonome. Ils ne sont pas parvenus à disposer des ressources financières minimales permettant d'assurer leur fonctionnement pérenne. L'autonomie de gestion ne n'est traduite, dans le meilleur des cas, que par un aménagement du cadre législatif et la possibilité d'utiliser pour leur propre fonctionnement une partie des ressources dégagées par leurs propres recettes. La gestion des ressources humaines échappe aux responsables des hôpitaux, de même que la maintenance des infrastructures et des équipements biomédicaux.

L'insuffisance du volume de crédit mis à la disposition des centres de soins peut être retenue comme origine des problèmes constatés dans le système sanitaire à Madagascar. Heureusement, l'existence d'une mutuelle hospitalière TIAVA (Tahiry Ifamonjena amin'ny fahasalamana VAtomandry) facilite l'accès des paysans aux soins car en payant une cotisation semestrielle (juin et décembre : périodes de récolte), le TIAVA assure ses membres en prenant en charge une grande pourcentage des coûts de soins selon la gravité de la maladie. Par contre, les problèmes persistent encore car les indigents ne peuvent pas payer des cotisations, et en cas d'une épidémie, le TIAVA ne peut pas assurer tous les associés. Ceux

qui occasionnent l'accroissement des inégalités de santé et l'aggravation de la situation sanitaire de la population.

IV. Les problèmes de l'éducation

L'éducation est une des sources de connaissances qui constituent des formes de richesse humaine pour le pays et la population elle-même. Sur le plan humain et social, le rôle de l'éducation est primordial dans le processus du développement du district. Elle requiert des efforts de la part de tous les acteurs de la vie économique et sociale du district. On peut donc admettre que plus le niveau d'instruction ou de connaissance et de compétence de la population s'élève, plus elle peut espérer davantage de bien être économique et social.

L'éducation par la mise en valeur du capital humain est un facteur de croissance économique mais la pauvreté a des impacts sur le rendement scolaire, et par conséquent sur l'éducation. Pour le cas du district de Vatomandry, voici les effectifs des établissements, des élèves et des enseignants :

Tableau n°16: Pour l'enseignement public

	NIVEAU I	NIVEAU II	NIVEAU III
Etablissements	180	05	01
Elèves	36966	2257	377
Enseignants	511	60	28

Source : monographie Vatomandry

La qualité de l'enseignement dans les écoles publiques est fortement critiquée. Il est clair que les riches comme les pauvres abandonnent les établissements publics, et que beaucoup de ceux qui peuvent se le permettre, choisissent l'enseignement privé.

Tableau n°17: Pour l'éducation privée

	NIVEAU I	NIVEAU II
Etablissements	04	02
Elèves	991	781
Enseignants	–	–

Source : monographie Vatomandry

Tableau n°18 : Pour l'enseignement technique

Spécialités	Elèves	Enseignants
MB	25	05
CSE	63	04
SM/OM	11	02
MA	36	06
G2	53	05

Source : monographie Vatomandry

Bien que l'analyse au niveau des établissements montre que les pouvoirs publics ne contribuent guère à l'existence de l'école en dehors des règlements des salaires des enseignants, les dépenses publiques consacrées à l'enseignement primaire et secondaire absorbent au fait une grande partie du budget national, particulièrement pour des règlements de salaire des enseignants et des dépenses administratives. L'analyse du financement public de l'éducation porte sur trois éléments liés à la politique générale :

- La part du produit national brut (PNB) et des budgets publics consacrée à l'éducation ;
- La part des budgets de l'éducation allouée à l'enseignement primaire et secondaire, et
- Les tendances des dépenses dans ces sous-secteurs d'éducation.

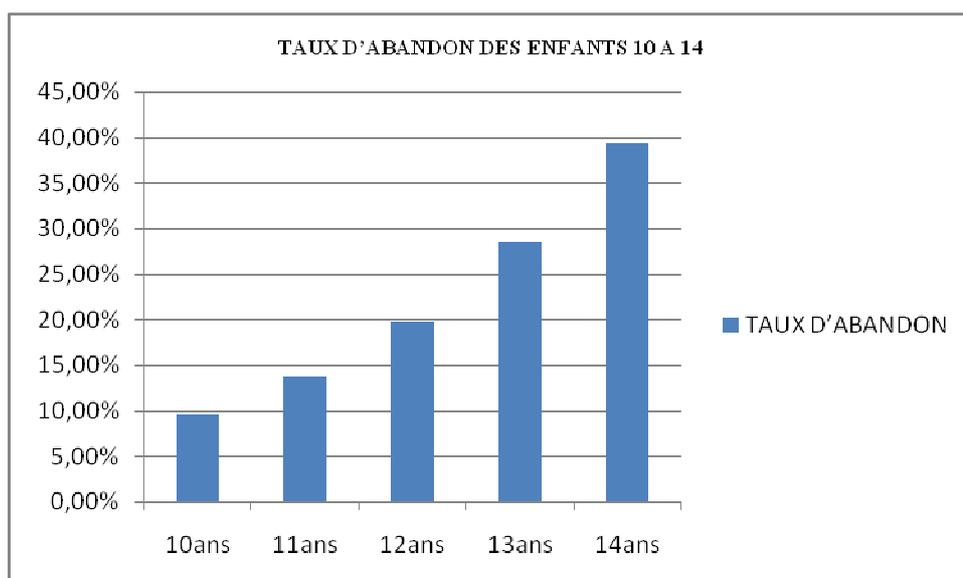
Dans l'ensemble, l'enseignement supérieur reçoit un pourcentage beaucoup plus élevé du budget de l'éducation et plus de deux tiers des dépenses non salariales en éducation

sont alloués pour le matériel administratif non pédagogique. Or, il ne faut pas négliger l'enseignement primaire car c'est la base de l'éducation et pour améliorer sa qualité, trois facteurs sont soulevés comme points stratégiques pour un meilleur support de la part du Gouvernement : renforcer la direction de l'école, fournir des guides et des manuels aux enseignants, et soutenir la participation communautaire. Il est vrai que l'Etat a participé par la distribution des kits scolaires et si les autorités nationales parviennent à améliorer tous ces facteurs, les améliorations des résultats académiques vont suivre.

L'insuffisance du nombre de personnel et des infrastructures scolaires sont les principales causes de l'éducation non favorable dans le district de Vatomandry. Le phénomène de déperdition comme les abandons et les redoublements ne font qu'empirer la situation qui est déjà critique. Dans les zones rurales, l'éloignement de l'école et des problèmes financiers forcent les enfants à abandonner momentanément ou définitivement les bancs de l'école. D'un côté, les échecs scolaires démotivent autant les parents que les élèves, d'où le fort taux de déperdition scolaire.

Tableau n°19 : le taux d'abandon des enfants de 10 à 14 ans dans le district de Vatomandry

AGES	TAUX D'ABANDON
10ans	9,6%
11ans	13,8%
12ans	19,8%
13ans	28,4%
14ans	39,4%



Source : inventaire des sous-préfectures par la zone de planification/ Rapport annuel et PTD des CISCO

Les niveaux de l'éducation des membres de l'organisation paysanne ont une influence sur le développement et l'atteinte des objectifs de leur sous-projet. En plus, il est très difficile de former des membres qui ont des niveaux d'éducation très bas ou sans avoir mis le pied à l'école puisque les programmes de formation incorporent trois éléments :

- L'élaboration et la mise en œuvre de systèmes de comptabilité, de tenue de registres et autres systèmes de gestion conçus pour les coopératives.
- La conception et l'exécution de programmes de formation d'adaptation à l'emploi reposant sur les systèmes de gestion.
- La conception et l'exécution d'un programme de formation et d'éducation des membres qui comporterait la formation des membres du comité de gestion, ainsi que l'éducation générale des membres.

Dans le cas des Organisations Paysannes qui ont des membres analphabètes, il est nécessaire d'incorporer au programme une instruction élémentaire pour apprendre aux membres à lire, à écrire et à compter afin qu'ils puissent comprendre les informations élémentaires mises à leur disposition sur les activités et les résultats des coopératives. Ce type d'éducation a considérablement facilité la participation des membres aux prises de décision.

La raison souvent mentionnée pour justifier le contrôle des organisations paysannes par le Partenaire Stratégique est l'impression que les membres analphabètes n'ont pas la capacité d'acquérir les informations nécessaires pour gérer leurs propres coopératives. Le

moyen le plus efficace de protéger les intérêts des membres est de leur fournir la connaissance nécessaire pour suivre et diriger les activités de leur coopérative. L'éducation des membres devient donc de plus en plus importante et permettra, à la longue, de réduire l'intervention du Projet de Soutien au Développement Rural au fur et à mesure que les associations se développent en véritables organisations sous le contrôle de leurs membres.

CHAPITRE II :
LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DU PROJET DE SOUTIEN AU
DEVELOPPEMENT RURAL (PSDR)

Les types de financement et mode de réalisation

Section 1 : Les intervenants

I. Bénéficiaires

D'une façon générale, les bénéficiaires sont :

- Les organisations paysannes avec un minimum de dix membres, pour la participation à la formation ou à tout autre type de service pouvant renforcer, directement ou indirectement, les capacités des membres en matière d'amélioration de la production agricole, de gestion des ressources naturelles, et de la maîtrise des revenus et des activités économiques ;
- Les membres des organisations des producteurs avec un minimum de dix membres, pour la réalisation d'investissements productifs ;
- Les femmes et les jeunes pour la réalisation d'activités génératrice de revenus alternatifs basées sur la gestion et la commercialisation du surplus des récoltes, de l'élevage, de la pêche et de l'artisanat.

La contribution des bénéficiaires au coût de la réalisation des sous-projets est un aspect important de la participation communautaire. Cette contribution permet en particulier de s'assurer que le projet correspond bien à une priorité des bénéficiaires, qui se sentiront vraiment « propriétaires » du projet et, à ce titre, seront plus enclins à se doter des moyens techniques et financiers nécessaires pour le fonctionnement et l'entretien du projet, une fois celui-ci réalisé.

Les bénéficiaires des sous-projets sont les organisations de producteurs et les communautés de ces régions (groupements d'agriculteurs, associations et individus) qui sont « propriétaires » (Maître d'ouvrage) des sous-projets à réaliser. Dans le district de Vatomaniry, quatre communes seulement qui ne bénéficient pas l'aide du PSDR (Ampasimadinika, Ampasimazava, Ifasina I, Vatomaniry).

La participation des bénéficiaires est au minimum de 15% (quinze pour cent) du coût total du sous projet. Ceci peut être en numéraire ou en main d'œuvre valorisée.

II. Partenaires stratégiques

L'unité provinciale d'exécution du projet ne peut pas encadrer tous les sous projets vue les ressources humaines dont elle dispose alors elle est obligée d'établir des contrats avec des partenaires stratégiques ou des prestataires de services pour exécuter ces tâches à sa place.

A. Définition et objectif

Les Partenaires stratégiques sont des prestataires de services, avec lesquels l'UPEP a beaucoup de confiance. Ils encadrent plusieurs lots de sous projets (jusqu'à vingt lots) alors que le prestataire de service n'encadre qu'un sous projet. Les partenaires stratégiques sont en général des Organismes Non Gouvernementaux (ONG) qui ont des expériences professionnelles confirmées, des fortes capacités d'exécution et des excellentes réputations.

Les prestataires de services sont :

- Les ONG nationales ou internationales présents statutairement dans le pays ;
- Les bureaux d'études ;
- Les instituts de recherche ;
- Les services techniques départementaux de l'Etat présents dans la Zone ;
- Les associations interprofessionnelles ;
- Les consultants individuels, et
- Les artisans.

Les partenaires stratégiques auront la responsabilité de la mise en œuvre d'un programme de sous projet des sous composantes A2 (activités agricoles), A3 (activités non agricoles) et des activités de la sous composante A4 (appui aux organisations) par l'intermédiaire du contrat.

B. Sélection, attribution et fonctions

Les partenaires stratégiques seront recrutés sur base compétitive à partir d'une liste restreinte et pourront être une ONG, une société de consultants,..... Ils sont sélectionnés à ce qu'ils soient spécialisés en aspects productifs, sociaux et économiques avec une expérience minimum de cinq ans en développement rural et en utilisation de l'approche participative.

Ils sont chargés au niveau d'une ou de plusieurs zones d'assister l'Unité Provinciale d'Exécution du Projet à l'instruction, à la formulation, à la mise en oeuvre et au suivi des sous-projets jusqu'à la réception provisoire, selon ce qui a été stipulé dans le contrat

III. Rôle et place des prestataires de services

Les prestataires de Services désignent toute organisation ou entité publique ou privée qui a pour mission d'assister les bénéficiaires et le Projet de Soutien au Développement Rural dans la réalisation des activités du projet ou des sous projets productifs.

Les prestataires de services devraient jouer un rôle important pendant l'exécution des composantes du projet. Ils devront pouvoir organiser et promouvoir la participation communautaire et la décentralisation. Ils assisteront les Groupes de Travail de Développement Rural Régional (GTDR) dans le développement des méthodes de consultation participative pour les rendre capables d'entretenir une interaction avec la population cible. Ils devront mettre en œuvre les sous-projets d'infrastructures productives et renforcer les capacités des groupes de producteurs et organisations paysannes par l'assistance technique dans la formulation, l'organisation et la gestion des activités génératrices de revenus pour assurer un développement durable.

Pour être sélectionné à participer à l'exécution du Projet, tout prestataire de services doit :

- Avoir déjà participé à des activités de développement communautaire semblable ;
- Avoir une expérience dans la conception et l'exécution d'un projet participatif ;
- Avoir une expertise technique dans le domaine d'intervention spécifique pour lequel il sollicite de contracter ;
- Avoir une capacité financière et administrative adéquate ; et
- Avoir été enregistrée et avoir la capacité juridique de contracter suivant les lois en vigueur.

Le projet recherchera à promouvoir une politique dynamique de coopération au moyen de conventions d'assistance technique, au niveau des Groupes de Travail de Développement Ruraux Régionaux (GTDR) notamment, avec les bailleurs de fonds intéressés et les agences des Nations Unies (PAM, BIT, UNOPS, FIDA, AFD, GTZ, Inter coopération Suisse, etc....) ainsi que les institutions de micro finance.

Section 2 : Les types de financements

I. Financement des microprojets

Le Projet de Soutien au Développement Rural (PSDR) finance des sous-projets qui ont été consignés dans le référentiel régional et traduit comme actions prioritaires dans le PRDR qui :

- répondent aux aspirations des communautés rurales ;
- sont considérés par ces communautés où ils sont situés comme des sous-projets communautaires prioritaires ;
- sont, dans la grande majorité des cas, gérés et réalisés par les bénéficiaires eux-mêmes ; et
- ont pour objectif d'améliorer le niveau de vie et le bien être de ces communautés rurales.

Le financement des sous projets couvrira ce qui suit : équipements et matériels agricoles ; intrants pour agriculture ou élevage ; animaux ; matériaux de construction, petits travaux et installations pour les périmètres irrigués ne dépassant pas 200 hectares ; plantations et pépinières ; assistance technique et formation spécialisée limitée dans le temps ; et facilités de stockage pour les intrants et les produits. Les investissements seront financés par un système de dons de contrepartie dans lequel les agriculteurs couvriront au moins 15% en nature et/ou en espèces du coût initial du sous projet. Bien que l'utilisation de dons de contrepartie pour financer des investissements ruraux productifs puisse ne pas être considérée comme le meilleur choix pour faciliter l'accès à des activités génératrices de revenus, ceci a été choisi à cause de la faible pénétration des marchés financiers ruraux à Madagascar qui sont particulièrement déficients voire non existants dans les zones rurales pauvres ciblées par le projet.

II. Plan de Développement Communal (PDC)

Le projet assistera les communautés et village des zones d'intervention dans l'établissement de leurs plans de développement communautaires et leurs plans de développement villageois à partir d'une évaluation rurale participative effectuée de manière

contractuelle. Ces plans doivent permettre d'identifier les besoins prioritaires des communautés et de faire émerger les demandes potentielles en projets productifs à soumettre à l'approbation de l'UPEP pour l'analyse de leur viabilité technico-économique et des aspects environnementaux et sociaux. Ces demandes seront ensuite transmises au GTDR dont le rôle sera de vérifier si les sous-projets soumis par les bénéficiaires pour la demande de financement par l'UPEP sont conformes aux objectifs du PADR/PRDR et de transmettre ces informations à l'UPEP.

L'UPEP aura cependant l'entière responsabilité de l'approbation finale ou le rejet des sous-projets. Le cycle d'approbation d'un sous-projet depuis sa soumission par les bénéficiaires jusqu'au premier décaissement par l'UPEP ne pourra dépasser en aucun cas trois (3) mois dont quinze (15) jours au maximum seront alloués au GTDR. Passé ce délai de quinze jours, l'UPEP procédera automatiquement aux premiers déboursements. L'équipe de suivi au niveau national et provincial veillera à la stricte application de ces règles. Au démarrage du PSDR, et afin d'accélérer les réalisations sur le terrain, le projet exploitera les enquêtes rurales participatives déjà élaborées avec le soutien du PNUD, l'Intercoopération, le programme de sécurité alimentaire, et d'autres partenaires si la qualité de ces enquêtes est jugée acceptable. A défaut, le diagnostic participatif sera effectué en concertation avec le FDC qui mettra l'accent sur la formulation des plans de développements communaux.

Pour les services d'appui au développement communautaire, les investissements doivent répondre à un minimum de critères tels que :

- les activités d'appui au développement communautaire devront être conformes avec les priorités définies dans le Programme Régional de Développement Rural et répondre aux besoins des communautés bénéficiaires ;
- les bénéficiaires doivent être un groupe de producteurs à faible niveau de revenus qui ont exprimé le besoin de s'organiser ;
- les activités devront viser principalement à introduire des démarches participatives pour l'établissement des plans de développement villageois ;
- les activités d'encadrement devront introduire une formation technique de maîtrise et protection des ouvrages et canaux d'irrigation ;
- les bénéficiaires sont sensibilisés sur les aspects de la sécurisation foncière ;

- les activités d'intensification agricole sont bien assimilées par les communautés bénéficiaires ;
- les bénéficiaires sont sensibilisés sur la gestion des points d'eau et s'engagent à ne plus faire de « Tavy ».

III. Activité environnementale

L'environnement est, à deux points de vue, un aspect inhérent du développement rural :

- Les ressources naturelles des terrains de culture, des terres de parcours, des forêts et des bois, des fleuves, des lacs et des zones de pêche constituent le fondement physique de l'amélioration de la qualité de la vie rurale ;
- L'accès à l'eau douce non polluée, l'assainissement du milieu et l'évacuation des déchets dans des conditions de salubrité comme protection contre les maladies d'origine hydrique constituent autant de préalables à toute amélioration de la qualité de la vie en milieu rural.

C'est pourquoi l'élaboration du Projet de Soutien au Développement Rural prendra en compte les leçons acquises du programme environnement en terme d'instrument et divers résultats obtenus dans toutes les régions (ex. ANGAP, AGERAS, ESFUM, FORAGE). Les activités des deux projets seront dans la mesure du possible coordonnée sur le plan géographique, thématique et de l'approche. Notamment, l'Association Nationale des Actions Environnementales (ANAE) participera avec le Projet de Soutien au Développement Rural, le FDC et le Projet Transport Rural à mettre en œuvre une approche communale conjointe des interventions en vue de maximiser l'impact de ces opérations sur le développement rural.

Par ailleurs, le projet recherchera une synergie avec les sous-secteurs suivants : élevage, forêt, agriculture, pêche, recherche et l'O.N.E. pour élaborer le projet de termes de référence destiné à mettre en place et mettre en œuvre un plan de gestion environnementale dans le secteur de développement rural. Ces termes de référence feront l'objet par la suite d'une validation auprès de l'EPP. Ce plan de gestion environnementale proposé aidera le secteur à prendre en compte les impacts environnementaux spécifiques par sous-projets productifs ou autres en conformité avec la législation nationale en vigueur dans toutes clauses de passation contractuelle d'étude et d'exécution.

Sous le couvert de la sous-composante A4, les activités environnementales liées à la bonne gestion des ressources naturelles seront conçues principalement :

- pour sensibiliser et inciter les entités bénéficiaires à renoncer aux pratiques des cultures sur brûlis et aux feux de végétation ;
- pour promouvoir la valorisation des filières de biodiversités, en termes économiques, tout en se souciant de leur préservation et de leur pérennisation ;
- pour aider les paysans à gérer durablement leurs ressources naturelles par le biais des transferts de gestion des ressources naturelles, d'insertion des stratégies et des mesures environnementales dans de futurs plans de développement communautaires. Ceci permettrait en plus de connaître des dispositions environnementales avant la formulation des sous-projets.

De façon générale, les activités environnementales seront orientées pour assurer une pérennité des conditions environnementales des sous-projets. Par ailleurs, le Projet de Soutien au Développement Rural collabore avec les DRDR pour que ces dernières puissent assurer le maintien et la continuité des acquis en matière de préservation de l'environnement après la réception définitive de ces sous-projets.

IV. Renforcement de capacité

Pour le Renforcement des Capacités, les investissements doivent répondre à un minimum de critères tels que :

- Les activités de renforcement des capacités devront être conformes avec les priorités définies dans le Programme Régional de Développement Rural ;
- Les activités devront viser à mieux étendre le champ d'application de la démarche PADR ;
- Les ateliers régionaux de sensibilisation organisés par les GTDR devront comprendre des thèmes de production, communication et formation, etc...
- Les activités de planification et d'exécution devront avoir un impact pour la zone concernée sur les plans économiques et sociaux ;
- Les études à réaliser définissent les orientations macro-économique, réglementaire et fiscal du secteur rural ;
- Les aspects environnementaux sont pris en compte dans la formulation de toutes les activités ayant un impact sur l'environnement.

Section 3 : Critères spécifiques d'éligibilités des sous-projets

Les sous-projets ayant pour objectif d'améliorer les conditions de vie et le bien être des communautés, émanant des référentiels régionaux et résultant d'un processus de dialogue suffisamment long avec les communautés. Une fois identifiés à travers une approche participative, ils sont préparés par les bénéficiaires avec l'aide de prestataires de services.

I. Les sous-projets éligibles au financement du Projet de Soutien au Développement Rural

Les sous-projets doivent répondre à un minimum de critère tels que :

- Les activités devront être conformes avec les priorités définies dans le Programme Régional de Développement Rural et le type d'investissements productifs qui peuvent être financés dans la région, comme indiqué par le GTDR ;
- Les activités ne devront pas financer de fonds de roulement, qui devront être apportés soit par les contributions des bénéficiaires, soit par l'obtention d'un prêt auprès d'une caisse d'épargne et de crédit ;
- Les bénéficiaires doivent être un groupe de producteurs (minimum 10 personnes) à faible niveau de revenus ayant la capacité de gérer les investissements productifs ;
- Les activités devront viser principalement à faire évoluer des systèmes de production familiaux et/ou communautaires, de préférence par l'utilisation de technologies disponibles localement ;
- Les activités devront avoir des effets importants sur l'accroissement de la production et/ou de la productivité ;
- Les activités devront avoir une rentabilité réelle pour la zone concernée sur les plans économiques et sociaux et pouvoir générer des revenus et/ou des emplois ;
- Les activités devront avoir un calendrier d'exécution réaliste compte tenu des contraintes locales ;
- Les activités devront impliquer les femmes et les jeunes dans les aspects de la production et de l'amélioration des revenus ;
- Les activités devront être bien préparées sur la base d'études techniques et financières si nécessaire ;
- Les activités ne devront pas avoir d'effets à court, moyen ou long terme sur la dégradation de l'environnement et la réduction des ressources naturelles;

- Les bénéficiaires n'ont pas reçu, durant ces trois dernières années, d'importants subsides pour le financement d'investissements productifs de la part du PSDR ou tout autre service éventuellement offert par d'autres programmes de développement dans la zone ;
- Les investissements doivent avoir un impact majeur qui doit stimuler la croissance agricole
- Les bénéficiaires s'engagent à ne pas procéder à des feux de brousse et ne pas pratiquer les cultures sur brûlis;
- Les investissements doivent avoir un taux de rentabilité interne (TRI) supérieur ou égal à 10 % ;
- Les investissements doivent être durables sans l'apport additionnel de subsides.

II. La liste négative

La «liste négative», c'est la liste des projets, activités et catégories de dépenses qui ne peuvent pas être financés avec les ressources du PSDR destinées aux communautés bénéficiaires dans le cadre de la composante «Appui aux Investissements Productifs».

Cette liste comprend :

- 1) les projets ou activités qui ne sont pas des projets ou activités prioritaires du Plan de Développement Villageois (PDV), tel qu'il a été élaboré à la suite d'une évaluation rurale participative (ERP);
- 2) les projets, activités ou articles entièrement financés ou programmés dans le cadre d'autres projets, ou par d'autres agences, institutions ou bailleurs de fonds;
- 3) les projets ou activités dont certaines composantes ou l'ensemble sont trop difficiles à gérer (trop sophistiqués, expérimentaux, ou demandant trop d'études préalables, etc.);
- 4) les projets ou activités dont la mise en œuvre et/ou l'entretien ne peuvent être assurés par la communauté bénéficiaire ;
- 5) les projets ou activités qui sont en contradiction avec le PRDR ;
- 6) les projets et activités ayant un impact négatif sur l'environnement ;
- 7) les activités et investissements productifs à caractère industriel et commercial au profit d'un individu ;
- 8) les investissements ou articles relatifs à la commercialisation ou à l'utilisation sous toutes les formes de produits alcooliques, de tabac ou de drogue, ou d'articles de luxe, ou d'articles à usage militaire ou paramilitaire ;
- 9) les investissements, projets ou activités contraires à la morale ou aux bonnes mœurs;
- 10) les acquisitions de terrains, ou la construction ou réhabilitation de bâtiments ou toutes

autres infrastructures sur des terrains n'appartenant pas à la communauté bénéficiaire ;

11) les acquisitions de véhicules automobiles, motos, mobylettes, tracteurs, remorques et accessoires y afférents ;

12) la construction ou réhabilitation d'églises, chapelles, temples ou mosquées, et toute activité à caractère exclusivement religieux ;

13) la construction ou réhabilitation de bâtiments publics administratifs (autres que des petits postes de police ou gendarmerie en milieu rural), et l'acquisition d'équipements de bureau et fournitures pour les services administratifs de l'état, les provinces et les communes;

14) la construction ou réhabilitation de bâtiments pour les partis politiques ou syndicats, et toute activité à caractère politique ou syndical;

15) la construction ou réhabilitation de bâtiments pour sièges de coopératives, associations ou groupements;

16) les salaires et autres éléments de rémunération des fonctionnaires et des personnels administratifs de l'Etat, des provinces et des communes; et,

17) les dépenses de fonctionnement ou charges récurrentes des services administratifs de l'Etat, des provinces et des communes, y compris les dépenses pour les festivités locales (fêtes, foires et kermesses).

En général, le PSDR n'intervient pas dans les zones urbaines et ses fonds ne permettent pas de satisfaire toutes les associations qui doivent faire la demande de financement et respecter la politique de l'Etat.

III. Mécanisme de recouvrement des coûts

Afin de renforcer la viabilité des activités pilotes liées à la production agricole et aux activités extra-agricoles ainsi que la responsabilité des bénéficiaires, un mécanisme de recouvrement des coûts sera développé au niveau de la communauté ou de l'organisation de producteurs. Il sera basé sur des pratiques de gestion interne, la pression interne et des systèmes de contrôles locaux pour l'établissement de capitaux permanents au niveau de la communauté et/ou groupe. Ces fonds reconnaîtront la propriété par le bénéficiaire individuel des fonds recouverts et des mécanismes de gestion des fonds transparents, mais simples, et seraient établis pour la gestion de ces fonds. Un effort spécial d'assistance technique sera réalisé afin d'assurer l'intermédiation sociale requise par l'intermédiaire d'ONG ou de consultants privés. La liaison avec les intermédiaires financiers sera encouragée dès le début du processus de recouvrement afin d'assurer la sécurité du transfert des fonds ainsi que la transparence et la responsabilité de la gestion des dits fonds.

Les fonds seront investis ou dépensés au niveau de la communauté ou de l'organisation de producteurs selon les priorités internes et des mécanismes définis par la communauté et /ou le groupe. Les montants recouverts constitueront donc un capital financier pour la communauté et/ou le groupe ou prendront la forme d'investissements physiques selon la décision prise par la communauté/le groupe. Cela servira de base au développement de systèmes d'épargne et de prêts et pourra progressivement se rapprocher des systèmes d'intermédiation financiers existants. Cependant pour le crédit rural, les organisations de producteurs utiliseront les services des institutions de micro-finance. Le Projet de Soutien au Développement Rural encouragera également les institutions spécialisées de micro-finance dans les nouvelles zones où il interviendra.

Section 4 : Suivi-évaluation des sous-projets mis en œuvre

I. Définition¹

Le suivi et l'évaluation sont tous deux des moyens d'analyse de données et des sources d'informations pertinentes nécessaires à la prise des décisions. Les rapports administratifs tels que les rapports d'activité sur les intrants et produits physiques et financiers, complétés par des enquêtes ou des analyses approfondies des difficultés persistantes, fournissent les informations de base pour le suivi. Les analyses de suivi, complétées par d'autres études approfondies, fournissent la base d'information pour l'évaluation continue. A leur tour, les deux processus, complétés par des données supplémentaires sur la situation socio-économique et les conditions de vie des bénéficiaires avant et après le projet, fournissent ensemble les informations de base pour l'évaluation rétrospective. Le suivi et l'évaluation sont donc des processus interdépendants constituant un système unifié.

¹ Suivi et évaluation, principes directeurs pour le développement rural, BERGERON Marc, page 24.

A. Suivi

Le suivi est l'examen et l'observation continus ou périodiques exercés par la direction à chaque niveau de la hiérarchie d'une activité, afin de s'assurer que les livraisons d'intrants, le calendrier des travaux, l'obtention des produits espérés et les autres actions nécessaires se poursuivent conformément au plan.

Le suivi fait partie intégrante du système d'information de la direction d'un projet et constitue une activité interne. Élément essentiel à une bonne gestion, le suivi doit être assuré par ceux qui, à tous les niveaux de la gestion, sont chargés de l'exécution d'un projet ou de programme.

B. Evaluation

L'évaluation est une opération qui vise à déterminer de façon la plus systématique et la plus objective possible la pertinence, l'efficacité, l'effet et l'impact des activités au regard de leurs objectifs. C'est un processus organique qui vise à améliorer les activités en cours et à aider la direction dans ses activités futures de planification, de programmation et de prise de décisions.

Alors que le suivi n'a lieu qu'en cours d'exécution, l'évaluation se fait :

- en cours d'exécution (évaluation continue ou à mi-parcours) ;
- en fin d'activité (évaluation terminale ou ex post) ; et
- quelques années après la fin de l'activité, et lorsque son impact (objectifs à long terme) est lui-même censé être intégralement réalisé (évaluation rétrospective).

1) L'évaluation continue

L'évaluation continue consiste à analyser, au cours de la phase d'exécution d'une activité, dans quelle mesure celle-ci continue d'être pertinente, effective et efficace et quels sont et seront ses produits espérés, ses effets et ses impacts actuels et probables. Elle peut aider les décideurs en les informant de tous les ajustements qu'il faudrait apporter aux objectifs, politiques, stratégies d'exécution ou autres éléments du projet, en leur fournissant des renseignements en vue de leurs activités futures de planification.

Elle consiste aussi à examiner si les postulats ou hypothèses posés au stade de la formulation/préévaluation du projet sont toujours valables, ou si des aménagements s'imposent afin que les objectifs globaux puissent être atteints. Il se peut par exemple que les hypothèses sur lesquelles avait reposé la conception du projet aient été inexactes, que des

facteurs externes ou internes imprévus obligent à reconsidérer les hypothèses de départ, ou que les objectifs eux-mêmes conduisent à redéfinir la nature de l'effort ou à le focaliser davantage, compte tenu de l'expérience acquise depuis le début de l'activité.

2) L'évaluation terminale

L'évaluation terminale a lieu de six à douze mois après l'achèvement du projet, soit qu'elle remplace l'évaluation rétrospective des projets à courte période de gestation (comme les projets de crédit rural ou de vulgarisation agricole), soit avant de passer à la phase suivante.

3) L'évaluation rétrospective

L'évaluation rétrospective a lieu quelques années après l'achèvement du projet, lorsque ses avantages et son impact sont censés être intégralement réalisés.

II. Buts

A. Pour le suivi

Le but de suivi est d'assurer une performance effective et efficace du projet en fournissant à tous les niveaux de la direction des informations remontantes qui permettront aux responsables de ce projet d'améliorer les plans d'opérations et de faire, au besoin, le nécessaire pour remédier aux insuffisances et aux contraintes qui se présentent dans l'exécution de chaque élément ou de l'ensemble du projet.

B. Pour l'évaluation

Considérée dans le contexte de projets de développement rural qui ont pour définition vocation de combattre la pauvreté, l'évaluation a pour but d'évaluer les effets positifs ou négatifs, c'est-à-dire les objectifs immédiats l'impacts (objectifs à long terme) sur les bénéficiaires classés de préférence en groupes de revenus. Il s'agit de déterminer qui ou quel groupe a bénéficié de l'activité (ou a été désavantagé par elle), dans quelle proportion (par rapport à la situation existant auparavant), de quelle façon (directe ou indirecte) et pourquoi (c'est-à-dire établir autant que possible les relations de cause à effet entre les activités et leurs résultats).

Le but des évaluations terminale et rétrospective est double :

1) évaluer dans quelle mesure les résultats globaux du projet ont été obtenus en termes de produits, d'effets et d'impacts ;

2) en tirer des leçons comme la conception ou la formulation, la préévaluation, l'exécution et le suivi et l'évaluation de futures activités de développement.

III. Fonctions du suivi/évaluation

A. Au niveau du Projet

Dans le concept global du Projet, les fonctions de suivi/évaluation sont les suivantes :

- Mesurer l'avancement dans l'exécution de sous-projets ou d'obligations contractuelles (production de tableau de bord) ;
- Evaluer périodiquement l'impact des réalisations en regard des objectifs visés.
- Impliquer les entités bénéficiaires elles-mêmes dans une fonction d'auto évaluation de l'évolution de leurs plans de développement et renforcer ainsi leur volonté et capacité de prise en charge.

B. Au niveau des villageois

Le suivi et l'évaluation participatifs devraient permettre aux villageois de :

- Suivre l'avancement de chaque action au cours de l'année
- Tenir toute la communauté informée
- Evaluer les résultats des actions entreprises afin de les (re)planifier si nécessaire.
- Faire le point sur les ressources recyclées et disponibles et les (ré) affecter.
- Evaluer l'engagement de chaque responsable (CGT et prestataires de services) dans les activités entreprises.

Il appartient au Comité de Gestion des Terroirs d'assurer la réalisation effective des activités qui seraient financées et de suivre les progrès d'exécution.

Le CGT organisera des réunions d'information périodique en séance publique avec la présence de tous les membres de la communauté pour faire le point de l'avancement des activités.

CONCLUSION PARTIELLE

Madagascar face aux enjeux de la mondialisation place le développement agricole et rural durable au rang de la priorité nationale. Or, ce développement a des principales contraintes comme le désenclavement des zones productrices et l'amélioration du bien être social (éducation, santé, infrastructure). C'est pour cette raison que cette première partie nous permet de mieux appréhender la localisation et la situation socio-économique du district de Vatomandry.

En plus, la pauvreté, les pratiques agricoles improductives, l'accroissement démographique élevé et la faible gouvernance menacent les ressources naturelles de l'île. C'est pourquoi, on a étudié l'évolution de l'accroissement du nombre de la population et l'environnement de ce milieu.

Le gouvernement malgache veut aider cette population rurale en mettant en œuvre le PSDR. Dans la deuxième partie, nous verrons l'avancement de ce projet et ses effets sur la vie socio-économique des paysans.

DEUXIEME PARTIE :

**IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DES ACTIVITES
DU PROJET DE SOUTIEN POUR LE DEVELOPPEMENT
RURAL POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA ZONE
D'ETUDE**

Les objectifs du millénaire consacrent le rôle de la réduction de la pauvreté comme but principal du développement. L'atteinte de ces objectifs se traduit dans le DSRP par la promotion d'un développement rapide et durable.

Le développement comme l'indique P. Bairoch, est un phénomène qualitatif irréversible qui est lui-même lié à l'augmentation du niveau de vie et du revenu réel par tête.

A la lumière de l'analyse du profil de pauvreté dans le DSRP, le PSDR est en facteur d'une réponse multisectorielle qui touche notamment sur la hausse des revenus des paysans, en s'intéressant à l'égalité entre les sexes, l'augmentation de la production et la prévention de l'environnement. Afin de mieux mesurer l'évolution et l'impact de l'activité du PSDR sur ces paysans, le projet aboutit à la mise en place d'instruments de suivi-évaluation.

Si la première partie nous a permis de connaître les contextes socio-économiques de la zone d'intervention, nous essayerons dans cette deuxième partie de donner les résultats de l'évaluation de quelques sous-projets après avoir énoncé leurs fonctionnements.

CHAPITRE I :
***ANALYSE ECONOMIQUE ET SOCIO-
ORGANISATIONNELLE PAR TYPE DE SOUS-PROJETS***

Section1 : Les différents types de sous-projets réalisés dans la zone d'étude

I. Apiculture

Devant les problèmes de la population en terme de subsistance quotidienne, plusieurs organisations paysannes se sont données l'idée d'apporter leur soutien au développement de la commune où elles sont installées.

A cet état de fait s'aligne l'objectif d'accroître le revenu de chaque membre pour qu'il puisse un jour ou l'autre devenir responsable du développement de la localité où il vit et aussi de toute la commune.

L'intensification de l'élevage apicole renforce l'objectif global qui est l'intensification de la production de miel en plus des objectifs spécifiques englobant l'amélioration des conditions de vie par l'amélioration des revenus de chaque membre.

Premier cas : Le groupement FTMM avec comme sous projet apiculture

A. Renseignements généraux sur le sous-projet

Pour le Fikambanan'ny Tantsaha Maintinandry Miezaka (FTMM), il représente quinze (15) membres : sept (7) femmes et huit (8) hommes. Ces membres sont des paysans agriculteurs qui pratiquent la méthode traditionnelle avec un rendement faible notamment sur l'élevage. Quinze (15) ménages sont touchés directement par ce sous-projet et 50 ménages indirectement. Leur manifestation d'intérêt ainsi que leur requête de financement ont été envoyées au PSDR dès 2001, mais l'accord de don (ou convention de financement) n'a été signé qu'en 2003. Le coût total de l'investissement monte à 9 092 900 Ariary dont l'apport du groupement en main d'œuvre est de 1 190 500 Ariary et le don du PSDR s'élève à 7 902 400 Ariary. ¹

¹ Fiche du sous-projet, PSDR Toamasina

Le FTMM qui siège à Maintinandry est en partenariat avec le SAF/FJKM.

B. Fonctionnement spécifique

Les activités des membres se basent sur la riziculture, la culture de maïs, et l'élevage en particulier l'apiculture et l'aviculture. En ce qui concerne leurs activités secondaires, ils pratiquent la pêche traditionnelle, ils exercent aussi l'artisanat local. L'association FTMM exerce ce projet d'élevage d'apiculture au niveau du Fokontany Maintinandry. La présence des forêts et des arboricultures lui permet de faciliter ce projet, et puisque l'apiculture n'occupe pas beaucoup de temps, les apiculteurs peuvent faire des autres choses.

L'existence des us et coutumes Malagasy implique cette association à faire ce projet. Les us et coutumes nécessitent toujours de miel lors des différents événements, tels qu'au niveau familial ou au niveau communal. En plus, le niveau de consommation de la population en miel est très bas, chacun doit prendre 15g de miel par jour. Mais à ce stade, la production de miel est insuffisante dans le Fokontany Maintinandry. Or, au niveau du marché international, le miel reste un produit de luxe dont la population Malagasy ne connaît même pas le mode de consommation.

Les paysans ont l'habitude de pratiquer l'élevage traditionnel ou la culture traditionnelle, ce qui n'est pas rentable au niveau de la quantité que de la qualité du miel obtenu. Cela entraîne des problèmes dans le domaine d'élevage et même dans le domaine de la culture. L'utilisation d'une technique moderne pour l'apiculture est recommandée pour avoir de bonne récolte.

Les membres du FTMM ne se réunissent que tous les trois mois en session ordinaire, mais il y peut avoir des sessions extraordinaires. En outre, les membres ne paient ni du droit d'adhésion, ni des cotisations annuelles.

C. Produit

Au départ, le FTMM a acheté 100 ruches à 25 000 Ariary l'une c'est-à-dire 2 500 000 Ariary au total et deux entonnoirs mais 40 ruches seulement étaient peuplées. Leurs matières premières sont les fleurs. Toutes les deux semaines, leur production maximum est de cinq litres par ruche. Leur recette maximum est alors de 800 000 Ariary par deux semaines en vendant 4000 Ariary le litre.

Le projet a prévu une technique moderne d'apiculture par l'utilisation de ruches modernes à cadres mobiles (ruches dadant) pour faciliter la manipulation et le suivi du développement de la colonie et surtout pour prévoir les éventuelles anomalies. Des équipements et matériels modernes sont également prévus, tels que les équipements d'extraction en inox, de maturation et de conservation haut de gamme. Ceci étant pour assurer l'optimisation de la qualité et de la quantité des produits. L'association traite l'élevage ensemble.

D. Marché

Pour le FTMM, une grande partie de la production sera écoulee au « Tsena ZINA » d'Antananarivo. Une partie sera vendue sur place et dans les localités environnantes. Des marchés extérieurs sont en phase de négociation avec la chambre de commerce, le groupement des producteurs apicoles de Vatomaniry et les acheteurs potentiels de l'Europe et de l'Asie. L'association sera assistée et encadrée par le SAF/TOAMASINA dans les activités de prospection de marché afin de pouvoir assurer la stabilité du marché et de rendre cohérente la prospérité du projet.

E. Principaux problèmes

Le FTMM a des problèmes avec le partenaire stratégique. Premièrement, leur principal problème est le problème du devis établi par le SAF/ FJKM qui ne correspond pas du tout au prix réel. En plus, les formations transmises par ce partenaire stratégique ne sont pas parfaites car ce sont les paysans qui ont beaucoup de connaissances en apiculture par rapport aux étudiants universitaires que le partenaire stratégique forme et rémunère pour les enseigner. A l'instar, les fleurs sont attaquées par les fourmis et les abeilles disparaissent. Aussi, ils ne savent pas comment reconnaître la reine des abeilles pour peupler la ruche. Finalement, les paysans reviennent à des méthodes traditionnelles d'où la faible quantité de production. En outre, sur le plan environnemental, la culture sur brûlis et l'élevage extensif des bœufs font partir les abeilles.

F. Résultats obtenus

En ce qui concerne la production, les résultats attendus sont loin d'être atteints ; mais le niveau de vie en général des membres s'est beaucoup amélioré :

- ❖ Du point de vue social :

- membre dynamique (oisiveté atténuée) : les membres sont toujours occupés aux travaux du groupement. Ils sont aussi des membres actifs au niveau social. Ils deviennent leader dans le village.

- vie associative à améliorer : puisque les membres analphabètes ont abandonné l'association, on peut constater que les autres membres les négligent (absence d'esprit d'équipe). En outre, ce groupement a trois fois changé d'activité. C'est un signe de la non maturité de l'association.

❖ Du point de vue technique :

- élevage amélioré : les membres commencent à connaître les techniques de la conduite d'élevage intensif.

❖ Du point de vue environnemental :

- diminution de la pratique du tavy : les membres sont conscients des effets néfastes de la déforestation et de la pratique du tavy sur l'apiculture.

Au moment de l'enquête, le compte du groupe FTMM est vide car il est en train de rembourser les fonds du PSDR pour les abeilles disparues.

Deuxième cas : Le groupement FLAM avec comme sous projet apiculture

A. Renseignements généraux sur le sous-projet

Pour le Fikambanana Lasipika Maintinandry (FLaM), il regroupe quinze (15) membres : deux (2) femmes et treize (13) hommes. Le groupement a envoyé sa requête de financement en 2003 mais le don du PSDR n'est débloqué qu'en 2004. Le coût total de l'investissement est de 9 092 900 Ariary : le financement de l'UPEP est de 7 902 400 Ariary et l'apport en main d'œuvre du membre est de 1 190 500 Ariary.

Le FLAM qui se trouve à Maintinandry est aussi encadré par le SAF/FJKM

B. Fonctionnement spécifique

Pour le FLAM, huit (8) membres (53,33%) pratiquent l'agriculture, six (6) c'est-à-dire 40% des membres pratiquent la pêche et un seul membre (6,67%) réalise un autre métier.

D'après ce groupement, le miel est toujours présent lors des cérémonies que celles soient familiales ou communautaires, mais l'extraction du miel reste à des méthodes déjà dépassées par le temps. Il consiste à la cueillette sur des ruches sauvages ou par élevage très rudimentaire d'essaims d'abeilles natifs (*apis unicolor*), provenant directement de la forêt et

élevés dans des ruches élémentaires en tronc d'arbre creux découpé en rondelles. Ce qui rend médiocre la qualité ainsi que la quantité du miel obtenu.

Des études ont été effectuées par le GTDR et d'autres organismes de développement pour cerner les problèmes qui touchent le secteur de la production agricole. Des analyses ont montré que ces problèmes se généralisent sur toutes sortes d'activités productrices que ce soit dans le domaine de la culture ou de l'élevage. Ils ont quasiment les mêmes causes qui induisent des conséquences identiques.

Une démarche participative a été mise en œuvre pour faire participer les membres de l'organisation paysanne ciblée à l'identification de ces problèmes. La priorisation des problèmes est obtenue par concertation entre les membres de l'association qui a fait sortir une liste des priorités.

Une observation de l'état de production apicole de la localité a conduit les bénéficiaires au choix du sous-projet. Etant donné que la production apicole n'est pas encore une filière en pleine expansion dans la communauté et les alentours, et qu'en plus le miel est un produit très prisé sur le marché. La facilité des travaux apicoles et l'apiculture elle-même qui est une activité très rentable viennent s'ajouter à la conviction de l'organisation.

Chaque membre du FLaM représente un ménage, ils sont issus d'une même famille mais de différents toits. Dans le statut de l'association, le groupement applique des sanctions stipulées comme exclusion après avertissement en cas d'absence en réunion et non paiement des cotisations. Autre que la cotisation annuelle, chaque membre fait une participation de 5000 Ariary pour chacun pour le réconfort en cas du décès d'un membre de famille et la bénédiction en cas de la circoncision d'un fils ou petit-fils d'un membre.

En ce qui concerne la spontanéité des membres, deux hommes membres de FLaM voudraient abandonner à cause de la déception concernant la procédure du financement et du mode de distribution de bénéfice car ils se conviennent qu'à partir de leur bénéfice, ils projettent de pratiquer un élevage de poulet de chair. En plus, le FLaM a pour cotisation annuelle de 2400 Ariary pour chaque membre. Leur fréquence de réunion est de une fois par mois. Les membres du groupement ont déjà reçu cinq formations : deux fois concernant l'apiculture et trois fois concernant la vie associative.

C. Produit

Pour le FLaM, premièrement, il a acheté 50 ruches à 42 600 Ariary l'une à Antsirabe c'est-à-dire 2 130 000 Ariary au total. Or, 100 ruches sont prévues par le partenaire

stratégique car il a pensé que 21 600 Ariary l'une donc le montant total des 100 ruches prévues est de 2 160 000 Ariary. Le sous-projet n'a pas eu donc que la moitié du prévu. Après quelques mois, le groupement acquit 50 ruches de valeur 1 350 000 Ariary. En plus, il a acheté une colonie d'abeille à 10 000 Ariary ; une matière première à l'homéopharma qui coûte 18 000 Ariary ; des fleurs et du sucre de valeur 4800 Ariary et enfin deux combinaisons de montant total 24 000 Ariary. Le coût d'achat total (première et deuxième achat) est donc de 3 536 800 Ariary. En 2005, ils n'ont obtenu que 20 litres du miel qui sont distribués aux membres à cause des différents problèmes.

D. Marché

Les membres du FLAM ont déjà cherché un marché à la chambre du commerce mais il n'a pas trouvé puisque la chambre du commerce ne veut que du « miel du letchis »

E. Principaux problèmes

Le FLAM est de même problème que le FTMM car ils sont encadrés par un même partenaire stratégique et se trouvent dans un même lieu.

F. Résultats obtenus

Concernant la trésorerie du groupement, le FLAM dispose une somme de 1 988134 Ariary sur leur compte. Ce qui marque le bon fonctionnement de l'activité du groupement.

II. Aviculture de poules pondeuses

A. Renseignements généraux sur le sous-projet

Le site d'élevage appartient au groupement Fampivoarana Tontolo iainana Fambolena (FTF) qui est composé de neuf (9) membres : 2 femmes et 7 hommes et réside à Maintinandry dont le coût total de l'investissement monte à 6 000 000 Ariary : 5 100 000 Ariary provenant de l'UPEP et 900 000 Ariary apport en main d'œuvre de l'organisation paysanne. Cette unité d'élevage est fonctionnelle depuis le début de l'année 2004 mais le groupement n'a pas encore de partenaire stratégique. FTF est un sous-projet de 2002, du temps où c'était encore l'UPEP qui les encadrait. Toutefois, un agent du service d'élevage est parmi leur membre.

B. Fonctionnement spécifique

Pour la bonne marche du sous-projet, les membres du FTF se réunissent par trimestre et avant, ils avaient pour cotisation mensuelle de 1000 Ariary par tête mais actuellement elle a disparu. Concernant les sanctions stipulées dans le statut de l'association,

les membres punis sont tenus à travailler 4 fois plus que les autres en cas d'absence et cela se terminera par un renvoi si le membre est 3 fois puni. A propos de la distribution de bénéfice, les membres se conviennent de déposer tous à la caisse.

Les techniques adoptées sont :

- ✓ Elevage intensif de Derco noire destiné pour la production d'œufs
- ✓ Construction de poulaillers suivant les normes recommandées par le Service d'élevage
- ✓ Adoption des techniques d'élevage intensif par l'utilisation de provendes et maïs pour l'alimentation, des techniques de désinfection et du respect du calendrier de vaccination.

C. Produit

Premièrement, les membres ont acheté 100 têtes de poules à 5 000 Ariary l'une (500 000 Ariary au total). Mais toutes ces poules ont été attaquées par des maladies alors ils ont acheté encore 150 poules à 3 000 Ariary l'une (ce sont des poulettes) qui ont pour montant total de 450 000 Ariary. Le coût d'achat total est alors de 950 000 Ariary. Parmi ces 150 poules, il ne reste que 50 après l'attaque du cyclone Manou, et durant 6 mois, ces 50 poules donnent 40 œufs par jour à 200 Ariary l'un. Enfin, après un mois et demi, toutes ces poules ne peuvent plus pondre (reformées) et elles sont toutes vendues à 6 000 Ariary l'une.

D. Marché

En général, la commercialisation de la production est facile. C'est la quantité de l'offre qui ne satisfait pas celle de la demande.

E. Principaux problèmes

Les causes principales du problème de ce groupement sont le cyclone Manou et la faute du fournisseur qui a livré des poules malades.

F. Résultats obtenus

Au moment de l'enquête, le groupement n'a que 200 000 Ariary dans la caisse. Les résultats prévus: 150 poules reformées, 30 500 œufs par an ne sont pas atteints car avec les

50 poules qui pondent 40 œufs par jour pendant six mois, le groupement n'ont obtenu que 7200 œufs. Le FTF est alors conseillé de changer l'aviculture de poule pondeuse en palmipède.

III. Elevage bovin



Premier cas : Le groupement MAHASAHANA ayant comme sous projet embouche bovine

A. Renseignements généraux sur le sous-projet

Le groupement MAHASAHANA qui réside à Ilaka-Est a pour coût total de l'investissement de 9 829 800 Ariary qui est déjà réceptionné le 30 Septembre 2004. Ce groupement en partenariat avec le SAF/FJKM est composé de 15 membres dont deux femmes.

B. Fonctionnement spécifique

Les membres de l'association exercent le métier d'agriculteurs. Leurs activités se basent sur la riziculture, la culture de café, et l'élevage en particulier l'aviculture. Ils pratiquent aussi la pêche traditionnelle. Ils exercent l'artisanat local comme des activités secondaires. Les membres paient une cotisation mensuelle de 100 Ariary par tête. Ils se sont convenus de sanctionner aux bénéficiaires en cas d'une faute commise par un membre. L'organisation paysanne a déjà fait deux formations : formation concernant l'élevage bovin (une seule formation théorique) et une formation concernant la gestion.

C. Produit

L'élevage est de type sédentaire, en claustration associé aux cultures par production sur le terroir de l'association, l'essentiel de l'alimentation des bovidés. Les phases d'élevage présenteront un cycle de dressage des animaux aux travaux du champ pour stimuler leur

appétit lors du deuxième cycle, avec claustration et affouragement des animaux dans un parc à bœufs. Le deuxième cycle d'élevage consiste à clauster les animaux dans un bâtiment divisé en bloc individuel de 6m², laissant aux zébus un degré de mouvement minimum, pour éviter les efforts et les pertes en calories afin d'accélérer l'engraissement. Les animaux seront alimentés et abreuvés à l'étable avec du tourteau, du manioc frais et du fourrage vert.

Après la réception du sous-projet, les membres ont acheté 8 têtes de bœuf à 180 000 Ar l'un, de montant 1 440 000 Ar au total. Le groupement ne peut vendre que deux bœufs par an seulement à 440 000Ar l'un ou 880 000 Ar au total suivant les pouvoirs d'achat de leurs clients.

D. Marché

La commune d'Ilaka-Est présente plus de 20 000 consommateurs potentiels, qui, pour une consommation minimale de 2 kg par personne par an donnera un besoin annuel en viande bovine de 40 000 kg. Or, un bœuf pèse entre 150 à 180 kg, alors les deux bœufs vendus annuellement par MAHASAHANA (pesant entre 300 à 360 kg) ne satisfont que 0,75% à 0,9 % du besoin de consommateurs.

Les bœufs engraisés sont achetés vifs par un boucher du marché d'Ilaka-Est selon un prix convenu entre les deux parties (En général, un kilogramme de viande coûte 3000 Ar). Mais vu l'importance de la demande de la communauté, les bénéficiaires doivent encore accroître sa production, mais rien ne les empêche de vendre leurs produits dans les communautés environnantes.

E. Principaux problèmes

Même si l'organisation paysanne et le partenaire stratégique font des grands efforts pour faire marcher bien l'activité, les problèmes persistent encore : problème de santé des animaux, problème des pièces comptables, instabilité du prix des bœufs, non maîtrise de la technique d'élevage.

F. Résultats obtenus

- Amélioration de la technique d'élevage
- Projet pérennisé : le projet est rentable et viable
- Amélioration du niveau de vie des membres de l'OP : Amélioration du revenu des membres de l'OP dès la première année d'exploitation. Ainsi, en 2005, dans la région Atsinanana, la consommation par tête en milieu rural est de 195 000Ariary.

Deuxième cas : Le groupement FARIMBONA ayant comme sous-projet embouche bovine

A. Renseignements généraux sur le sous-projet

C'est un groupement parmi les plus anciens car il est créé en 12 Août 2002. Actuellement, il est composé de 10 membres (4 femmes et 6 hommes). Ce groupement qui siège à Ilaka-Est est en partenariat avec le SAF/ FJKM.

B. Fonctionnement spécifique

Il est à noter que les membres de ce groupement sont tous des agriculteurs, mais leurs activités principales sont plutôt axées sur les cultures vivrières telles que le riz, les tubercules, les fruits et l'élevage de volailles. Ils n'ont pas encore eu des expériences par rapport à l'élevage bovin et moins encore pour le cas de l'embouche bovine, mais les membres du groupement ont déjà reçu 5 formations concernant l'élevage bovin.

Les différentes phases du sous-projet sont :

Phase de préparation : étude et montage du sous-projet ; contact avec les fournisseurs et les clients ; formations technique, de gestion, organisationnelle.

Phase de mise en place : défrichage ; achat de boutures et autres semences ; mise en terre de boutures et autres semences ; aménagement du terrain ; achat de matériaux de construction et équipements ; confection de parc à bœufs et étable ; désinfection ; achat des animaux ; introduction des animaux.

Les membres de l'organisation paysanne FARIMBONA ont pour cotisation annuelle de 1000 Ariary par personne et ont pour fréquence de réunion de 2 fois par mois (souvent non respecté actuellement)

C. Produit

Au début de leur activité, l'organisation paysanne a acquis 8 zébus à 340 000 Ariary l'un et tous vendus à 510 000 Ariary l'un après engraissement, en 2005. Ensuite, les membres ont acheté 9 zébus et les 5 sont déjà vendus en juin 2006

D. Marché

L'étude du marché du sous-projet FARIMBONA est semblable à celle du MAHASAHANA c'est-à-dire que les bœufs engraisés sont achetés vifs par les bouchers du marché d'Ilaka-Est et dans les communautés environnantes.

E. Principaux problèmes

En général, ce sous-projet n'a pas des graves problèmes à part les mentalités des membres qui tardent à s'évoluer à cause de leur bassesse. Les conflits apparaissent alors au moment de la distribution des bénéfices. En effet, ils se conviennent que les bénéfices doivent être repartis équitablement à tous les membres, sauf en cas du faible profit, on les thésaurise et il y a des membres qui n'acceptent pas leur convention.

F. Résultats obtenus

- Du point de vue social

✓ Renforcement de la solidarité sociale (Au niveau de la relation inter membre du groupement et la vie inter villageois).

✓ Acquisition de compétence en élevage à travers les cinq formations obtenues concernant l'embouche bovine.

✓ Transfert de compétence pour les éleveurs non bénéficiaires du don du PSDR par effet de tâches d'huiles.

✓ Changement de comportement vis-à-vis de la production agricole (Production destinée pour la commercialisation).

✓ Amélioration de condition de vie (consommation, habillement) : Ils mangent des aliments complets, s'habillent correctement.

✓ Création de modèle de vie en communauté (comportement, mentalité,...).

- Du point de vue économique

✓ Création d'emplois et d'activités génératrices de revenu : Puisque tous les membres n'étaient que des simples agriculteurs avant l'intervention du PSDR, ils deviennent des éleveurs plus professionnels qu'au départ.

✓ Augmentation de la productivité agricole : les différentes formations reçues par les membres favorisent la hausse de la production.

✓ Disponibilité des produits alimentaires : après l'intervention du projet, les membres peuvent gérer leurs productions à consommer, à vendre et à stocker.

✓ Mise en valeur de la qualité des produits : les techniques modernes appliquées à l'agriculture et à l'élevage améliore la qualité des produits.

- Du point de vue environnemental

- ✓ Prise de conscience par rapport à la fragilité environnementale.
- ✓ Mise en valeur et protection de l'environnement : respect du « DINA » à propos de la culture sur brûlis ou tout autre pratique néfaste à l'environnement.
- ✓ Freinage de la dégradation environnementale,
- ✓ Restauration de l'environnement : le groupement fait des reboisements avec la commune.
- ✓ Pratique de Défense et Restauration du Sol (DRS)

Troisième cas : Le groupement FIT ayant comme sous projet embouche bovine

A. Renseignements généraux sur le sous-projet

Le groupement FIT (Fampivoarana Iraisan'ny Tantsaha) résidant à Maintinandry et en partenariat avec le SAF/ FJKM est un sous-projet créé en 24 Mars 2002 .Le coût total pour l'investissement de ce sous-projet est de 10 491 800 Ariary: l'apport du groupement (en main d'œuvre) coûte 1 519 000 Ariary et le montant du financement du PSDR est de 8 972 800 Ariary. Le sous-projet est composé de 9 membres actuellement : 7 hommes et deux femmes. Après des observations faites par les membres de l'association, l'adoption du sous-projet vient des faits suivants :

- L'expérience de la majorité de ces membres en terme de l'élevage bovin, L'insuffisance de l'offre en viandes bovines dans la localité de Maintinandry,
- Les conditions physiques du milieu sont favorables à ce type d'élevage.

B. Fonctionnement spécifique

Les activités principales des membres du FIT sont des agriculteurs. Ils pratiquent la pêche et la couture comme activité secondaire. Les membres ont acquis 3 formations concernant l'élevage bovin et la vie dans une équipe. L'organisation paysanne applique la technique d'élevage moderne qu'elle a reçu pendant la formation technique et le sous-projet est implanté dans un même endroit et sous une même étable.

Les membres se conviennent de se réunir une fois par mois et de faire une cotisation mensuelle de 500 Ariary par membre mais ils n'ont plus respecté leur discipline interne.

C. Produit

Le tableau ci-dessous figure la production et les chiffres d'affaires annuelles :

Tableau n° 20 : Production et chiffres d'affaires annuelles du groupement :

DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (Ar)	MONTANT (Ar)
Bœufs engraisés	24	503 400	12 081 600
Engrais	4 320 kg	30	129 600
Total			12 211 200

Source : Rapport du groupement UPEP Toamasina

D. Marché

Les bœufs engraisés sont écoulés vifs sur la région environnant du lieu d'implantation du sous-projet et dans la zone de Toamasina. Pour les fumiers, ils sont vendus sur place.

E. Principaux problèmes

Le majeur problème de ce sous-projet est le problème avec le partenaire stratégique (SAF/FJKM) car les membres pensent que l'aide du PSDR est très satisfaisant mais le partenaire stratégique ne fait que profiter des paysans. C'est le SAF/FJKM qui fait le budget mais les organisations paysannes ne font que le signer. Ainsi, il est prévu d'acheter 12 bœufs à 200 000 Ar l'unité, alors que le vrai prix du bœuf est de 320 000Ar l'un d'où le groupement est obligé à réduire le nombre de bœufs à 9. En plus, les simples gens n'osent pas acheter les bœufs en tant que « bœufs du PSDR » d'où un peu de difficulté sur la réalisation de la vente de la production.

F. Résultats obtenus

Les matériels utilisés pour cet élevage ont quelques impacts : les odeurs des fumiers polluent l'air ; ce qui nuit l'environnement. Par contre, ils donnent des engrais qui sont nécessaires à l'amélioration de la production. De même, la construction d'étable provoque le déboisement, mais il allège le coût.

Du point de vue social, l'existence du sous-projet entraîne l'atténuation de l'oisiveté et le transfert de compétence. Du point de vue économique, elle améliore les techniques d'embouche bovine, valorise les produits locaux et crée des emplois professionnels pour quelques paysans d'où l'augmentation du revenu.

IV. Aviculture de palmipèdes / gallinacés

A. Renseignements généraux sur le sous-projet

Prenons le cas du groupement FTM qui se localise à Sahamatevina Vatomandry. Ce sous-projet est parmi l'échec du PSDR. Il ne reste plus que 3 membres (2 hommes et 1 femme) actuellement alors que c'était 15 au départ. Il est encadré par un prestataire de service Agrotech (ingénieur d'élevage). Le coût total du financement du projet est de 7 200 000Ar. Le don du PSDR pour ce projet a été débloqué le 20 Novembre 2002. L'apport du groupement est constitué par des mains d'œuvres.

B. Fonctionnement spécifique

Les membres sont deux fois formés concernant l'élevage de canards. Ils ont encore le droit d'avoir une troisième formation mais le prestataire de service n'a plus continué de le faire. Le groupement a payé 200 000Ariary au prestataire à chaque formation. Dans le statut de l'association, les membres se conviennent de punir ce qui est absent au travail pour l'apport bénéficiaire. Celui qui est trois fois absent est renvoyé par les membres.

C. Produit

Au commencement, le FTM a commandé 125 cannetons de 5 jours à 2000Ariary l'un ; soit 250 000Ariary au total. Le groupement n'a obtenu que 72 canards or tous les 125 sont déjà payés. Il a déjà perdu 53 canards de valeur 106 000Ariary à cause de la faute du prestataire. Parmi ces 72 canards, il ne reste que 30 après la rafale du cyclone Manou. Les 28 sont vendus à 6 000Ariary l'un soit 168 000Ariary au total. Actuellement, il ne reste que 2 canards. Les membres ont décidé de vendre tous les canards car ils connaissent une perte. Ainsi, ils achètent de provende à 22 600Ariary le sac, or un sac de provende est pour 4 jours au maximum. Tous les 72 canards ne pondent que 5 œufs au maximum par mois.

D. Marché

En général, les clients sont nombreux mais les produits sont insuffisants. D'une part, la consommation journalière de la population de la région en viande de volailles est encore faible. Ce qui permet de mettre sur place un point de vente au niveau de la commune. De plus, l'offre parvenue au niveau de la commune est encore à son niveau bas.

D'autre part, l'écoulement des produits vers les grandes villes notamment Tamatave, Antananarivo est encore possible.

E. Principaux problèmes

Ce sous-projet a beaucoup de problèmes. Premièrement, les membres sont conscients d'être trop exploités par le prestataire de service. Deuxièmement, le cyclone Manou a fait découragé la plupart des membres d'où leur démission. Ils pensent aussi que l'aviculture de palmipèdes n'est pas possible à Madagascar mais le prestataire qui se précipite d'avoir le fond du PSDR leur a trompé. Ils n'ont pas maîtrisé la technique de la conduite de l'élevage de palmipèdes à grande échelle à cause de l'insuffisance et ou l'incompréhension de la formation technique dispensé par l'agent de l'Agrotech.

F. Résultats obtenus

Les membres du FTM ne sentent aucun impact positif engendré par le sous-projet. Au contraire, ils sentent une perte dans leur vie. En plus, la trésorerie du groupement est à 0Ar il y a deux ans.

V. Culture piment vert

A. Renseignements généraux sur le sous-projet

Prenons le cas du groupement « AVOTRA » à Ilaka-Est. C'est la seule organisation paysanne qui réalise la culture du piment vert. Il est composé de 15 membres dont 5 femmes. Le partenaire stratégique qui l'encadre est le SAF /FJKM. Il a commencé la demande de financement en Octobre 2004 et la date du premier déblocage est en Mars 2005. Le coût total du fond de démarrage est de 7 103 600Ariary dont le don du PSDR est de 5 755 800Ariary et l'apport de l'organisation paysanne est de 1 347 800Ariary.

B. Fonctionnement spécifique

Le groupement a recommencé leur implantation car la première est loin du village (à 6km) alors il la change à 1 km du village. Ce groupement a une fréquence de réunion une fois par mois et a pour cotisation mensuelle de 200Ariary par membre pour le social. Les membres se conviennent de ne pas faire participer les membres plus démunis à la cotisation. L'apport du groupement est constitué par : la semence ; la construction du magasin de stockage avec matériel ; matériel pour clé de séchage et main d'œuvre ; préparation pépinière et partiel de culture. Le groupement a déjà acquis trois formations concernant l'agriculture, la gestion d'une association, la comptabilité et le livre de banque.

C. Produit

Le tableau suivant donne les matériels utilisés à leur disposition avec des prix respectifs.

Tableau n°21 : Liste des matériels utilisés

MATERIEL	MONTANT EN ARIARY
Engrais	360 000
Milatira	810 000
Couteau } Bêche } Pelle }	105 000
Médicaments (acaricides, anti-limas, insecticide aérien et terricole, limoxine,)	502 500
Charrette	900 000
Pulvérisateur } Brouette } Tissu (pour blouse des membres) }	793 000
Imperméable } Panneau } Peinture }	18 700
Prix de la couture des blouses	45 000
TOTAL	3 534 200

Source : Enquête personnelle

Les membres ont cultivé 25 000 pieds de piments. Ils ont récolté 9 000 pieds par hectare c'est-à-dire 18 000 pieds (pour un terrain de 2 ha). En pleine production, dans une année, 1 pied donne 250 g de piments, alors les 18 000 pieds donnent 4 500 000 g (4500kg). Leur chiffre d'affaire annuelle est alors de 18 000 000 Ariary car 1 kilogramme de piment vert coûte 4 000 Ariary.

D. Marché

En général, il n'y a pas du problème de commercialisation car le sous-projet n'a pas des concurrents dans leur zone d'implantation. En plus, le prix du piment ne cesse d'augmenter. Leurs clients ne sont pas les villageois seulement mais les autres provinces comme Tananarive.

E. Principaux problèmes

Le problème de l'association AVOTRA est le problème de cohésion des membres. Les plus cultivés pensent que les démunis sont têtus et ont une fausse compréhension du financement du PSDR ; par contre, les simples membres pensent qu'ils les profitent. En outre, les gens extérieurs font le hargnerie. Par conséquence, quelques membres ont démissionné alors ils ne restent que 5 hommes et 4 femmes.

L'autre problème de la culture du piment vert est le climat très chaud et l'existence des oiseaux prédateurs qui détruisent la production, encore difficiles à maîtriser jusqu'à maintenant.

F. Résultats obtenus

Les membres constatent une amélioration de 70 % de leurs conditions de vie car ils étaient parmi les plus démunis au départ (Changement de la consommation, de l'habitation,...). Ils ont aussi des changements positifs de mentalité et de comportement à partir de l'arrivée du SAF/ FJKM : diminution de la tentative du vol ; ... Dans leur compte, le groupement a pour solde du compte de 1 392 000 Ariary qui est destiné pour l'achat d'une motopompe.

VI. Semence riz-irrigué

Premier cas : groupement LAKA

A. Renseignements généraux sur le sous-projet

Ce sous-projet qui se localise à Tsarasambo Vatomaniry est composé de 10 membres dont 3 femmes. Le coût total du financement de ce groupement est de

18 168 718,60Ariary (15 448 038,60Ariary la subvention du PSDR et 2 720 680Ariary l'apport du groupement en main d'œuvre). Ce sous-projet encadré par VALY AGRI a eu le premier déblocage du financement le 14 Septembre 2004.

B. Fonctionnement spécifique

Les membres du sous-projet LAKA ont déjà acquis 3 formations concernant la gestion financière, le montage du projet et la formation technique. Ils se réunissent 2 fois par semaine et se conviennent de payer 1 400Ar en cas d'absence.

C. Produit

Avec un terrain de 3 ha, le groupement LAKA n'a produit que 3 à 5tonnes de riz par an.

D. Marché

La demande croissante de la région en riz, la présence d'opérateurs économiques et collecteurs de produits locaux assurent un débouché important pour le sous-projet, mais c'est la production qui est insuffisante.

E. Principaux problèmes

L'absence d'esprit d'équipe est le problème le plus pesant de ce groupement. En plus, la duperie du partenaire stratégique VALY AGRI a choqué la plupart des membres. Enfin, l'organisation paysanne LAKA a aussi un problème du terrain puisque le propriétaire de ce terrain a refusé le contrat.

F. Résultats obtenus

Puisque la production est insuffisante, les membres l'ont consommée. Le compte est alors à 0 Ar puisqu'il n'y a pas encore du versement au nom du groupement à l'OTIV Vatomaniry. Les membres ne sentent alors aucune amélioration de leur vie car leur situation à l'époque zéro et aujourd'hui sont presque pareilles.

Deuxième cas : Sous-projet KH ANDRY

A. Renseignements généraux sur le sous-projet

Ce sous-projet qui siège à Maintinandry est constitué par 12 membres dont les deux sont des femmes. Ce sous-projet encadré par VALY AGRI a pour coût total de financement 19 118 460,8Ar dont l'aide du PSDR est de montant 15 461 780,8Ar et le reste est l'apport du groupement en main d'œuvre. Ce don du PSDR était déblocqué en 2004.

B. Fonctionnement spécifique

Chaque membre du groupement KH ANDRY représente un ménage. Cette organisation paysanne n'a pas encore acquise aucune formation c'est pourquoi elle applique la méthode de culture traditionnelle et écoute les conseils des uns et des autres. Les membres se réunissent chaque trois semaines en session ordinaire mais il peut y avoir des sessions extraordinaires. Ils paient une cotisation bimestrielle de 500Ar par personne. Ils se conviennent aussi de payer une amende en cas d'absence en travail sauf les démunis. Leur avantage est de pouvoir consommer le riz du groupement en période de crise mais ils doivent le rembourser.

C. Produit

Avec un terrain de 8hectares, le sous-projet a obtenu en moyenne plus de 100 « vata » par an, seul le prix qui varie. En 2004, 01 « vata » coûte 6000Ar, en 2005 et 2006, il monte à 7000Ar.

D. Marché

Ce groupement n'a pas de problème de débouchés. Il vend leur production directement sur le marché local ou autre, juste le frais de déplacement qui leur pose de difficulté.

E. Principaux problèmes

Ce groupement ne sent aucun problème sauf les bœufs (parmi les matériels utilisés) qui ne supportent pas le climat, succombent un après l'autre.

F. Résultats obtenus

Le solde de compte du groupement est de 1 400 000Ar au moment de l'enquête (Juin 2006). Les membres sentent une amélioration de leur condition de vie. Il n'y a plus un problème de famine et chaque membre peut faire entrer dans la vie sociale (scolarisation des enfants, aptitude à payer le coût de soin en cas de maladie,...). On peut dire alors que leur revenu augmente.

VII. Pêche maritime

A. Renseignements généraux sur le sous-projet

Le groupement OMBILAHIKO est encadré par le partenaire stratégique VALY AGRI. Il est composé de 16 hommes au départ mais cela monte à 22. Le coût total pour le financement du sous-projet est évalué à 18 430 170Ar, dont le montant du don du PSDR est

de 15 452 570Ar. Le reste est l'apport du groupement en matériel. Le fonctionnement de cette organisation paysanne était commencé en Septembre 2005.

B. Fonctionnement spécifique

En général, le groupement marche bien puisque ces membres sont presque des pêcheurs. Il possède aussi quelques membres qui sont à la fois pêcheurs et fonctionnaires. Les membres déposent leurs bénéfices à la banque BOA. Ils se réunissent en session ordinaire toutes les 2 semaines et ont pour cotisation mensuelle de 500 Ar par personne.

C. Résultat produit

Le sous-projet a obtenu une production de 4kg par jour en moyenne, mais en saison de récolte (mois d'Août, septembre, octobre), cette production est atteinte à 20kg par jour. La production annuelle est alors de 2880kg. Le prix des poissons est varié entre 1200 Ar et 1600 Ar le kg en 2005 et 2006 et cela monte à 2400 Ar actuellement. En 2006, la recette annuelle du sous-projet est de 4 608 000 Ar.

D. Marché

Ce sous-projet n'a pas du problème de débouchés. Autre que le marché local et en province, le groupement fait une exportation, grâce à une association à l'île de La Réunion.

E. Principaux problèmes

Le problème le plus pesant de ce groupement est le non respect de la discipline entre eux. Les « petits » se sentent exploités par les « grands » et ces derniers aussi pensent que les « petits » sont têtus. Rappelons que ce groupement est composé des pêcheurs et des fonctionnaires.

F. Effets constatés

Les membres sentent une amélioration de leurs conditions de vie : tous ceux qui n'ont pas du bicyclette l'ont obtenu, les autres ont acquis des radios et quelques matériels à la maison. Au niveau social, ils sont aptes à éduquer leurs enfants en province. L'élévation du nombre des membres à 22 est une preuve du bon fonctionnement du sous-projet.

Section 2 : Synthèse

I. Impacts globaux

En général, l'intervention du projet :

- Fait augmenter l'épargne de la population cible par le biais de la hausse de revenu et de la gestion de ménage : affiliation des organisations paysannes aux institutions financières comme l'OTIV et la banque. Ainsi, dans la région Atsinanana, le pourcentage des paysans membres d'une mutuelle d'épargne et de crédit est de 0,6 et 1,7% de la population dispose un compte bancaire.
- A des effets indéniablement positifs sur la création d'emplois : les membres disposent des paquets techniques et deviennent plus professionnels qu'au départ.
- A des effets environnementaux acceptables : respect du « DINA » et diminution de la pratique du tavy.

Et au niveau de chaque groupement, on constate :

- L'accroissement général des revenus et la réduction de la pauvreté absolue, tout en préservant la base des ressources naturelles : amélioration de la consommation et augmentation de l'épargne.
- La tendance du comportement des agriculteurs et autres opérateurs économiques impliqués dans le milieu rural vers plus de professionnalisme (après les différentes formations obtenues par les bénéficiaires).
- Minimisation des risques liés aux systèmes de production et d'exploitation, et réduction des dysfonctionnements du système de développement, dus notamment à la défaillance du marché en milieu rural (Résolution des problèmes de débouchés).
- Renforcement des capacités aux niveaux régional, communautaire, groupe et individuel.

A. Impacts prévus

Le grand projet prévoyait les résultats positifs suivants :

- L'amélioration de la productivité à travers :
 - ✓ Le crédit rural remboursé pour constituer le revolving
 - ✓ Les OP encadrées et pérennisées
- L'augmentation de la capacité agricole par le biais des :
 - ✓ OP formées convenablement
 - ✓ Données de base mises à la disposition des acteurs du développement
- L'augmentation du revenu des producteurs en insistant sur :

- ✓ La chambre de commerce et d'agriculture restructurée et redynamisée
 - ✓ Les filières porteuses identifiées et organisées
 - ✓ Les filières organisées
 - ✓ Les produits valorisés
 - ✓ Le coût de transport maîtrisé.
- L'accroissement du niveau de vie et d'investissement des producteurs en réalisant :
- ✓ Les intrants rendus accessibles aux producteurs
 - ✓ Le crédit rural rendu accessible aux producteurs
 - ✓ L'assurance agricole instaurée opérationnelle
 - ✓ L'alimentation animale améliorée rendue disponible
 - ✓ La reproduction animale assurée
 - ✓ La couverture sanitaire assurée
- La privatisation et la valorisation des actifs publics :
- ✓ Problèmes fonciers résolus
 - ✓ Indemnisation du personnel et arriérés des fournisseurs régularisés
- L'amélioration du système de production, à partir de :
- ✓ OP et OPP développées
 - ✓ Encadrement et vulgarisation assurés
 - ✓ Organismes d'encadrement privés équipés
- L'amélioration de l'environnement :
- ✓ En changeant le comportement de la population riveraine vis-à-vis des ressources forestières résiduelles
 - ✓ Conscience de l'importance des couvertures végétales
 - ✓ Programme de reboisement dans l'activité principale de l'OP.

B. Impacts constatés

En tenant compte des objectifs du PSDR, des impacts se font déjà sentir même s'ils ne sont pas encore satisfaisants, à savoir :

- L'augmentation du revenu des paysans : la capacité du ménage de thésauriser, même s'il n'est pas affilié à une institution financière, est un signe direct de l'augmentation de leur revenu. Ainsi, 0,6% des ménages ruraux sont membres d'une mutuelle d'épargne et de crédit dans la région Atsinanana (EPM 2005-INSTAT Toamasina).
- L'évolution de leur avoir et de leur consommation alimentaire est aussi une marque de l'accroissement de leur revenu. Par exemple, leur habitation qui était construite à partir de ravenala auparavant est changée en planche, bois et tôle.
- De même, grâce à des expériences acquises lors d'une constitution des Organisations Paysannes (élaboration des demandes de financement, connaissances des pièces utiles à la création d'un sous-projet, dissipation de mal à l'aise d'entrer dans des bureaux,...), l'accès à la terre devient plus abordable d'où l'augmentation des surfaces cultivées ; ce qui favorise aussi l'augmentation de la production.
- L'intervention du PSDR dans le district de Vatondry incite aussi les membres ou non des OP de ne pas se satisfaire tout simplement à élever des bétails (bœufs, porcs,...) mais à s'étendre à d'autres types d'élevage comme l'apiculture, la pisciculture,... Les producteurs commencent aussi à utiliser des équipements agricoles modernes comme la charrue, les ruches dadant (pour les apiculteurs),
- En plus, depuis la présence du PSDR dans le district de Vatondry, la durée de la période de soudure s'amenuise (à peu près 1 mois alors que 3 mois au moins auparavant). Ce qui prouve que les paysans commencent à savoir gérer leurs recettes, ainsi que la quantité et la qualité de leur consommation alimentaire s'améliore. Le fait de changer l'alimentation de base (riz) en fruits à pain et jacques devient très rare. Ils commencent aussi à manger des variétés d'aliments comme la viande du bœuf, du porc, ... à n'importe quel moment mais n'attendent plus à des périodes de fête ou de cérémonie.
- L'évolution du niveau de vie et des comportements de la population rurale peut être aussi jugée par leur façon de s'habiller. Les paysans qui visitent le bureau du PSDR ont porté des tenues un peu correctes. C'est une marque de l'évolution de leur mentalité.
- Le pourcentage des patients qui traitent soigneusement leurs maladies au niveau des Centres de Santé de Base (CSB) et Centre Hospitalier du District (CHD) augmentent grâce à la sensibilisation religieuse d'un partenaire stratégique (SAF/ FJKM). Ce qui entraîne la diminution des risques d'aller chez les guérisseurs, surtout en cas de la grave maladie. On parle alors de l'influence de l'activité du PSDR sur l'amélioration de la santé.

- Après les différentes formations assistées par les membres des organisations paysannes, ils sont convaincus que l'éducation des enfants au moins jusqu'à un niveau acceptable (BEPC) est nécessaire pour ne pas être profité par des intellectuels. Ce qui conduit aussi les non membres d'éduquer leurs enfants à l'école pour faire concurrence aux membres.
- Enfin, les membres actifs des groupements deviennent respectueux et indispensables dans la localité. C'est pourquoi, ils tendent à être dirigeants dans d'autres associations.
- Pourtant, même s'il y a l'effort de l'Etat par l'intermédiaire du PSDR à améliorer la vie en milieu rural, il est très difficile d'intégrer la participation des femmes. Ainsi, parmi les 11 sous-projets enquêtés dans le district de Vatmandry, on ne trouve aucune femme présidente du groupement et 5 sous-projets seulement ont atteint la norme exigée par le PSDR de faire participer 25% des femmes au minimum. Ce sont les sous-projets FTMM, FARIMBONA, FTM, AVOTRA, LAKA qui ont respectivement 46,66% ; 40% ; 33,33% ; 33,33% ; 30% des femmes parmi les membres. En plus, le groupement OMBILAHIKO ne contient aucune femme membre du groupement.

II. Analyse

En analysant ces impacts, on remarque l'amélioration des niveaux de vie et des revenus des paysans à une allure très lente pour des raisons suivantes :

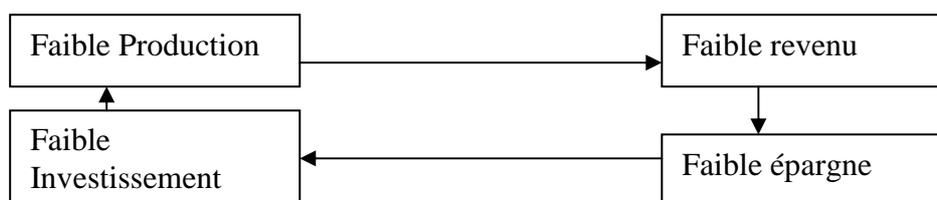
A. Problèmes des comportements des paysans

Généralement, les paysans sont soumis à des problèmes des contraintes sociologiques au niveau de leur gestion financière. Certaines familles épargnent uniquement pour faire face aux rites traditionnels auxquelles elles ne peuvent pas s'en passer. Les autres ont tendance à dépenser sans compter leur surplus jusqu'à grignoter leurs épargnes non productives (thésaurisation traditionnelle). Ce comportement peut être lié à l'incompréhension de l'utilisation possible de l'épargne. La contrainte de la hausse des prix accélère aussi leurs achats, ce qui défavorise la pratique de l'épargne. Pourtant, des paysans se contentent tout simplement à imiter le mode de vie des citadins par l'effet de démonstration. Cela les amène à engager des dépenses inutiles. On constate aussi en milieu rural que la croissance du revenu se traduirait par une incitation à réduire l'offre de travail. Les individus recherchant la satisfaction du seul besoin minimum ne sont pas amenés à travailler pour dégager un surplus. Ce cas se produit suivant chez les membres les plus démunis. Ce comportement, qui existe effectivement, ne rend pas compte d'une attitude générale. Et il faut souligner que quelquefois, les paysans conservent leurs productions en vue de pouvoir bénéficier d'une

plus-value. Ils attendent un meilleur prix pour écouler ces produits. C'est donc une épargne de spéculation mais sous forme d'actif réel.

B. La faible épargne

L'utilisation des revenus en milieu rural rejoint les consommations ostentatoires. Elles sont intermédiaires entre consommation et thésaurisation. Il se constitue une sorte d'épargne réelle qui n'est pas utilisée à des fins productives. La croissance du capital (augmentation du nombre de troupeaux (voir statistique d'élevage page 23), acquisition de nouvelles maisons : leur habitation qui était construite à partir de ravenala auparavant est changée en planche, bois et tôle ,...) apporte une satisfaction directe qui s'exprime en termes de prestige social. La consommation ostentatoire rejoint donc la pratique de l'épargne et c'est la faible épargne de chaque organisation paysanne qui entraîne un cercle vicieux du fonctionnement du groupement :



1) Faible Production- Faible épargne

Avec leur faible production, on constate :

- D'une part, une forte autoconsommation résultant de l'économie affective
- D'autre part, la plupart des paysans ne vendent pas directement leur production sur le marché mais indirectement par l'intermédiaire de collecteurs, des opérateurs économiques,...

Ces collecteurs exploitent nettement et largement les paysans producteurs par le biais de la monopolisation du marché. A côté de ce phénomène, les producteurs ne s'unissent pas au sein d'une communauté d'intérêt économique afin de protéger le prix de leur production mais s'individualisent sur le plan commercial. C'est l'absence de la cohésion commerciale des paysans. Ils n'organisent pas leur marché.

En d'autre terme, cette faible production des organisations paysannes se traduit par un faible revenu des membres.

2) Faible revenu- Faible épargne

Face à ce faible revenu, les paysans consomment les biens industriels dans leur vie quotidienne (savon, médicament, pétrole,...). Ils achètent à un prix absolument élevé par rapport à celui de leur production. Ce phénomène entraîne une faible épargne des paysans.

3) Faible épargne- Faible investissement

La faible épargne est un obstacle et une contrainte majeure au développement rural. Pour gonfler cette épargne, l'Etat a déjà fait la subvention des paysans par le biais du PSDR par l'intermédiaire du partenaire stratégique ou prestataire de service. Or, la plupart de ces partenaires du PSDR exploitent les organisations paysannes (planning du devis non correspondant au prix réel des articles prévus dans le budget, ...)

Par conséquent, cette faible épargne se traduit par un faible investissement du fait qu'aucun facteur exogène n'intervient pour régler cette liaison fâcheuse entre prestataire de service ou partenaire stratégique et OP.

4) Faible investissement - Faible production

On sait que la fonction de production est une fonction croissante de l'investissement.¹ Mathématiquement parlant, ceci signifie que lorsque l'investissement augmente, la production l'est aussi. Ces deux grandeurs varient dans le même sens dans une circonstance normale. Or, l'investissement global des OP se situe à un niveau très réduit. Par conséquent, la production serait faible.

III. Quelques indicateurs de performance retenus relatifs à l'échantillon

Les travaux de suivi et d'évaluation se basent surtout sur les principaux indicateurs de performance. Des changements sont attendus au cours et au bout du projet, dont :

- L'augmentation des revenus moyens des plus pauvres de 30% par rapport aux indices de référence. Celle-ci est constatée aux impacts cités ci-dessus que les paysans arrivent à améliorer leur habitation, leur alimentation, leur gadget,....
- Au moins 50% des producteurs ayant reçu une formation sur les technologies améliorées ont adopté leurs applications. Ainsi, parmi les échantillons étudiés, tous ceux qui ont été bien formés ont pratiqué la technologie moderne.
- Au moins 70% des sous-projets sont considérés comme satisfaisants par les groupes d'agriculteurs. En général, toutes les organisations paysannes enquêtées sont satisfaites par le

¹ Principes d'économie politique, par Arnold Heertje, De Boeck Université, publié en 2003, page 41.

financement du PSDR mais leurs problèmes sont l'absence de cohésion et l'exploitation des partenaires stratégiques.

- Les groupes bénéficiant des investissements productifs relatifs à la production agricole et activités non agricoles ont développé un système de recouvrement des coûts basé sur une capitalisation des fonds et une pratique saine d'épargnes et de prêts.
- Tous les sous-projets sont respectueux de l'environnement. Ils ont tous appliqué le « Dina ».
- Près de 25% des sous-projets trouvent la participation directe des femmes (24,64%)

IV. Durabilité des sous-projets

La durabilité des projets repose sur la mesure de l'efficacité de leur contribution à la lutte contre la pauvreté et au développement rural. Elle est évaluée à partir des critères ci-dessous :

- La viabilité : elle est déterminée par la survie des groupements déjà réceptionnés par le PSDR. La continuation de l'activité et du fonctionnement des associations bénéficiaires sans problème est une preuve de leur réussite. Les conflits de toute nature sont donc à éviter pour gérer les risques. Quant aux groupements enquêtés, ce genre de souci ne se produit qu'à la distribution des bénéfices mais ils arrivent à le dépasser après conviction entre les membres. Cette viabilité des sous-projets implique la sécurisation économique des sources de revenu face aux aléas du marché et aux incertitudes qui pèsent sur les aides directes du PSDR.
- La vivabilité, c'est-à-dire que les activités de chaque sous-projet doivent permettre aux membres des associations bénéficiaires et à leurs familles d'avoir une vie décente au niveau professionnel mais aussi au niveau personnel. D'après les impacts constatés ci-dessus, l'intervention du projet entraîne l'accroissement des revenus des membres, l'amélioration de leur niveau de vie et le changement de leur mentalité. Les formations transmises par les partenaires stratégiques aident les paysans à tendre vers le professionnalisme.
- La reproductibilité environnementale des écosystèmes, c'est-à-dire la prise en compte des effets de pratiques sur les milieux afin que les activités des sous-projets ne dénaturent pas l'environnement. Ainsi, parmi les sous-projets enquêtés, aucun d'eux rencontre des problèmes environnementaux, par contre, ils respectent le « dina » et cultivent des arbres forestiers avec la commune.

- L'adaptabilité des sous-projets aux milieux où ils s'implantent. Cela veut dire que les activités des groupements doivent être convenables aux besoins et aux exigences de leur localité. Ce type de problème est encore minime dans le district de Vatomandry car au nombre des associations bénéficiaires enquêtées, 18,18% d'eux seulement reconnaissent une faute de choix sur leurs activités (le FTM à Sahamatevina et le FTF à Maintinandry).
- L'autonomie financière de chaque groupement est une base de la pérennité de chaque sous-projet. Elle se traduit par la capacité des OP de faire face aux besoins des membres sans se renflouer dans les dettes. Or, on constate que leurs états financiers sont encore inquiétants à cause de la gestion floue des associations et de la faiblesse de leur recette. Ainsi, 36,36% des sous-projets enquêtés seulement ont un compte clair et exact qui sont le FLAM, FTF, AVOTRA, KH ANDRY, ayant respectivement 1988134,4 Ar ; 200000Ar ; 1392000 Ar ; 280000Ar. 27,27% des OP ont pour compte vide qui sont le FTMM, le FTM et le LAKA. Enfin, 36,36% ne connaissent pas le solde de leur compte : le MAHASAHANA, le FARIMBONA, le FIT et l'OMBILAHIKO. Mais on peut penser à la capacité de ces OP de dépasser ces problèmes car elles ne sont pas encore toutes réceptionnées définitivement par le PSDR.

V. Problèmes et contraintes

A. Sur les structures des organisations paysannes

1) Sur la constitution des OP, la plupart sont créées à partir de la sensibilisation faite par le pouvoir public (Service technique, PSDR, autorité locale) et des personnes connaissant l'existence de ce financement. Ce qui entraîne la motivation d'adhésion liée à une manne et à une distribution de numéraire gratuite et l'insertion précipitée et systématique des OP au niveau du PSDR.

2) Le choix du sous-projet est souvent exogène aux membres, plus lié à l'obtention de financement qu'à la rentabilité et à la pérennité du sous-projet. Ce choix non approprié entraîne la non adéquation du système introduit au milieu local ; et il existe un certain « gap » entre les motivations des membres (court terme, « opportunisme ») et la raison d'être de l'OP (moyen à long terme, aspiration collective vers la résolution des goulots d'étranglements aux niveaux des systèmes individuels).

3) En ce qui concerne les caractéristiques et les profils des OP, on constate que les effectifs des membres réduisent en cours de route et moins de la moitié d'eux sont actifs. Ce qui entraîne le ralentissement des activités à entreprendre. En plus, la présence des

membres ayant des liens familiaux (en général, époux/épouse) dans le groupement occasionne l'exclusion des membres n'appartenant pas à la famille. Les relations de copinage et d'affinités personnelles priment sur la capacité requise pour les activités.

4) Le niveau d'étude des membres (majorité des membres ayant un niveau d'instruction primaire ; présence des membres analphabètes ; faible niveau d'instruction des leaders) provoque la difficulté dans les démarches administratives, dans la constitution des dossiers comptables,Par conséquent, les groupements se sentent bousculés par le processus et les démarches formelles de constitution. Ils subissent les poids d'obligation suscités par le partenariat.

B. Sur les fonctionnements des sous-projets

1) L'absence de complémentarité entre activités secondaires et activités du sous-projet entraîne la dispersion des facteurs de production, de la main d'œuvre et des allocations des ressources. Et les activités du groupement deviennent moins prioritaires que les activités individuelles. En plus, sur la formation professionnelle des membres, la disponibilité des formateurs limitée dans le temps occasionne l'insuffisance des formations pratiques liées à la filière entreprise. Ce qui provoque aussi le manque de performance des membres au niveau du professionnalisme et la médiocrité des techniques appliquées

2) La non maîtrise du circuit de commercialisation par les membres de l'OP provoque les surcoûts, les faiblesses de rendements et le prix de vente qui diminuent le profit. Ceux qui occasionnent aussi le manque de motivations des membres dans la conduite des activités du sous-projet.

3) Concernant le mode de tenure des terres, la location des terres par le groupement et son exigüité bloquent les initiatives des membres. Ceux qui limitent aussi l'extension et l'application des techniques modernes de production.

4) Et sur l'autonomie financière de l'OP, la faiblesse et le paiement irrégulier de la cotisation entravent le fonctionnement du sous-projet. L'absence du compte rendu financier est aussi constatée. Cela entraîne la naissance de suspicion auprès des membres sur le détournement de fonds par le président ou les membres de bureau. Cette gestion non transparent a pour conséquence la méfiance entre les membres et la difficulté de faire des suivis financiers.

VI. Essai d'évaluation du PSDR

L'évaluation du projet est étudiée à partir de quatre niveaux :

- La pertinence mesure avec laquelle les objectifs répondent aux besoins. Les objectifs du projet en matière de l'accroissement des revenus sont d'une grande pertinence dans le district où les indicateurs en matière de l'épargne sont parmi les plus faibles du pays et constituent un handicap majeur pour le développement économique et social et pour la réduction de la pauvreté rurale.
- L'efficacité qui mesure les résultats obtenus pour chacun des objectifs. Malgré les difficultés rencontrées durant sa phase d'exécution et au bout de cinq années, le projet a atteint la majorité de ses objectifs et peut être considéré comme globalement efficace. Parmi les points forts, on peut noter l'amélioration de la consommation des paysans, la préservation des ressources naturelles, la professionnalisation des membres. En revanche, l'ouverture des activités aux femmes reste plus faible. L'appréciation de l'efficacité a également dégagé des points de faiblesse, à savoir : la non satisfaction des groupements au financement, le manque de confiance entre partenaire stratégique et paysan, et parfois l'existence des conflits d'intérêts entre les membres.
- L'efficacité apprécie le rapport entre le coût et les avantages. En général, l'efficacité des actions a été élevée. Parmi les expériences positives, on peut noter les bonnes performances dans les domaines concernant l'amélioration de la technologie, les renforcements des capacités des organisations paysannes. Parmi les expériences dont l'efficacité est jugée faible, on note la non satisfaction des groupes d'agriculteurs de leurs sous-projets, la faiblesse de la capitalisation des fonds et la pratique saine de fonds et de prêts sur le système de recouvrement des coûts.
- L'impact apprécie les conséquences des activités du PSDR. D'après les impacts cités ci-dessus, les conditions de vie des paysans changent petit à petit, et ce qui finira par la réalisation totale des objectifs.

CHAPITRE II :
***IMPACTS DES ACTIVITES POUR LE DEVELOPPEMENT DE
LA ZONE D'ETUDE***

Section 1 : Les impacts sur les activités des sous-projets

I. Notion sur les revenus ruraux

En général, les avantages économiques que postule un projet sont exprimés sous forme de revenu. L'évolution des revenus et des niveaux de vie est la mesure la plus directe et la plus importante de l'impact du projet. Cependant, il est difficile dans le cas des petits exploitants, de définir et de mesurer le revenu avec exactitude. Mais comme l'objectif du PSDR est basé sur l'augmentation des revenus des paysans, nous essayons de donner quelques définitions de ce « revenu » :

- En général, le revenu peut se définir comme la somme perçue en échange d'une activité ou de biens que l'on possède. Il est perçu par un individu ou une collectivité comme fruit du capital ou rémunération du travail.
- Le revenu global est le total des revenus nets de chacune des catégories de revenus perçus par tous les membres d'un même foyer fiscal.
- En comptabilité nationale, le revenu disponible des ménages est le revenu résultant de la répartition de la valeur ajoutée, de la distribution des revenus de la propriété et des opérations de redistribution.
- Les revenus de la propriété sont les revenus que reçoit le propriétaire d'un actif financier ou d'un actif corporel non produit en échange de sa mise à la disposition d'une autre unité institutionnelle. Ils comprennent principalement les dividendes versées par les sociétés, les intérêts et les loyers des terrains (les loyers des logements, actifs corporels produits, sont considérés comme le paiement d'un service).
- Le revenu d'emploi est le revenu total perçu par des personnes âgées de 15 ans et plus sous forme de salaires et traitements de revenu net dans une entreprise non agricole non constituée en société et/ou dans l'exercice d'une profession et de revenu net provenant d'un travail autonome agricole.
- Le revenu total inclut le revenu des particuliers provenant de toutes sources, y compris les traitements et salaires, le revenu net provenant d'une entreprise agricole et non agricole, les transferts gouvernementaux, le revenu de placement, les pensions de retraite et rentes, autre revenu en espèces. On se réfère ici aux personnes âgées de 15 ans et plus.

En plus, dans les pays les plus pauvres comme Madagascar, on enregistre la prédominance des revenus de subsistance (jusqu'à 80 %) et une faible place des revenus du

secteur moderne. Et en milieu rural (vérifié dans le district de Vatomandry), la plupart des revenus des paysans se caractérisent par le revenu de subsistance et le revenu de l'agriculture traditionnelle, dont voici les détails les concernant :

1. Le revenu de subsistance

Il peut se définir comme un revenu rural dans des sociétés d'autoconsommation où seul un surplus est commercialisé. Ce revenu se caractérise et se compose comme suit :

- C'est un revenu complexe : il tire son origine essentiellement du travail du producteur, mais il peut comporter des éléments correspondant à la rémunération de la propriété et des transferts liés à la position sociale, familiale ou religieuse de l'intéressé.
- C'est un revenu en nature : produits récoltés, produits de la chasse, de l'élevage,...
- C'est un revenu en grande partie autoconsommée (60 à 80%). La commercialisation du surplus se fait au niveau local, en général par la femme.
- C'est un revenu à caractère collectif : ayant pour origine une propriété familiale et un travail familial, il est perçu par la collectivité. Le chef de famille en est souvent le titulaire apparent, mais il est tenu par la coutume à répartir le produit et à utiliser la majeure partie du surplus à des fins collectives (dot, cérémonies diverses, consommations ostentatoires, etc....)
- C'est un revenu très faible nettement inférieur au revenu moyen national.

2. Les revenus de l'agriculture traditionnelle

Ce sont des revenus qui résultent des activités tournées vers la vente de la production (plantations indigènes). Ils se caractérisent de la façon suivante :

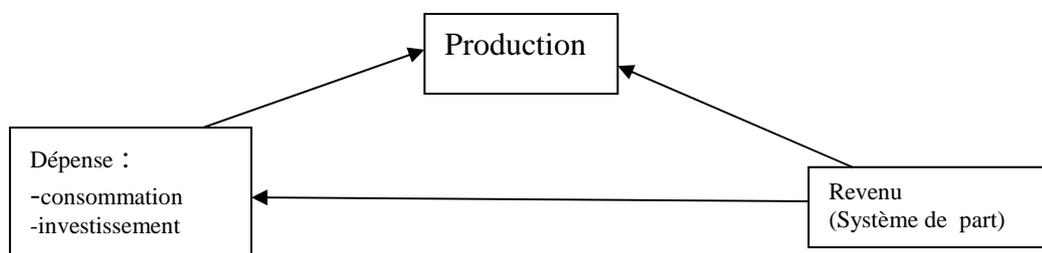
- Le revenu de l'agriculture traditionnelle est également un revenu complexe : l'exploitation traditionnelle est divisée en deux parties : l'une tournée vers l'autoconsommation (en général le riz), l'autre dégageant un revenu monétaire, mais qui ne correspond pas à un surplus commercialisé (par exemple les maniocs qui sont vendus pour acheter des produits de première nécessité) ; la production n'étant généralement pas consommée sur place.
- Le revenu perçu est un revenu d'exploitation qui rémunère le travail, le capital et la propriété du sol.
- Ce revenu conserve un caractère familial bien que parfois chaque ménage reçoive un lopin de terre à exploiter. La redistribution du revenu est souvent plus inégalitaire que pour le revenu de subsistance.

- Ce revenu reste faible bien que nettement supérieur au revenu de subsistance.

Dans la région Atsinanana, les revenus salariaux moyens sont de 690 790 Ariary en milieu rural et 1 295 970 Ariary en milieu urbain (EPM 2005/INSTAT Toamasina)

II. Effet sur le revenu

Le revenu est prise en compte dans l'Indicateur de Développement Humain (IDH) afin de rendre compte de tous les aspects du développement humain qui ne sont pas représentés par la longévité, la santé et l'instruction : en bref, c'est un indicateur de substitution pour des conditions de vie décentes. Il est interdépendant avec la production et la dépense. Voici un circuit économique simplifié qui explique la relation entre eux :



- 1) La production, une partie gardée (autoconsommation) et une autre partie vendue (commercialisation) sur le marché, crée un revenu monétaire.
- 2) Ce revenu est dépensé pour l'achat de produits de première nécessité, de luxe et courants, puis pour l'investissement (productif et improductif).
- 3) Cette dépense, par le biais d'augmentation de capacité d'investissement et de consommation, stimule la production.

En raisonnant sur ce circuit économique, on peut mesurer les revenus des paysans à partir de leurs dépenses de consommation et d'investissement. C'est pourquoi ENGEL suivi de KEYNES a sorti l'idée que *la consommation est fonction croissante du revenu*¹. Par exemple, au moment de la récolte, ils achètent des vêtements, appareils électroménagers, des Produits de Première Nécessité,.....Dans ce cas, ce sont les commerçants et les marchands ambulants qui sont les plus avantageux.

¹ Economies et Sociétés, institut de sciences mathématiques et économiques appliquées, Paris, France 1967, page 1696

En plus, même si la production augmente par le biais de l'application des techniques modernes, la fluctuation des prix joue un rôle important au revenu monétaire des paysans. Les prix des produits agricoles n'ont jamais été à l'avantage des paysans. Lorsqu'ils achètent, le prix est élevé, et lorsqu'ils vendent, le prix diminue. D'une part, c'est logique car la plupart des paysans vendent au moment de la récolte, donc il y a abondance de l'offre, et achètent pendant les moments difficiles où les produits sont rares. D'autre part, l'évolution des prix agricoles et des prix alimentaires n'ont pas la même allure. Les prix alimentaires augmentent plus vite, alors que ceux des produits agricoles fluctuent de temps en temps, ce qui a affecté le revenu des paysans.

En outre, la part des ventes des producteurs est très négligeable pour des raisons suivantes :

- Le faible niveau de revenu monétaire
- Le comportement d'autosubsistance
- L'économie affective par laquelle la famille (au sens large du terme) reçoit sa part. Cette dernière pratique rend le taux d'autoconsommation à un niveau plus ou moins élevé.

En milieu rural, on constate aussi qu'il y a possibilité d'épargne qui présente en fin de compte un investissement potentiel, condition préalable à la croissance et au développement économique. Concernant l'interdépendance de cette épargne avec le revenu, d'après NURKSE : « *La faible capacité d'épargne résulte du bas niveau du revenu réel, celui-ci est un reflet de la faible productivité qui résulte du manque de capital, qui est lui-même le résultat de la faible capacité d'épargne* »¹. Or, dans les communes rurales du district de Vatomandry, les paysans commencent à affilier à des institutions financières comme l'OTIV car l'accès à la banque est encore plus difficile. Alors que, parmi les échantillons étudiés, une organisation paysanne a déposé leurs bénéfices à la banque BOA Toamasina. Ce qui vérifie l'accroissement de leur revenu.

Tableau n°22: Proportion des ménages membres d'une mutuelle et disposant d'un compte bancaire selon le milieu :

¹ Economie du développement, Marc PENOUILL, Librairie Dalloz, Paris 1972, page 46.

Unité : %

Région	Membre d'une mutuelle d'épargne et de crédit			Compte bancaire		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Atsinanana	5,3	0,6	1,8	0,6	0,0	1,7

Source : EPM 2005, INSTAT Toamasina

Tableau n°23: Proportion des ménages ayant demandé des crédits dans la région Atsinanana

Unité : %

Demande de crédit formel			Ayant obtenu des crédits			Ayant obtenu des crédits formels		
Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
1,6	0,0	0,4	0,3	1,6	1,2	0,0	0,0	0,0

Source : EPM 2005, INSTAT Toamasina

Enfin, dans les communes rurales du district, on trouve d'autres types d'épargne qui ne sont pas négligeables. Certains paysans qui arrivent à dégager un surplus entraînant la constitution d'une épargne s'orientent vers l'achat du bétail, de la maison,.... Ici, on parle de l'épargne improductive car la plupart de ces bétails sont réservés pour des rites et des fêtes traditionnelles ; et l'achat d'une maison renforce la fortune car il est très rare de louer une maison à la campagne.

On peut dire alors que même s'il y a l'effort du Projet de Soutien au Développement Rural (PSDR) à accroître le revenu et à améliorer le niveau de vie des paysans, chaque paysan est responsable de leur évolution à partir de l'utilisation de leur revenu et leur façon de se comporter.

III. Quelques indicateurs de l'amélioration de vie de la population

La réalisation des différents sous-projets encadrés par le Projet de Soutien au Développement Rural (PSDR) a amélioré l'environnement de la production et le cadre de vie de la population :

- Modification des dépenses : Les changements de dépenses traduisent de façon assez exacte les changements de revenus.
- Effets sur la consommation : Les changements de l'état nutritionnel de la population ciblée fournissent plus des renseignements que tout autre indication au sujet de l'impact de l'intervention. L'homme a besoin pour se maintenir en bonne santé, d'un grand nombre d'éléments nutritifs différents. A tout âge et pour tout être humain, des aliments permettant de fournir à l'organisme l'énergie nécessaire pour vivre et travailler sont indispensables. Une insuffisance de la ration a pour conséquence la diminution des forces physiques, amaigrissement, réduction du dynamisme.
- Avenir des descendants assuré à travers la protection de l'environnement.
- Amélioration de l'état sanitaire de la population.
- Diminution du taux d'analphabétisme : depuis 2003, le résultat de l'examen BEPC dans le district s'améliore.

Tableau n°24: Les résultats de l'examen BEPC dans le district depuis 2003

ANNEE	2003	2004	2005	2006(*)	2007
INSCRITS	333	416	371	447	577
PRESENTS	322	407	363	434	573
ADMIS	99	166	156	213	237
POURCENTAGE	30,75	40,79	42,98	49,07	41,36

(*) : Avec Manampontsy

En plus, le taux de réussite en CEPE en 2007 est de 78,34% dans ce district.

Source : Direction Régionale de l'Education Nationale (DREN) Toamasina.

- Installation des commerçants, des entreprises productrices des biens et des services.

- Abondance de l'offre et de la demande en biens et en services.
- Amélioration de la qualité des services.
- Augmentation des dépenses publiques.

IV. Contribution de la femme

Presque tous les projets ont soutenu le changement dans les rôles de genre observable. En favorisant leur accès aux ressources productives et au crédit monétaire, les projets ont renforcé la position des femmes en tant que productrices et, de ce fait, élargi leur place dans leurs communautés. Le renforcement du fonctionnement démocratique au sein des groupements et de leurs structures faïtières a également contribué à mettre en place les conditions nécessaires pour une participation plus égale des femmes au sein des instances qui façonnent leurs communautés.

Le caractère relativement performant des systèmes de crédit mis à la disposition des femmes en tant que productrices est aussi une indication que les femmes réussissent désormais à pratiquer des activités économiques plus lucratives et génératrices de revenus. Les témoignages recueillis auprès de femmes membres de différentes organisations paysannes suggèrent que la majorité des femmes ont dépassé le seuil de survie et de la seule autosubsistance et que leur niveau de vie est en progression.

« Par rapport à la situation de départ, nous sommes mieux informées, sommes différentes des celles qui sont en dehors des associations » (femme rurale, district de Vatomandry)

Au ménage, les formations sur l'égalité entre les sexes dispensées dans le cadre des projets ont fait une large place à la sensibilisation des femmes à la nouvelle législation sur les régimes matrimoniaux et les successions qui reconnaissent dorénavant aux femmes légalement mariées le droit d'hériter de biens fonciers.

En zone rurale, les femmes sont en activité permanente entre les activités domestiques et les activités agricoles. Selon les études faites sur l'emploi du temps des femmes en milieu rural, elles occupent entre 16 et 18 heures de leur temps quotidiennement. La population féminine est à 78 % active dans le secteur agricole où elle produit plus de la moitié des cultures vivrières dont une part importante est autoconsommée.

Les femmes rurales sont également responsables de la transformations et de la commercialisation des produits de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche et s'investissent

autant dans l'artisanat où elles excellent dans le tissage, la vannerie et la poterie, même si pour ces activités, elles sont constamment confrontées à des difficultés d'approvisionnement en matières premières et de commercialisation des produits finis.

L'expérience a montré que les initiatives en matière de développement rural et agricole n'ont pas le même effet sur la vie des hommes et sur celle des femmes. C'est ainsi par exemple que, la plupart des membres aussi que tous les chefs des organisations paysannes enquêtés sont des hommes. La plupart de l'introduction des différentes agricultures a eu pour effet d'augmenter les revenus des hommes, elle a eu des effets défavorables sur la condition des femmes en augmentant la demande de main d'œuvre féminine ; ce qui a diminué leur capacité à vendre leur production sur le marché et à se procurer un revenu personnel. Ceci a eu à son tour des effets défavorables sur l'approvisionnement alimentaire des familles et l'état nutritionnel des enfants.

Les raisons de ces différences d'impact ne sont pas difficiles à déceler. En plus des contraintes qu'imposent la pauvreté et le dénuement à l'ensemble de la population, les femmes des zones rurales souffrent d'une discrimination institutionnalisée renforcée par le coutume et le préjugé. Elles ne sont pas traitées sur un pied d'égalité avec les hommes. Il leur faut en outre jouer leur rôle de mère et d'épouse pour lequel elles ne perçoivent aucune rémunération financière. De ce fait, leur contribution économique tend à être sous-estimée et est souvent ignorée par les planificateurs du développement et les concepteurs du projet.

V. Contribution des membres du groupe à la soutenabilité du projet

Pour bien fonctionner les sous-projets, il faut faire appel aux contributions volontaires locales. Le problème fréquent est que la population locale peut être enthousiaste à l'idée de recevoir le financement, mais que la question des dépenses d'exploitation demeure en suspens. Ces contributions volontaires doivent, en tout état de cause, être considérées dans leur contexte. En plus, un partenariat bien compris implique la recherche de l'égalité des droits dans la coopération au développement. Le dialogue s'avère un instrument essentiel dans les relations de partenariat. Dans son contenu comme dans son horizon temporel, un dialogue entre partenaires ne peut se limiter aux rapports formalisés engagés autour d'un projet. L'approche participative va plus loin que l'orientation vers les groupes cibles, puisqu'elle aspire à laisser aux intéressés le soin de prendre les décisions et 'assumer les responsabilités.

Les participations s'imposent à des niveaux différents :

- Dans beaucoup des communes rurales, les informations et la communication se font à travers des réunions de communautés. Dans la culture malgache, la présence aux réunions de proximité en milieu rural constitue une manifestation d'engagement et traduit également un sentiment d'appartenance à un mouvement, une quête de reconnaissance et d'utilité sociale.
- La participation financière des membres du groupe facilite la réalisation de l'activité, elle est indispensable pour la pérennisation du projet. C'est pourquoi le PSDR a adopté l'orientation stratégique fondée sur la participation directe de la population (apports bénéficiaires).
- La participation à l'auto-évaluation : il s'agit de faire une analyse critique de tout le processus mis en œuvre dès la présence du projet dans la zone, en exploitant le système de partenariat établi entre l'encadrement technique et la population, le choix de l'action, les résultats obtenus, la faiblesse et la force tant sur la participation que sur l'encadrement technique, et la part de responsabilité de réussite ou d'échec de l'action.

VI. Faisabilité du projet

Du point de vue des pouvoirs publics et du projet de développement, la participation populaire s'exerçant dans le cadre des groupements offre certains avantages remarquables :

- Economie d'échelle. Le coût élevé des prestations de service de développement au bénéfice de petits producteurs disséminés sur le territoire est un gros obstacle pour les programmes visant à réduire la pauvreté. Les groupes participatifs constituent un «système récepteur» à ras de terre, qui permet aux organismes de développement de réduire le coût unitaire de prestation ou de fourniture de leurs services, ce qui leur permet d'agir plus largement.
- Productivité accrue. Une fois qu'ils ont accès aux ressources et qu'ils sont assurés de prendre pleinement part aux résultats de leurs efforts, les pauvres deviennent plus réceptifs aux technologies et aux services nouveaux, et parviennent à des niveaux plus élevés de production et de revenus. Cela permet de dégager des excédents nets en espèces qui renforceront la base économique du groupe et contribueront à la formation de capital rural.
- Réduction des coûts et accroissement de l'efficacité. La contribution des pauvres à la planification et à l'exécution des projets permet de réaliser des économies qui réduisent le coût de l'opération. Les pauvres apportent aussi leurs propres connaissances des caractéristiques du terroir, ce qui facilite le diagnostic des contraintes, ainsi que la recherche de solutions.

- Edification d'organisations démocratiques. La petite taille des petits groupes sont à la mesure de la maigre expérience des pauvres en matière d'organisation, et de leur faible degré d'alphabétisation. En outre, le milieu que représente un petit groupe est idéal pour diffuser la pratique de la prise de décisions collective et faire naître des vocations de chefs de file, qui s'emploieront utilement dans la constitution ultérieure de fédérations inter-groupes.
- Viabilité. Le développement participatif conduit à accroître l'autodépendance chez les pauvres, et favorise la constitution de réseaux d'organisations rurales autodépendantes. Ce phénomène est porteur d'avantages importants: l'efficacité accrue des services de développement stimule la croissance économique dans les zones rurales et élargit les marchés domestiques, favorisant donc un développement national; les approches participatives donnent aux pauvres l'occasion de contribuer de façon constructive au développement.
- La constitution des organisations paysannes qui possèdent une maturité sociale idéale pour soutenir le projet
- L'augmentation de la production ainsi que le revenu, et le succès sur l'emploi.
- Réduction des inégalités inter-milieus (ruraux et urbains).

Section 2 : Le renforcement des capacités

Le développement rural et en particulier le développement agricole sont inconcevables sans une réelle participation des organisations paysannes et de producteurs aux espaces de dialogue et aux instances de décision qui concernent l'exercice de leur métier.

Malheureusement, le niveau d'information et de formation ainsi que les capacités de négociation des producteurs sont non seulement faibles, ils sont très variables d'une commune à l'autre. Dans l'ensemble, la compréhension par les producteurs des enjeux nationaux, régionaux et internationaux relatifs au secteur de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche est très perfectibles. Ce déficit d'informations et de capacité de négociation constitue un déficit majeur pour la survie des exploitations agricoles familiales et justifie la création du réseau des organisations paysannes.

Dans le renforcement de capacité, les objectifs sont de :

- Consolider les acquis,
- Améliorer l'impact,
- Assurer la pérennisation,

- Assurer la qualité.

Les processus du renforcement de capacité sont :

- L'identification des cibles (organisation paysanne, union, fédération, filière, PS, PSDR, autres acteurs comme l'Etat).
- L'identification des filières concernées (Par exemple, celles qui sont à renforcer en 2007 sont l'apiculture, la pisciculture, la culture sur tanety, la culture de gingembre.
- L'identification des thèmes à renforcer

I. Le renforcement des capacités des sous-projets à problème technique

Il s'agit de :

- Recyclage des organisations paysannes sur la formation technique de base dispensée par les prestataires de service
- Réaction au choc (exemple : en cas du cyclone)
- Gestion et entretien ouvrage
- Formation spécialisée par filière
- Gestion et Aménagement des ressources naturelles (pour les sous-projets utilisant des ressources naturelles comme matières premières)

II. Le renforcement des capacités des sous-projets à problème socio-organisationnel et institutionnel

- Gestion et entretien ouvrage
- Régularisation statuts association vers coopérative
- Technique d'autoévaluation simple

III. Le renforcement des capacités des sous-projets à problème financier

- Gestion financière des OP / adhésion IMF (accès crédit et épargne)
- Constitution de fonds d'Épargne et Revolving

IV. Le renforcement des capacités des sous-projets à problème économique

- Commercialisation et accès aux marchés, marketing
- Réaction au choc
- Constitution de fonds d'Épargne et Revolving

- Norme et qualité

V. Le renforcement des capacités du partenaire stratégique

La réalisation de la réception provisoire constitue une étape essentielle dans le cycle du sous-projet permettant d'évoluer au stade plus important : la production et la commercialisation.

Du côté du partenaire stratégique, l'objectif fixé est de renforcer la capacité des membres de l'OP. Ce renforcement s'étend sur trois domaines distincts mais complémentaires pour la survie de l'association et la pérennisation du sous-projet. Il s'agit :

- De renforcer la vision des membres sur ce qu'est la vie associative et la façon de vivre en association ;
- De donner la technique de base sur la conduite de la production d'une façon améliorée ;
- De renforcer la capacité des membres de l'OP en terme de gestion et de comptabilité simplifiée dans le cadre du sous-projet.

Cependant, on remarque encore des besoins en terme de renforcement de capacité au niveau des membres de l'OP tels que l'alphabétisation, le marketing,...

VI. Le renforcement des capacités pour les Unions/ Fédérations/ Filières

- Technique : Sécurisation de la production
- Organisationnelle et institutionnelle : Formation des leaders sur la conduite de filière
- Economique :
 - ✓ Sécurisation de la production
 - ✓ Sécurisation de commercialisation
 - ✓ Formation des leaders sur la conduite de filière
- Environnementale : Gestion et Aménagement des ressources naturelles

VII. Suggestions d'amélioration pour le développement de la zone d'étude

Pour parvenir aux objectifs du PSDR, il faut que les sous-projets réalisés soient viables aussi longtemps que possible. Dans le cas contraire, l'amélioration significative des conditions de vie des membres bénéficiaires ne pourrait pas avoir lieu. Par ailleurs, plusieurs suggestions sont proposées selon les situations présentes et les expériences vécues. Pour améliorer la performance des sous-projets, les points suivants sont à considérer :

1) Prise de conscience générale sur la pauvreté

Tous les auteurs du développement (Etat, Bailleurs de fonds,...) se sont mobilisés pour faire face à la pauvreté généralisée dans le pays. Un DSRP et un PADR ont été élaborés dans une approche sincèrement louable dans la théorie quant à l'implication des paysans dans le processus. Malheureusement, l'on constate une prolifération d'organisation paysanne dans l'espoir de voir un jour une participation active des paysans en tant que véritables acteurs du développement rural. Ils doivent être fortement représentés auprès des instances de décisions qui les concernent. Seuls les paysans ont une véritable capacité et un langage approprié dans la défense de leurs droits et intérêts fondamentaux.

2) Amélioration des caractéristiques des organisations paysannes

- Concernant la taille des organisations paysannes, il faut réduire l'effectif des OP en réduisant le nombre pour être dynamique et harmoniser cet effectif en fonction des objectifs (instituer des OP à dimension variable).
- Sur la composition des membres, il faut donner des formations plus intensives aux membres non agricoles ; inciter les femmes à adhérer aux OP et à prendre certaines responsabilités au sein des OP ; stimuler les organisations féminines et considérer les relations de genre.
- En ce qui concerne l'âge des membres, il faut inciter les jeunes à prendre leurs responsabilités ; stimuler les initiatives pare groupe d'âge en faveur de la promotion humaine et dans le cadre d'un esprit entrepreneurial.
- Pour contrôler les liens entre les membres, il faut faire un examen de dossier des membres ; établir des fiches où est mentionné l'affiliation, le nom de l'époux/épouse, le nom des enfants ; favoriser les regroupements des membres par unité géographique (lieu de résidence, proximité siège social et de production de l'OP).

3) Conditions de constitution des organisations paysannes.

- Concernant la constitution des OP, il faut réviser les besoins de la population et des producteurs ; repérer les OP opportunistes ; cibler des facteurs plus appropriés et fédérateurs des initiatives (novices, moins avancées, expérimentées).

- Sur le statut de l'OP, puisque les OP créées sont des associations à buts non lucratifs, il faut transformer les OP en coopératives et procéder à la révision du statut des OP notamment en matière de transactions commerciales.
- Les OP doivent avoir un objectif clair avant leur constitution, c'est pourquoi il faut susciter la constitution d'OP à buts bien déterminés en fonction de l'objectif du projet (association à buts économiques, sociaux ou culturels) ; faire un choix de tous les intervenants en milieu rural ; éliminer les opportunistes ; reconsidérer les OP en tenant compte des spécificités régionales ; mobiliser les acteurs locaux et les inciter à collaborer avec les OP situées dans leur circonscription.
- Sur la formalisation des OP, il faut étendre le pouvoir des autorités des fokontany ; travailler sur des OP formelles ou informelles sans distinction ; tester les leaders des OP s'ils sont aptes à gérer (connaissance des objectifs, des activités et du fonctionnement de base,...) ; mettre en place des actions pilotes avant la généralisation de l'intervention du projet.
- Pour les règlements internes des OP, il faut avoir une fréquentation fréquente entre les membres de bureau, en particulier entre le président et le trésorier en tant que principales sources d'idées, de suggestions et organe de décision pour faire avancer les activités (trouver des meilleures stratégies de commercialisation,...) ; faire une animation quasi-permanente de l'équipe pour que la volonté de réussir reste gravée et toujours frais dans l'esprit des acteurs ; respecter les règlements intérieurs ; faire une extension de l'activité dans d'autres secteurs au moment opportun quand l'épargne commune est suffisamment solide.

4) Niveau d'éducation des membres

- Vu la présence des membres analphabètes, il faut intensifier la formation de courte durée et formation pratique ; renforcer les conseils sur les opérations de production du projet ; développer les modules des formations des adultes (alphabétisation).
- Concernant l'hétérogénéité des activités secondaires de membres, il faut réorienter les membres vers des activités de l'OP ; procéder aux formations de base des membres (formation en gestion et en organisation) ;

- Sur la formation professionnelle des membres, il faut intensifier les formations liées aux filières entreprises, plus particulièrement sur les techniques de production, d'entretien et de vente ; identifier les besoins des membres en matières de formations.

5) Existence d'une sécurisation foncière effective

Pour éviter les problèmes sur le mode de tenure des terres, des actions suivantes sont à suggérer :

- Etablissements de contrats durables de bail : Pour accélérer les procédures de titrage.
- Distribution du certificat foncier : pour faciliter la dotation en terres des OP (terres domaniales).
- Installation de guichet foncier par région : réviser les textes relatifs aux droits fonciers (à long terme).
- Prise en compte des requêtes foncières dans la formalisation des OP : régulariser les relations entre exploitants locataires et propriétaires fonciers.
- Réglementation contractualisée des terres valorisables et valorisées : contractualiser les capacités de régularisation selon les capacités de développement de la production agricole des membres.

6) Les responsabilités des partenaires stratégiques

- Pour la compréhension de la rationalité des sous-projets, le PS doit mener une communication, information, sensibilisation transparente, prudente et raisonnée sur les objectifs et les tenants et aboutissants des sous-projets, et liée à la rentabilité et la pérennité du sous-projet, mais insister sur le fonctionnement du sous-projet à travers le « fonds revolving ».
- Pour comprendre l'environnement socio-économique où évolue le sous-projet, le PS doit clarifier les contraintes et opportunités du milieu en y situant la place des sous-projets potentiels ; clarifier les notions de marché, des besoins de la demande, et ce que cela implique pour les sous-projets en y incluant la nécessité impérative d'avoir au préalable la volonté et l'engagement des membres d'y adhérer.

- Pour faire le suivi de l'activité des partenaires stratégiques, l'UPEP est tenue de vérifier sur terrain et vérifier le réalisme : des prestations des partenaires stratégiques et spécialisés ; du diagnostic, de l'analyse de faisabilité et du marché du sous-projet.

Enfin, au moment de l'obtention de l'indépendance, l'action de développement a été exprimée en termes très positifs tels que « élévation du niveau de vie des paysans », et en aucun cas, la sécurité alimentaire n'a été évoquée. Plus tard, le langage du développeur a changé progressivement à partir des années 80, en « amélioration des conditions de vie des paysans » puis « élimination de la pauvreté ». Depuis la décennie 90, l'on parlait surtout de la lutte contre la pauvreté et puis la réduction de la pauvreté. En effet, il faut qu'un autre projet de sécurisation alimentaire prenne en main les OP avant de recevoir le don du PSDR (surtout pour les cas des démunis).

CONCLUSION PARTIELLE

Cette analyse de quelques sous-projets financés par le PSDR nous montre qu'il y a toujours des écarts entre ce qui à été prévu et ce qu'on a effectivement réalisé. Mais dans son ensemble, on constate que l'intervention du PSDR affecte beaucoup sur l'évolution des niveaux de vie des paysans. En plus, les non membres des Organisations Paysannes profitent aussi les effets de la modernisation de leur zone.

Par ailleurs, des mesures de redressement sont nécessaires pour éviter les problèmes constatés et pour pérenniser l'activité du Projet.



CONCLUSION GENERALE

Madagascar étant l'un des pays les plus pauvres du monde, avec plus de 70% de sa population vivant dans une extrême pauvreté. Or, la mission de la Banque Mondiale se trouve au cœur d'une perpétuelle lutte contre la pauvreté afin d'améliorer les conditions de vie dans le monde. Avec le FMI, il convient que les pays qui se sont orientés vers l'application de stratégies solides de réduction de la pauvreté devraient bénéficier de tous les programmes et prêts sous conditions privilégiées de ces institutions. Ces stratégies sont formulées dans un document intitulé Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et élaboré par le gouvernement du pays, avec la collaboration de la Banque Mondiale et du FMI. Le DSRP du gouvernement malgache aborde la question de la pauvreté sous plusieurs dimensions interdépendantes. Puisque Madagascar est un pays « à vocation agricole » et que l'économie malgache repose essentiellement sur l'agriculture, l'Etat Malgache intervient en milieu rural par le biais du PSDR. En plus, la plupart des malgaches se trouvent en milieu rural et le secteur rural est essentiel dans l'économie de Madagascar. Il représente 43% du PIB en y intégrant les industries agro-industrielles. L'agriculture contribue environ à 27% du PIB, 40% des recettes d'exportations et procure des moyens de subsistance à 75% de la population.

Actuellement, par l'activité du PSDR, près de 150 000 familles rurales malgaches ont bénéficié du Projet et près de 3000 organisations de producteurs ont été renforcées. Le DSRP a alors presque réussi, le Madagascar Action Plan (MAP) prendra son relais. Ce MAP a pour but de faire un saut qualitatif dans le processus de développement grâce à un plan innovant sur 5 ans qui mobilisera le peuple malgache ainsi que les partenaires internationaux ; démarrera une croissance rapide ; mènera à une réduction de la pauvreté ; et assurera le développement du pays en réponse aux défis de la mondialisation et conformément à la vision Madagascar- Naturellement. Le PSDR est alors dans le cadre du MAP. Mais, même si plusieurs projets succèdent à intervenir dans un milieu, le développement ne se réalisera sans participation directe de la population concernée. Le défaut fondamental de l'approche classique est que les ruraux pauvres sont rarement consultés lors de la planification des projets de développement, et ne prennent en général aucun part active aux activités de développement. C'est pourquoi, il est conseillé de sécuriser alimentaires les paysans ruraux avant de procéder à l'étape de renforcement des capacités.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Fiche d'enquête

QUESTIONNAIRES-TYPES UTILISES

I. Renseignements généraux :

- Intitulé du projet :
- Bénéficiaire :
- Nombres de membres : Femmes : Hommes :
- Localisation :
- Coût total : Apport : Subvention :
- Date de début de la demande : Date du premier déblocage :
- Partenaire stratégique :

II. Appréciations anticipées :

- Niveau de satisfaction quant aux procédures de financement

Satisfait Peu satisfait Pas du tout

- Pensez-vous que le sous-projet marche bien, donc rentable ?
- Sentez-vous une amélioration des conditions de vie ?

OUI NON

PARTIE I : ANALYSE D'EFFICACITE

Production

✓ De quoi est constitué l'apport du groupement ? (Proportion en nature, en main d'œuvre, en argent)

✓ Matériels, équipements reçus et infrastructures mises en place avec leurs coûts

✓ Y a-t-il des structures d'entretien ?

OUI NON

✓ Problèmes confrontés par l'association au cours de la constitution de l'apport

✓ Productivité par unité physique depuis 2003 (par ha, par tête, par jour, par pied,...)

✓ Volume de la production estimative depuis 2003 (selon la nature du sous-projet)

✓ Les intrants ou les matières premières utilisées avec leur prix respectif

✓ Disponibilité des matières premières :

Disponible Insuffisant Pas du tout

✓ Consommation en matière première par jour, par tête ou par autres unités.

Commercialisation :

✓ Le marché est-il encore potentiel ? OUI NON

- ✓ Disposez-vous au moins un point de vente sur un marché local ? OUI NON
 - ✓ Quantité moyenne vendue par jour, par mois ou par an.
 - ✓ Recette moyenne effective et/ou estimative par jour, par mois ou par an.
 - ✓ Les différents types de produits offerts sur le marché et leur prix de réalisation respectif pour quelques années.
 - ✓ Mode de commercialisation, avec intermédiaire ou revendeur ?
OUI NON
 - ✓ Y a-t-il des problèmes de distribution ou d'acheminement ? OUI NON
- Sinon, lesquels ?

Quelques impacts et/ou performances engendrées par le sous-projet

- ✓ L'approvisionnement du fond d'épargne est-il déjà commencé ?
OUI NON
- ✓ Sentez-vous déjà une amélioration de vos conditions de vie ?
- ✓ Parlez de votre situation à l'époque zéro et comparez à votre situation d'aujourd'hui
- ✓ Quelles sont les formations que vous avez déjà faites ?
- ✓ Votre appréciation par rapport aux connaissances acquises, en quoi vous ont-elles transformé ?
- ✓ Changement positif de mentalité et/ou de comportement au regard de la promotion des conditions de vie ?
- ✓ Connaissance de la machine administrative des membres :
FAIBLE MOYEN BON
- ✓ Esprit d'entrepreneuriat des membres :
FAIBLE MOYEN BON

PARTIE II : ANALYSE D'EQUITE

- ✓ Mode d'attribution des parts ou de distribution de bénéfice
- ✓ Les membres de l'organisation paysanne sont-ils/elles vraiment issus des ménages défavorisés ?
- ✓ Chaque membre représente-t-il un ménage ?
- ✓ Le président du groupement est-il/elle homme ou femme ?
- ✓ Application des sanctions stipulées dans le statut de l'association
- ✓ Y-a-t-il des mesures particulières pour les membres les plus démunis ?

PARTIE III : CRITERES DE DURABILITE

✓ Quels sont les problèmes que vous avez constaté le plus pesant (problèmes d'organisation, techniques, de gestion,.....) ?

Dimension environnementale :

✓ Impacts environnementaux, suivi de ce qui ont été mentionnés dans le document du projet.

✓ Y a-t-il des réclamations de la part des riverains suite à des bruits, pollutions,...

✓ Respect du « DINA » à propos de la culture sur brûlis ou tout autre pratique néfaste à l'environnement.

✓ Avez-vous déjà fait au moins une activité de reboisement ?

✓ Evoquez vos problèmes concernant la protection de l'environnement et quelles sont vos propositions pour les surmonter ?

Dimension économique et financière

✓ Respect des conventions de financement : constitution du fond revolving

✓ Utilisation des outils de gestion : OUI NON

✓ Existence des structures d'entretien des équipements productifs : OUI NON

✓ Intensité d'intégration sur le marché local

✓ Trésorerie du groupement (montant exact ou solde de son compte)

Dimension sociale

✓ Spontanéité des membres

✓ Fréquence de réunion

✓ Comportement des membres :

❖ Esprit d'équipe

❖ Individualiste

❖ Résistent aux changements

✓ Paiement de droit d'adhésion et surtout des cotisations annuelles

✓ Fréquence de conflit d'intérêt.

ANNEXE 2 : INVENTAIRE DES RÉSEAUX HYDROAGRIQUES

COMMUNES	PLAINES	SUPERFICIE		OUVRAGES HYDROLIQUES	Date de création	OBSERVATIONS
		Aménageable	Cultivée			
Maintinandry	KOTOBONA	450	150	Canaux de drainage et d'irrigation ,station pompage	1974(99-32D-T40I	Rattrapage paddy
	BEVODY	300	-	Canaux de drainage	1975	-----
Tsarasambo	FANDRANINA	450	180-	Barrage de retenue Curage canaux d'irrigation	1966 2004	Travaux ras du sol Financement FID/ONG AJDV
	ANALANAMBA	250	53	-		Barrage détruit
Ilaka-Est	ANKALAKALANA	1200	350-	Réseau d'irrigation	1978 FNDE (99-32D 740I	Rattrapage paddy
	VANGOANA	460	380			
	MAROPOTSY	350	-			
	MAROVOALAVO	300	70			
	AMPOAPOALAVA	300	-			
	AMBODIARA	200	-			
	SAHASITRONA	450	-			
Niarovana Caroline	ANKALAKALANA	1500	350-	Réseau d'irrigation	1978 FNDE 99-32D 740I	Rattrapage paddy
Tsiyangiana	ANKALAKALANA	800	-	Réseau d'irrigation	-	-
	TSIFOTRA	300	-			
	AMBODIARAMY	100	-			
	BEFOTAKA	100	-			
	VINTANONA	400	-			
	BETSIRIRY	300	-			
	VANJANA	150	-	Canal d'irrigation+ Barrage en terre	2004 (VCT/HIMO CARE International)	
	MAROJONO	300	-	Canal d'irrigation+ Barrage en terre	2004 (VCT/HIMO CARE International)	
	FALEFIKA	120	-	Canal d'irrigation	2004 (VCT/HIMO CARE International)	
VATANA	200	-				
Sahamatevina	ANOSIMANDEHA	150	-			VCT/HIMO CARE
	BERANO	400	-			International
	MANGIDIVIA	200		Canal d'irrigation avec Barrage en terre	2004/2005	
	MAROANTSY	100				
	BEFOTAKA	100				
	ANDRARATRARINA	200				
Ambodivoananto	AMBODIVAVAKA	450	-			Infrastructure détruite
	BESOKATRA	20	-	Barrage AVF	Nov.1977	détruite
	ANDRANOMIDITRA	20		Barrage AVF	Déc.1976	mauvais état
	AMBATOAFO	15		Barrage AVF	Nov.1977	mauvais état

Amboditavolo	SASABE	95	50	Barrage	-	-
	SOLOMBO	350	-			
	ANTOKOTOKO	100	-			
	AMBODIVONTAKA	150	-			
	IASINA	150	-			
	IONDRONA	35	-			Nécessitant un aménagement
	LOKIA	40	-			
	ABASAKA	25	-			
	ANKENIKA	20	-			
Ambalavolo	AMBALAFANDRANA	80	-	Pont canal	Juin.1978	mauvais état
	SAHAVOVO	180	90	Barrage AVF	Nov.1977	
	BETSIRIRY	40				
	SAHAVOANJO	120	-	Barrage AVF	Nov.1977	mauvais état
Antanambao Mahatsara	SANDRAMANONGY	180	20	Barrage AVF	14.05.66	Infrastructure en ruine
	LOHAMPARY	18	2	Barrage AVF	15.02.67	
	SAHAVARY	68	5	Barrage AVF	05.02.69	
	SAHAMALOTO	120	-			
	ANKORABE	30	-			
	SILAHA	100	-	Nécessitant un aménagement		
	RANOENDRY	40	-			
	AMBODIMANGA	50				
Ifasina I	VARIVANONA	12	5	Barrage AVF	05.04.68	Infrastructure en ruine
	SAHAFANENITRA	15	3	Barrage AVF	10.10.71	
	ANDRIANA	15	3	Barrage AVF	02.10.90	
Ampasimadinika	SAHAVE	85	-			
	SAHAMENARA	12	5			

LISTE DES TABLEAUX

<u>Tableau n°1</u> : Les dix sous projets catalyseurs financés par le Projet de Soutien au Développement Rural (PSDR)	11
<u>Tableau n°2</u> : Les Communes de Vatomandry	21
<u>Tableau n°3</u> : Les cyclones qui ravagent le district de Vatomandry depuis 1986	24
<u>Tableau n°4</u> : Evolution de la production agricole dans le district de Vatomandry	26
<u>Tableau n°5</u> : Recensement estimatif années 2003, 2004 et 2005	27
<u>Tableau n°6</u> : Abattage inspecté années 2003-2004-2005 dans le district	28
<u>Tableau n°7</u> : Production marine dans le district de Vatomandry	30
<u>Tableau n°8</u> : Répartition spatiale de la population en 2005	31
<u>Tableau n° 9</u> : Evolution de la population du district de Vatomandry de 1995-2005	33
<u>Tableau n°10</u> : Répartition de la population par groupe d'âge (Année 2005)	34
<u>Tableau n°11</u> : Délits forestiers/permis d'exploiter	36
<u>Tableau n°12</u> : Production forestière années 2004 et 2005 dans le district de Vatomandry	36
<u>Tableau n°13</u> : Les formations sanitaires publiques existantes par commune dans le district de Vatomandry (Année 2005)	40
<u>Tableau n°14</u> : Les dix (10) premières pathologies dominantes aux CSB Vatomandry du janvier au décembre 2005	41
<u>Tableau n°15</u> : Les dix (10) premières pathologies dominantes aux CSB Vatomandry du Janvier au Juin 2006	42
<u>Tableau n°16</u> : Pour l'enseignement public	44
<u>Tableau n°17</u> : Pour l'éducation privée	45
<u>Tableau n°18</u> : Pour l'enseignement technique	45
<u>Tableau n°19</u> : le taux d'abandon des enfants de 10 à 14 ans dans le district de Vatomandry	46
<u>Tableau n° 20</u> : Production et chiffres d'affaires annuelles du groupement	80
<u>Tableau n°21</u> : Liste des matériels utilisés	83

Tableau n°22: Proportion des ménages membres d'une mutuelle et disposant d'un compte bancaire selon le milieu 102

Tableau n°23: Proportion des ménages ayant demandé des crédits dans la région Atsinanana 103

Tableau n°24: Les résultats de l'examen BEPC dans le district depuis 2003 104

LISTE DES FIGURES

Figure n°1 : Evolution de la population du district de Vatomandry de 1995-2005	33
Figure n°2 : Le taux d'abandon des enfants de 10 à 14ans dans le district de Vatomandry	47

BIBLIOGRAPHIE

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

I. OUVRAGES

- 1) BADOIN Robert : Economie rurale
Edition ARMAND COLIN, Paris 1971, 598pages
- 2) BARRE Raymond: Economie de Développement
Edition PUF, Paris 1985
- 3) BOUSSARD Jean Marc : Economie de l'agriculture
Edition ECONOMICA, Paris 1987, 310 pages
- 4) BRASSEUL Jacques : Introduction à l'économie de développement
Edition ARMAND COLIN, Paris 1989, 191 pages
- 5) DUBOIS Jean-Luc : Connaître les conditions de vie des ménages dans les pays en voie de développement
Tome I : Concevoir l'enquête, Edition PARAGRAPHIC,
Paris1990, 165 pages
- 6) DUBOIS Jean-Luc : Connaître les conditions de vie des ménages dans les pays en voie de développement
Tome II : Collecter les informations, Edition PARAGRAPHIC,
Paris 1990, 312 pages
- 7) GUILLAUMONT Patrick : Economie de Développement
Tome II, PUF on presses universitaires de France, 1985, 605 pages
- 8) HEERTJE Arnold : Principes d'économie politique
De Boeck université, 2003, 382 pages.
- 9) PENOUILL Marc : Economie du développement
Librairie Dalloz, Paris 1972,118 pages.

II. MEMOIRES

- 1) RAVOMANANA Barthélemy Fidèle : Financement et pérennisation des projets de développement rural, (Cas du Projet de Soutien au Développement Rural dans la sous-préfecture de Mananara-Nord), mémoire de maîtrise, Université de Toamasina, 2005, 116pages.

2) RABEZANDRINY Engelin : Responsabilisation des bénéficiaires et pérennisation des infrastructures réalisées dans le monde rural, (Cas du projet communautaire FID III), mémoire de maîtrise, Université de Toamasina, 2003.

III. DOCUMENTS, ARTICLES ET PERIODIQUES

- 1) Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), version mars 2003.
- 2) Economies et Sociétés, Institut de sciences mathématiques et économiques appliquées, Paris, France, 1967
- 3) Enquête auprès des Ménages (EPM), Institut régional de la statistique (INSTAT), 2005
- 4) LEMARAINA Raymond, Etude sur les groupements dans la zone d'Ambalavao, rapport-note de parcours, janvier 1993.
- 5) Manuel de procédure du PSDR, 100 pages.
- 6) Monographie de Vatomandry, Service Régional du Plan, 2005
- 7) Rapport national sur le développement humain, Le rôle de la gouvernance et de la décentralisation dans la réduction de la pauvreté, PNUD, Madagascar, 2000, 163 pages.
- 8) Suivi et évaluation, principes directeurs pour le développement rural, BERGERON Marc, 92 pages

IV. SITES WEB

- 1) www.google.com
- 2) www.icarrd.org
- 3) www.playmendoit.free.fr
- 4) www.snu.mg
- 5) www.smbmada.net
- 6) www.usaid.gov

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	3
SOMMAIRE	4
LISTE DES ABREVIATIONS	5
INTRODUCTION GENERALE.....	6
PREMIERE PARTIE : LE CONTEXTE ET LES MODALITES D'INTERVENTION DU PROJET DE SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT RURAL (PSDR) EN MILIEU RURAL	
CHAPITRE I : LE PROJET DE SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT RURAL (PSDR) FACE AU DEVELOPPEMENT DU MONDE RURAL	
<i>Section 1 : Historique et description du Projet de Soutien au Développement Rural (PSDR)</i>	
I. Historique du Projet de Soutien au Développement Rural	11
II. Le contexte de mise en place	14
III. Les objectifs	15
IV. Description du Projet	16
<i>Section 2 : Structure générale du Projet de Soutien au Développement Rural (PSDR)</i>	
I. Structure de Gestion du Projet	17
II. Structure de l'Unité Nationale d'Exécution du Projet (UNEP).....	18
III. Structure-Type d'une Unité Provinciale d'Exécution (UPEP)	19
<i>Section 3 : Généralité et contexte naturel de la zone d'étude</i>	
I. La typologie régionale	19
II. Structure de la population.....	30
<i>Section 4 : Les principales causes des problèmes socio-économiques du district</i>	
I. Les problèmes environnementaux	35
II. Les facteurs socio-économiques.....	37
III. Les problèmes de la santé.....	39
IV. Les problèmes de l'éducation	44
CHAPITRE II : LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DU PROJET DE SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT RURAL (PSDR)	
Les types de financement et mode de réalisation	50
Section 1 : Les intervenants	
I. Bénéficiaires	50
II. Partenaires stratégiques	51
III. Rôle et place des prestataires de services.....	52
Section 2 : Les types de financements	
I. Financement des microprojets	53
II. Plan de Développement Communal (PDC).....	53
III. Activité environnementale	55
IV. Renforcement de capacité	56
Section 3 : Critères spécifiques d'éligibilités des sous-projets	
I. Les sous-projets éligibles au financement du Projet de Soutien au Développement Rural.....	57
II. La liste négative.....	58
III. Mécanisme de recouvrement des coûts	59
Section 4 : Suivi-évaluation des sous-projets mis en œuvre	
I. Définition	60
II. Buts.....	62
III. Fonctions du suivi/évaluation.....	63

DEUXIEME PARTIE : IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DES ACTIVITES DU
 PROJET DE SOUTIEN POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL ET POUR LE
 DEVELOPPEMENT DE LA ZONE D'ETUDE
 CHAPITRE I : ANALYSE ECONOMIQUE ET SOCIO-ORGANISATIONNELLE PAR
 TYPE DE SOUS-PROJETS

<i>Section 1 : Les différents types de sous-projets réalisés dans la zone d'étude</i>	68
I. Apiculture	68
II. Aviculture de poules pondeuses	73
III. Elevage bovin	75
IV. Aviculture de palmipèdes / gallinacés	81
V. Culture piment vert	82
VI. Semence riz-irrigué	84
VII. Pêche maritime	86
Section 2 : Synthèse	87
I. Impacts globaux	87
II. Analyse	91
III. Quelques indicateurs de performance retenus relatifs à l'échantillon.....	93
IV. Durabilité des sous-projets	94
V. Problèmes et contraintes.....	95
VI. Essai d'évaluation du PSDR	97
CHAPITRE II : IMPACTS DES ACTIVITES POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA ZONE D'ETUDE	
<i>Section 1 : Les impacts sur les activités des sous-projets</i>	99
I. Notion sur les revenus ruraux	99
II. Effet sur le revenu.....	101
III. Quelques indicateurs de l'amélioration de vie de la population	104
IV. Contribution de la femme	105
V. Contribution des membres du groupe à la soutenabilité du projet	106
VI. Faisabilité du projet.....	107
<i>Section 2 : Le renforcement des capacités</i>	108
I. Le renforcement des capacités des sous-projets à problème technique	109
II. Le renforcement des capacités des sous-projets à problème socio-organisationnel et institutionnel.....	109
III. Le renforcement des capacités des sous-projets à problème financier.....	109
IV. Le renforcement des capacités des sous-projets à problème économique	109
V. Le renforcement des capacités du partenaire stratégique	110
VI. Le renforcement des capacités pour les Unions/ Fédérations/ Filières	110
VII. Suggestions d'amélioration pour le développement de la zone d'étude.....	110
CONCLUSION GENERALE	116
LISTE DES TABLEAUX	123
LISTE DES FIGURES.....	125
BIBLIOGRAPHIE	126
TABLE DES MATIERES	128